

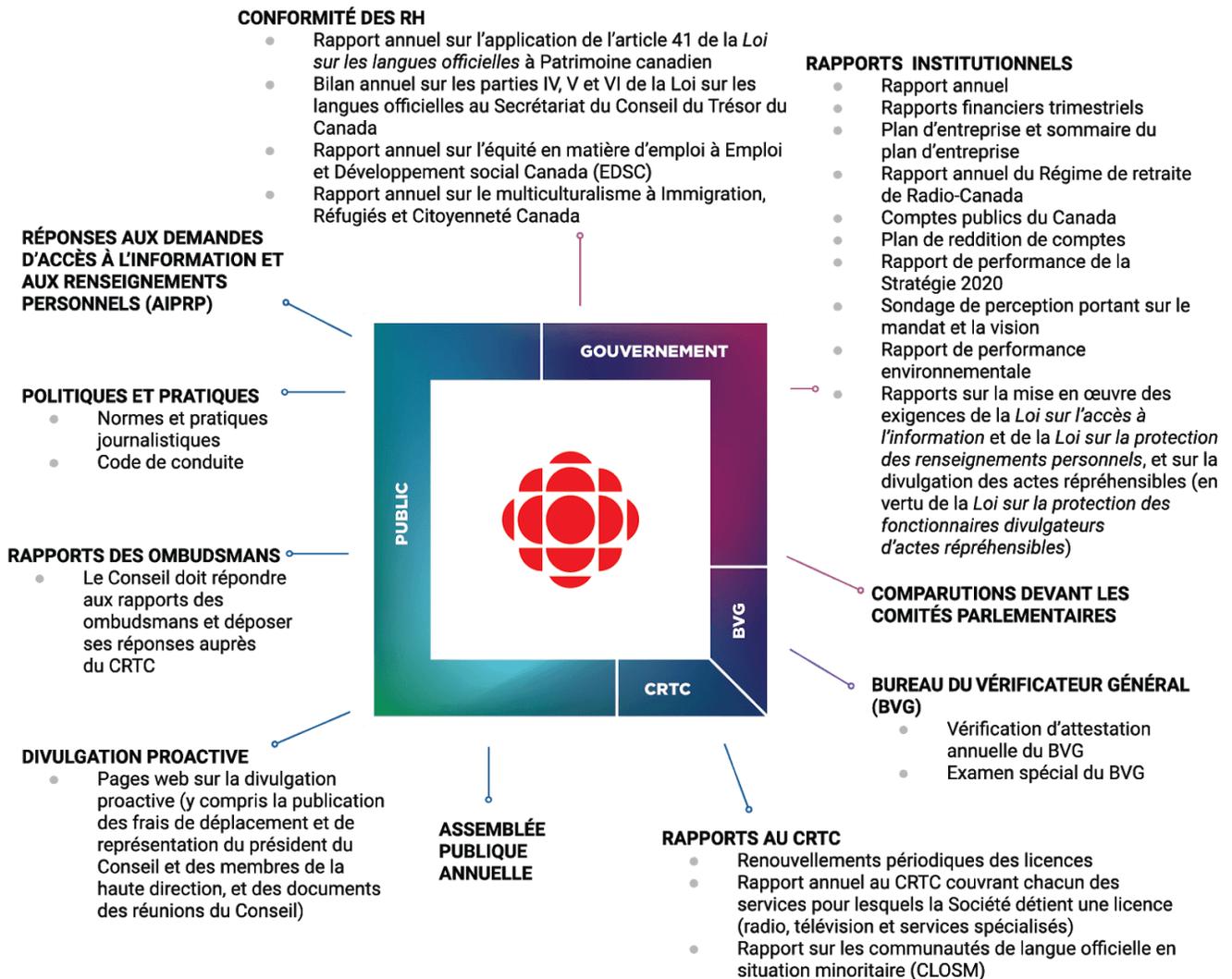


RAPPORT ANNUEL

2018-2019

ENGAGEMENT DE CBC/RADIO-CANADA ENVERS LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILISATION

En tant que diffuseur public national du Canada, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens. Pour nous acquitter de nos responsabilités à cet égard, nous publions sur notre site web institutionnel de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

COUP D'ŒIL SUR L'EXERCICE 2018-2019



REVENUS

2018-2019 : 490 M\$

2017-2018 : 573 M\$

BAISSE TOTALE:

83 M\$ OU 14,5 %

La baisse de nos revenus est principalement attribuable au fait qu'à l'exercice précédent ils comprenaient des revenus additionnels tirés de la publicité et des licences associées à la couverture des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

Si on exclut les effets des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018, les revenus tirés de nos activités courantes ont diminué de 1,9 %, surtout en raison des facteurs suivants :

- des droits de retransmissions moindres reçus cette année au titre de notre programmation audiovisuelle;
- le recul constant des abonnements à nos services de télévision facultatifs.

Ces baisses ont été en partie compensées par la croissance soutenue des revenus publicitaires de la télévision de Radio-Canada, malgré la morosité du marché de la télévision traditionnelle au Canada.



FINANCEMENT PUBLIC

2018-2019 : 1 214 M\$

2017-2018 : 1 208 M\$

HAUSSE TOTALE:

6 M\$ OU 0,5 %

Notre crédit d'exploitation est resté stable cette année et inclut le réinvestissement de 150 millions de dollars prévu dans le budget 2016 du gouvernement fédéral. L'écart de 0,5 % du financement public comptabilisé en revenu est dû à des changements au niveau des crédits d'exploitation reçus pour financer l'inflation salariale et au montant de financement des immobilisations constaté.



NOS DÉPENSES

2018-2019 : 1 754 M\$

2017-2018 : 1 831 M\$

BAISSE TOTALE:

77 M\$ OU 4,2 %

Nos dépenses ont diminué en 2018-2019, car à l'exercice précédent elles incluaient les droits de diffusion et les coûts associés à la couverture des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

Exclusion faite des effets des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018, nos dépenses liées aux activités courantes sont demeurées stables d'un exercice à l'autre. Cette année, nous avons continué de faire des investissements additionnels dans nos contenus et nos plateformes numériques.

Exercice terminé le 31 mars

	2019	2018	Écart en %
Revenus	490 146	573 075	(14,5)
Financement public	1 213 729	1 207 749	0,5
Dépenses	(1 754 102)	(1 830 896)	(4,2)
Résultat avant autres gains et pertes	(50 227)	(50 072)	0,3
Résultat net de l'exercice en IFRS	(54 447)	(12 564)	N.S.
Résultat budgétaire de l'exercice¹	(572)	65 304	N.S.

N.S. : Non significatif

¹Cette année, nous avons revu et introduit la mesure non conforme aux IFRS "Résultat budgétaire". Cette mesure comprend les revenus et dépenses inclus, ou financés par notre budget d'exploitation pour l'année fiscale en cours et remplace l'ancienne mesure non conforme aux IFRS "Résultat d'exploitation sur une base courante". Un rapprochement du résultat net avec le résultat budgétaire est présenté à la section Viabilité financière de ce rapport. L'exercice comparatif a été mis à jour pour refléter la définition révisée de notre mesure non conforme aux IFRS.

Le **résultat net en IFRS de l'exercice** correspond à une perte de 54,4 millions de dollars, contre une perte de 12,6 millions de dollars l'an dernier. Cette diminution de 41,9 millions de dollars de notre résultat est surtout liée aux gains et pertes hors exploitation comptabilisés au résultat de l'exercice précédent, qui incluaient un gain net de 54,5 millions de dollars tirés de la vente de notre participation restante dans Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM), et une perte hors trésorerie de 8,0 millions de dollars sur la vente de la Maison de Radio-Canada à Montréal. Exclusion faite de ces éléments, notre **résultat avant les autres gains et pertes** est comparable à celui de l'exercice précédent.

Le **résultat budgétaire de l'exercice** correspond à une perte de 0,6 million de dollars, contre un gain de 65,3 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette baisse de 65,9 millions de dollars s'explique en grande partie par l'inclusion, dans le résultat budgétaire de l'année dernière, du produit de la vente de notre participation dans SiriusXM, établi à 57,6 millions de dollars, et de crédits d'exploitation additionnels reçus pour financer l'inflation salariale. Notre résultat budgétaire est habituellement supérieur à notre résultat en IFRS qui, lui, comprend des dépenses hors trésorerie et d'autres charges non incluses dans notre budget d'exploitation.


 Guy A. Lepage et Élia St-Pierre, de la série *Bébéatrice* | Radio-Canada

FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS

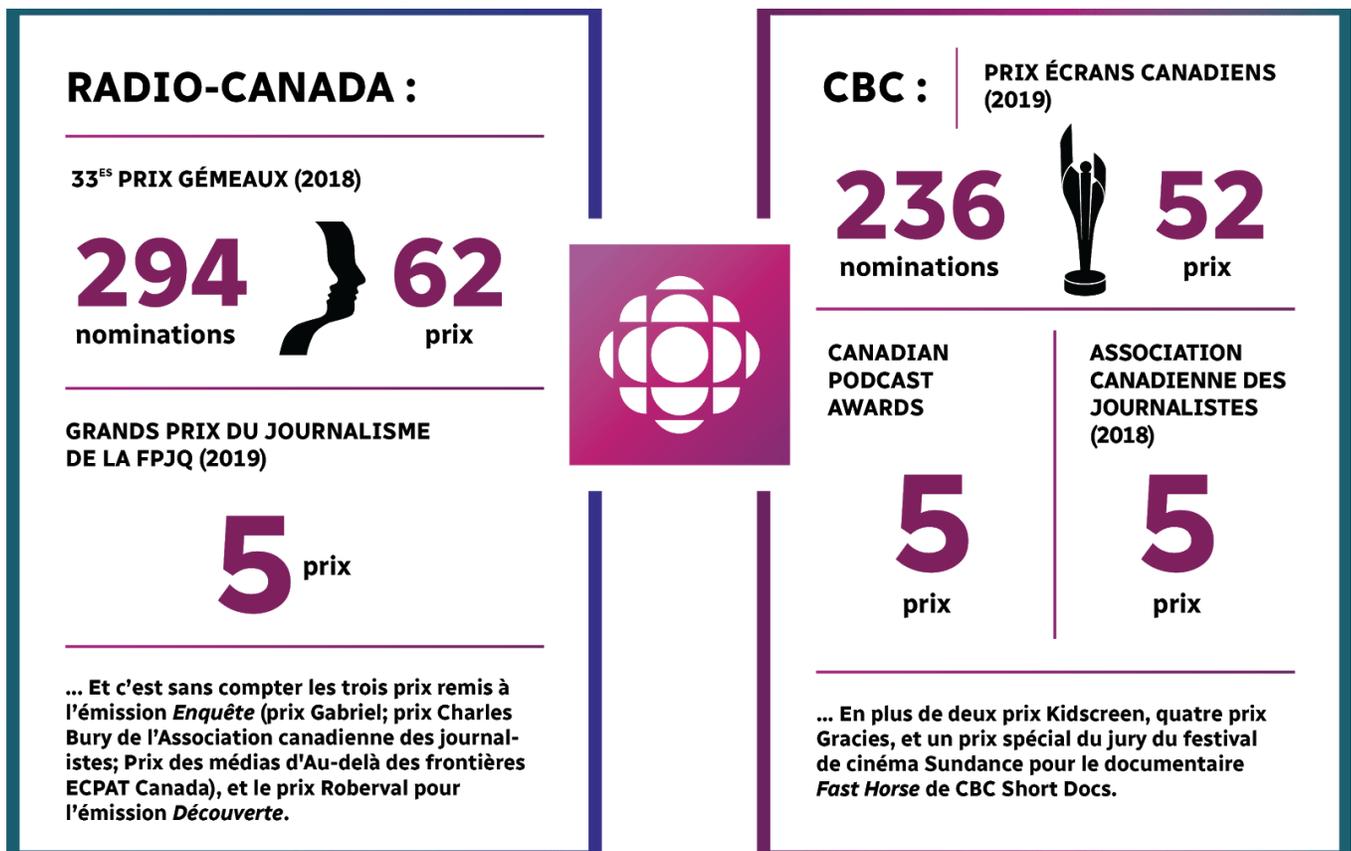
NOUVELLE STRATÉGIE

En mai 2019, nous avons lancé notre nouveau plan stratégique, *Entre nous, c'est pour la vie*, qui s'appuie sur les retombées de la *Stratégie 2020* et sur le succès de nos services actuels. Notre nouvelle stratégie vise à élargir et approfondir l'engagement des Canadiens envers leur diffuseur public, et à guider notre orientation stratégique jusqu'en 2022. Pour savoir comment notre nouvelle stratégie nous aidera à mieux positionner le diffuseur public pour l'avenir, consultez la section *Regard vers l'avenir* : *notre nouveau plan stratégique 2019-2022*.

CONTENU ET SERVICES

RIX

Nous sommes ravis des distinctions que nous avons reçues cette année!



CBC : DE L'EXCELLENT CONTENU CANADIEN ACCESSIBLE JOUR ET NUIT

L'exercice qui vient de se terminer a été marqué par le lancement de CBC Gem, une plateforme de visionnement en ligne offrant plus de 4 000 heures des meilleurs contenus produits au Canada et partout dans le monde. CBC Gem offre un accès en direct et sur demande à la gamme complète des émissions de CBC, la possibilité de regarder CBC Television en direct en tout temps, et un accès à 14 stations de CBC et aux bulletins de nouvelles locales couvrant toutes les régions du pays. Des émissions jeunesse en français de Radio-Canada sont aussi disponibles sur cette plateforme.

Aussi, l'application CBC Gem, gratuite et toujours accessible à l'adresse cbcgem.ca, vous suit partout où vous allez et est offerte sur plusieurs plateformes. Les abonnés peuvent reprendre le visionnement de leurs émissions sur n'importe quel

appareil. Ceux qui choisissent un abonnement payant peuvent profiter de contenus vidéo sur demande sans publicité et de la diffusion en direct de CBC News Network.

Le cinéma canadien vous passionne? Nous aussi! CBC a travaillé en collaboration avec Téléfilm Canada pour diffuser plus de 100 longs métrages canadiens salués par la critique, et souhaite ajouter à son catalogue des productions de l'Office national du film au cours de l'année. Et c'est sans compter les excellents films accessibles sur CBC Films. Enfin, les enfants ne sont pas en reste : CBC Gem propose actuellement plus de 200 heures d'émissions jeunesse de qualité sans publicité, et nous avons l'intention de doubler cette offre au cours de l'année en y ajoutant des séries de fiction originales et des contenus d'ici et d'ailleurs, soigneusement choisis pour divertir les jeunes Canadiens.

L'INNOVATION PROPULSE RADIO-CANADA

Avec le lancement d'une plateforme entièrement revue pour notre service de visionnement en ligne et la conclusion de partenariats avec d'importantes entités médias du marché francophone, l'année a été bien remplie pour ICI TOU.TV. Notre stratégie, qui consiste à offrir en primeur du contenu exclusif aux abonnés payants, a contribué à positionner ICI TOU.TV comme un espace de diffusion unique pour visionner en ligne du contenu de choix en français. Nous avons également ajouté une section dédiée aux émissions en anglais de CBC Television à notre plateforme.

En 2018-2019, Rad, le laboratoire de journalisme numérique de Radio-Canada conçu pour les jeunes auditoires, a imposé sa marque grâce à son approche originale du journalisme et à une présence forte sur les réseaux sociaux. À coups de reportages variés traitant de sujets sociétaux sous un angle original, Rad attire un nouveau public dans un environnement en pleine transition numérique. L'équipe de Rad a également reçu le prix Grafika, catégorie « Projet spécial », pour la direction artistique de capsules au sujet des élections québécoises de 2018.

Le chantier de la nouvelle Maison de Radio-Canada (MRC) s'est accéléré cette année, et nous préparons actuellement toutes les équipes en vue du déménagement : de grandes corvées de ménage sont organisées et des outils sont élaborés pour faciliter le travail dans un environnement ouvert et collaboratif. Avec en son cœur une infrastructure de production et de diffusion d'avant-garde, la nouvelle MRC a été dessinée pour offrir un espace public et favoriser la collaboration et la créativité.

TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE

TOURNÉS VERS L'AVENIR

Notre déménagement dans la nouvelle MRC en 2020 transformera notre quotidien : non seulement nous emménagerons dans un nouvel environnement, mais nous passerons aussi à une nouvelle technologie de production. D'ailleurs, CBC/Radio-Canada a réussi en janvier 2019 sa première diffusion utilisant la technologie IP, qui sera à la base de notre tout nouveau système de radiodiffusion à Montréal. Cette technologie combine les signaux de données vidéo, audio et accessoires en un seul flux IP, qui est ensuite transmis sans fil à la régie. Plus besoin de transmettre par voie filaire les données vidéo, audio et accessoires enregistrées par les caméras, les microphones et les ordinateurs. CBC/Radio-Canada sera la première à utiliser cette technologie de diffusion au Canada, et la nouvelle MRC sera la centrale de diffusion et de production la plus évoluée technologiquement au pays. Nous serons mieux équipés que jamais pour informer et divertir les Canadiens.

PERSONNES ET CULTURE

LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION, C'EST DANS NOTRE ADN

Nous avons tenu en juin 2018 notre tout premier Mois de l'inclusion. Des activités régionales et nationales ont été organisées dans le but d'amorcer un dialogue autour de questions comme : Que signifie l'inclusion à CBC/Radio-Canada? Que faisons-nous pour faciliter les conversations essentielles? À quoi faut-il consacrer nos efforts pour continuer de bâtir un milieu de travail véritablement inclusif qui reflète une diversité de points de vue, d'expériences et d'horizons? Nous avons aussi ajouté une section explorant plus à fond la [diversité et l'inclusion](#) sur notre site web institutionnel, où nous expliquons comment nous avons approfondi notre réflexion à ce propos : après nous être concentrés sur les chiffres et la conformité, nous avons adopté une philosophie beaucoup plus large qu'un simple ensemble de critères.

MESSAGES

Message du président du Conseil

Ce fut un honneur de présider le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada durant cette année marquée par la transformation et la croissance. Avec l'arrivée de nouveaux membres au Conseil, le diffuseur public national du Canada continue d'avancer et de se renouveler. Appuyé par son Conseil d'administration, sa présidente-directrice générale et son Équipe de la haute direction, le diffuseur public est déterminé à maintenir une gouvernance solide et responsable, afin de permettre aux équipes de faire ce qu'elles font le mieux : offrir de l'information et du divertissement hors pair aux Canadiens où qu'ils se trouvent au pays.

Dans toutes ses activités, CBC/Radio-Canada a pour objectif de resserrer les liens qui unissent les Canadiens. Que ce soit par ses contenus exceptionnels dans les deux langues officielles, son aptitude à présenter du contenu régional partout au pays ou son engagement à demeurer la source d'information pertinente et fiable au Canada, le diffuseur public s'efforce de rassembler les Canadiens, tout en célébrant leur diversité.

Nos émissions d'information contribuent assurément, par leur rigueur, à renforcer la démocratie, mais on ne saurait pour autant sous-estimer la contribution des émissions de variétés comme *Tout le monde en parle* ou *Cross Country Checkup*, sur CBC Radio. En cette période où les modèles d'affaires des médias d'information sont rudement mis à l'épreuve, le rôle de CBC/Radio-Canada est plus important que jamais. Après la *Stratégie 2020*, qui visait à nous transformer en diffuseur public moderne et viable à long terme en nous donnant l'infrastructure nécessaire pour offrir le meilleur service possible aux Canadiens, notre nouveau plan triennal place les auditoires et les Canadiens au cœur de nos priorités et de tout ce que nous faisons.

A handwritten signature in black ink that reads "Michael Goldbloom". The signature is fluid and cursive.

Michael Goldbloom
Président, Conseil d'administration

Message de la présidente-directrice générale

Cette première année à la barre de CBC/Radio-Canada a été pour moi extrêmement stimulante. Je me sens privilégiée de travailler pour le diffuseur public à une époque où nous sommes plus que jamais appelés à être une source de nouvelles dignes de confiance, à assurer une solide présence au sein des communautés et à agir comme vecteur de créativité et de diversité dans la programmation canadienne. Je suis particulièrement fière du dévouement, de la créativité et du talent extraordinaires de tous les membres de notre personnel.

Cette année en a aussi été une de changements, et c'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de notre Équipe de la haute direction et du Conseil d'administration. Nous avons maintenant réalisé les objectifs de la *Stratégie 2020*, et nous pouvons être fiers d'avoir réussi à attirer en moyenne 20,2 millions de Canadiens tous les mois sur nos plateformes numériques, venus profiter de notre programmation captivante et s'informer en toute confiance, notamment lorsque surviennent des événements qui marquent l'actualité. Depuis mon entrée en poste, j'ai parcouru le pays d'un océan à l'autre. Ce que je retiens de toutes mes rencontres avec les Canadiens de St. John's, d'Iqaluit, de Vancouver et de partout ailleurs, c'est leur amour et leur attachement sincères pour le travail que nous faisons; notre travail a un impact réel sur leur vie de tous les jours, où qu'ils soient, mais particulièrement dans les régions éloignées et nordiques du Canada.



Le 22 mai 2019, nous avons lancé notre nouvelle stratégie triennale : *Entre nous, c'est pour la vie*. Notre plan est de nous rapprocher encore plus des Canadiens en les plaçant au cœur de tout ce que nous faisons. Au cours des trois prochaines années, nous allons proposer des expériences personnalisées et centrées sur les auditoires qui créeront des liens entre les Canadiens et leurs communautés, leur pays et le reste du monde. Le lien de proximité entre CBC/Radio-Canada et les Canadiens est l'avantage concurrentiel que nous avons sur les géants mondiaux du numérique. Nous présenterons le meilleur contenu qui soit à nos enfants et à nos jeunes afin de bâtir une relation durable avec les Canadiens de tous les âges. Nous continuerons d'accorder la priorité à notre offre au niveau régional et auprès des groupes habituellement sous-représentés. Nous renforcerons notre rôle à titre de marque la plus digne de confiance du Canada. C'est l'engagement que nous prenons pour maintenir la qualité et l'intégrité de nos nouvelles et de nos émissions. Enfin, nous ferons rayonner le Canada dans le monde en exportant ce que nous faisons de mieux et en nous assurant de prendre la place qui nous revient sur la scène internationale.

Les changements positifs ont été nombreux cette année, et je suis fière de ce que nous avons accompli. Je suis impatiente de relever les défis que la prochaine année nous réserve et de raconter d'autres histoires canadiennes. *Entre nous, c'est pour la vie*.



Catherine Tait
Présidente-directrice générale



TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE NOUS	10
NOTRE PLAN DE REDDITION DE COMPTES	14
REGARD VERS L'AVENIR : NOTRE NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022	31
PERSONNES ET CULTURE	35
TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE	37
VIABILITÉ FINANCIÈRE	39
GESTION DE RISQUES ET GOUVERNANCE	52
QUESTIONS COMPTABLES	66
REVUE FINANCIÈRE	67
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	68

Dans le présent compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation (rapport de gestion), les vocables « nous », « notre », « nos » et « la Société » signifient CBC/Radio-Canada. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de CBC/Radio-Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

Tous les montants indiqués sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Voici quelques renseignements utiles pour faciliter la compréhension du rapport de gestion :

SAISONNALITÉ

La majeure partie de nos revenus est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché, de l'économie en général et du rendement de la grille. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation. Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur la stratégie, les objectifs et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Les verbes « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « planifier », « estimer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des énoncés prospectifs. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Gestion des risques et gouvernance* du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Nous mesurons notre rendement au moyen de données fournies par des outils internes et des fournisseurs externes. Ces données s'appuient sur des calculs qui nous paraissent raisonnables pour la période visée, mais leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait de la transformation numérique qui caractérise actuellement l'industrie médiatique. Par exemple, les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, la Société et les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Avec l'avènement de nouvelles méthodes de collecte des données, certains chiffres pourraient ne plus être comparables avec les chiffres publiés précédemment. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer nos indicateurs de rendement stratégiques et opérationnels, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données et d'appliquer les pratiques exemplaires de l'industrie.

MESURE NON CONFORME AUX IFRS

Le présent rapport comprend la mesure « résultat budgétaire », qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Le résultat budgétaire, qui remplace la mesure non conforme aux IFRS « résultat d'exploitation sur une base courante » utilisée précédemment, exclut les gains et pertes sur la sortie d'immobilisations corporelles ainsi que les résultats de notre filiale. Nous sommes d'avis que ce changement nous permettra de fournir une information plus utile aux lecteurs externes de nos rapports financiers, puisque cette nouvelle façon de faire est mieux arrimée aux pratiques de gestion du rendement appliquées à l'interne par la haute direction. Ce changement n'a aucune incidence sur les résultats en IFRS communiqués précédemment.

À PROPOS DE NOUS

QUI NOUS SOMMES	NOTRE MISSION	NOTRE VISION	NOS VALEURS
CBC/Radio-Canada est le diffuseur public national du Canada, et est régi par la <i>Loi sur la radiodiffusion</i> .	CBC/Radio-Canada fait rayonner la culture canadienne et soutient la vie démocratique en offrant un large éventail de contenus diversifiés qui informent, éclairent et divertissent.	<i>Entre nous, c'est pour la vie.</i>	Intégrité Créativité Pertinence Inclusion

À l'ère de la multiplication à l'infini des contenus internationaux, notre mandat qui consiste à informer, à éclairer et à divertir est plus pertinent que jamais. La *Loi sur la radiodiffusion* énonce que notre programmation devrait :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue;
- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace possible, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

Nous devons aussi offrir, en vertu du paragraphe 46(2) de la *Loi*, un service international assuré par Radio Canada International (RCI). RCI (rcinet.ca) est disponible en cinq langues : français, anglais, espagnol, arabe et mandarin.

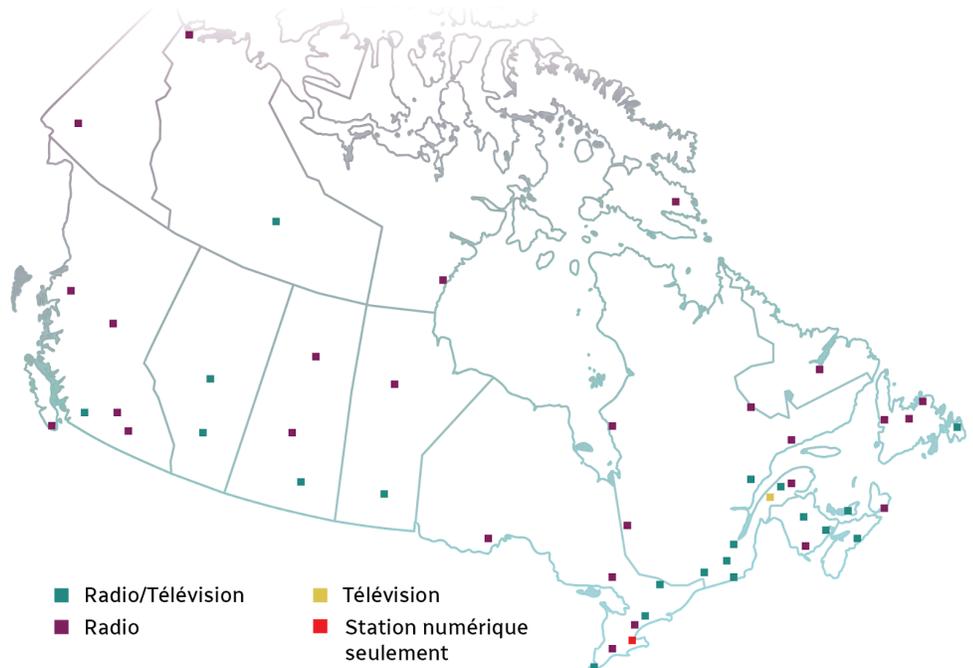
Nous devons nous conformer aux conditions de licence et aux autres exigences réglementaires établies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de même qu'à toute obligation, en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*, pouvant s'appliquer à notre utilisation du spectre des radiocommunications.

Nos valeurs organisationnelles déterminent nos façons de faire. Elles appuient notre plan stratégique et sous-tendent les comportements et la culture que nous devons mettre en œuvre pour remplir notre mission et notre vision. Plus que de simples mots, ces valeurs offrent une image actuelle de nos meilleurs atouts et une définition de référence pour les Canadiens, en plus d'orienter la mise en œuvre de nos initiatives stratégiques.

NOS ACTIVITÉS

Au 31 mars 2019, nous avons à notre emploi 6 497 employés permanents, 383 employés temporaires et 579 employés contractuels. Nos employés proviennent de tous les horizons et d'une variété de cultures. Leur apport est crucial, et c'est grâce à eux que nous arrivons à incarner le Canada d'aujourd'hui.

En tant que diffuseur public national du Canada, nous sommes guidés par notre mission, notre vision et nos valeurs pour faire le lien entre tous les Canadiens, et pour faire connaître nos histoires, notre culture et nos nouvelles, au Canada et dans le monde entier, jour après jour. Le siège social de la Société se trouve à Ottawa. Nos deux têtes de réseaux sont à Montréal (français) et à Toronto (anglais), et nous sommes présents dans les communautés de tout le pays avec 27 stations de télévision, 88 stations de radio et une station uniquement numérique. Nous avons cinq chaînes de télévision spécialisées et quatre réseaux radiophoniques nationaux – deux dans chaque langue officielle. Nous avons aussi sept bureaux permanents à l'étranger, ainsi que la capacité d'ouvrir, au besoin, des mini bureaux dans des endroits clés.



Source : Carte des stations de CBC/Radio-Canada. Cette carte indique l'emplacement géographique de nos stations de radio et de télévision et de nos stations affiliées autorisées par le CRTC partout au Canada. On y trouve également notre station consacrée uniquement aux services numériques, même si les autres stations offrent également ce type de services. Cette carte ne tient toutefois pas compte de nos divers centres de collecte de l'information et de nos bureaux journalistiques à l'étranger, qu'ils soient permanents ou éphémères.

NOS SERVICES

Nous portons une attention particulière aux besoins des communautés autochtones du Canada, et nous avons à cœur de les refléter dans nos actions et notre programmation. C'est pourquoi nous diffusons une programmation en huit langues autochtones (chipewyan, cri, gwich'in, inuktitut, inuvialuktun, langue des Esclaves du nord, langue des Esclaves du sud et tlicho) par l'intermédiaire de CBC North. Nous offrons six canaux de contenu de CBC/Radio-Canada partout en Amérique du Nord dans le cadre d'un partenariat avec la radio par satellite SiriusXM. Nous nous associons également avec d'autres diffuseurs publics francophones sur la plateforme internationale TV5MONDE, où nous diffusons des contenus canadiens en français.



NOTRE CONTEXTE OPÉRATIONNEL

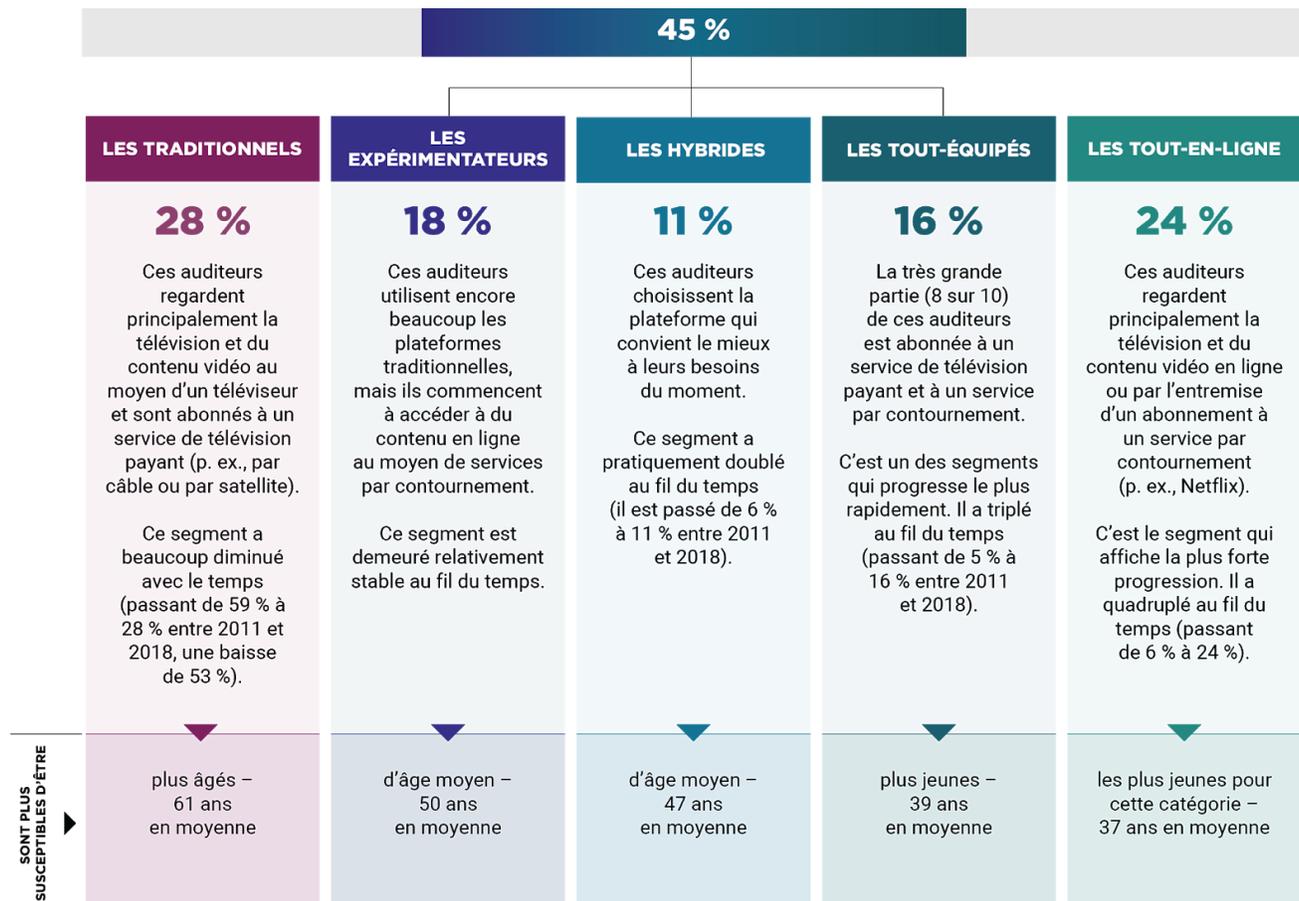
La technologie permet aux Canadiens de consommer sur de multiples appareils – téléviseur, radio, tablette, téléphone intelligent, ordinateur portable, etc. – des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs d’ici et d’ailleurs. De toute évidence, la concurrence pour conquérir les auditoires s’intensifie.

L’évolution rapide de la technologie se répercute sur tous les maillons de la chaîne de valeur, notamment sur la production, la distribution et la consommation des contenus. Les entreprises médiatiques doivent rivaliser d’innovation pour capter l’attention des auditoires et conserver leur pertinence.

COMMENT LES AUDITOIRES ACCÈDENT AUX CONTENUS

Les options pour regarder la télévision ou des vidéos se multiplient. En fait, les Canadiens ne consomment pas moins de contenus : ils y accèdent différemment. Si elles veulent attirer des consommateurs et les retenir, les entreprises médiatiques doivent absolument comprendre les segments d’auditoire.

PRÈS DE LA MOITIÉ DES CANADIENS REGARDENT UNE COMBINAISON DE CONTENUS TRADITIONNELS ET EN LIGNE



Source : Observateur des technologies médias (OTM). Voir le rapport sur les [Profil d’écoute des Canadiens](#) pour plus d’information.

* « Service par contournement » désigne les services payants de vidéo en continu comme Netflix, Crave, Club Illico et Amazon Prime Video.

Chez les jeunes adultes canadiens, le défi est particulier. Ils sont plus connectés, plus mobiles et plus à même de consommer du contenu des quatre coins du monde que toutes les générations qui les ont précédés. Pour les satisfaire, les entreprises médiatiques doivent continuellement innover, autrement dit créer du contenu vidéo et télévisuel sur mesure pour eux, développer de nouveaux formats adaptés à de nouvelles plateformes, et créer et produire du contenu attrayant pour la baladodiffusion et l’écoute en continu, en plus d’aller à leur rencontre de toutes les façons possibles.



TOUTE TRANSFORMATION APPORTE SON LOT DE POSSIBILITÉS

CBC/Radio-Canada a aujourd'hui l'occasion de jouer un rôle encore plus important en créant des histoires canadiennes passionnantes et en faisant leur promotion dans l'univers numérique. Au moyen de partenariats avec d'autres entreprises médiatiques, nous voulons rejoindre les auditoires sur les plateformes ou les canaux de distribution qu'ils choisissent. En réalité, notre vision est de faire rayonner la culture et les voix canadiennes chez nous comme dans le reste du monde, notamment grâce à des partenariats internationaux avec d'autres diffuseurs publics et des géants de l'industrie.

Nous y voyons aussi l'occasion de rehausser la qualité des informations fiables offertes à l'ensemble des Canadiens et l'accès à ce contenu. À titre de diffuseur public, nous devons absolument bâtir une relation de confiance avec nos auditoires afin de conserver notre pertinence. Dans son plus récent rapport sur les tendances mondiales du divertissement et de l'industrie des médias, PwC révèle que la capacité de gagner et de garder la confiance des consommateurs constitue de plus en plus un facteur de différenciation clé¹. À l'avenir, les marques médiatiques les plus pertinentes seront celles qui suscitent la confiance du public.

LES GÉANTS ÉTRANGERS DU NUMÉRIQUE

La mondialisation des contenus d'information et de divertissement a complètement bouleversé l'écosystème médiatique canadien. Aujourd'hui, d'énormes entreprises étrangères présentes partout dans le monde (p. ex., Facebook, Amazon, Apple, Netflix, Spotify, Google et YouTube, ainsi que les nouveaux services de visionnement en ligne comme Disney+ et CBS All Access) livrent concurrence aux entreprises canadiennes pour gagner la faveur des auditoires canadiens. Ces géants étrangers profitent de leur énorme bassin mondial d'abonnés pour inonder les marchés nationaux comme celui du Canada de contenu étranger attirant. C'est pourquoi nous devons nous assurer que les histoires et les expériences canadiennes sont accessibles, et qu'il est possible de les découvrir dans une mer de contenus étrangers.

SOURCES DE FINANCEMENT ET DE REVENUS

La fragmentation des auditoires et l'exode des revenus publicitaires et d'abonnement vers les plateformes numériques entraînent à la baisse le chiffre d'affaires des diffuseurs traditionnels, et les revenus du numérique, quoiqu'en augmentation, ne comblent pas la différence. Aussi, les habitudes de consommation des auditoires, comme le phénomène de la réduction des services, tirent vers le bas les revenus des entreprises de services de télévision par câble, par satellite et sur IP.

Nos frontières ne protègent plus l'accès au marché canadien, et dans un contexte de concurrence féroce pour capter l'attention des auditoires, les entreprises étrangères investissent massivement dans des contenus originaux et font grimper les coûts de production des contenus canadiens de qualité.

Toutes ces pressions financières mettent en évidence l'urgence de trouver de nouvelles façons de financer le système canadien de radiodiffusion de manière à assurer la création de contenus canadiens de grande qualité, y compris en information, pour les auditoires de demain.

DÉCOUVRABILITÉ DES CONTENUS CANADIENS

En plus de financer et de créer d'excellents contenus canadiens, nous devons faire savoir aux Canadiens que ces contenus existent. Dans un univers numérique où les options sont illimitées, il est primordial d'élaborer et de mettre en place des mesures qui s'appliquent à tous les acteurs du système canadien de radiodiffusion – les diffuseurs traditionnels et numériques, canadiens et étrangers – afin de nous assurer que les Canadiens peuvent découvrir ces contenus.

DONNÉES : ACCÈS ET UTILISATION

À l'ère du numérique, l'analytique est une compétence essentielle. Pour améliorer l'expérience des utilisateurs en ligne et concevoir du contenu qui réponde à leurs préférences, il est essentiel d'avoir accès aux données sur la consommation de contenu par les Canadiens. L'objectif est de susciter de l'intérêt et de l'engagement au moyen d'un contenu personnalisé. Une mauvaise utilisation de ces données peut toutefois enfreindre le droit à la vie privée et miner la confiance des consommateurs.

Pour que leurs produits trouvent leur public, les entreprises médiatiques utilisent une diversité de plateformes de distribution comme Facebook, YouTube, Google et Netflix. Ces intermédiaires numériques sont des moyens efficaces de livrer des contenus aux Canadiens, mais dès lors que l'on y recourt, on n'a plus accès à l'information sur l'utilisation qui est faite de ces contenus. Et c'est regrettable, car ces données recèlent de renseignements précieux sur les préférences et les comportements des utilisateurs, et permettent aux entreprises médiatiques d'améliorer l'expérience qu'elles proposent à leurs auditoires.

¹ Source : PwC, Global Entertainment & Media Outlook 2018-2022.

NOTRE PLAN DE REDDITION DE COMPTES

Conformément à l'engagement pris par le gouvernement fédéral dans son budget 2016, CBC/Radio-Canada est heureuse de présenter les projets qu'elle a réalisés grâce au réinvestissement du gouvernement dans le diffuseur public pour qu'il améliore les services offerts aux Canadiens.

NOTRE PLAN STRATÉGIQUE – STRATÉGIE 2020



La *Stratégie 2020* visait à faire du diffuseur public une entreprise médiatique numérique. Nous voulions toucher davantage de Canadiens sur les différentes plateformes qu'ils fréquentent et mieux répondre à leurs besoins. Aujourd'hui, notre transformation est impressionnante : plus de 20 millions de Canadiens accèdent maintenant à nos plateformes numériques tous les mois.

Notre nouvelle stratégie triennale *Entre nous, c'est pour la vie* mise sur cette transformation numérique, tout en accordant résolument la priorité à nos auditoires. Nous voulons personnaliser leur expérience avec le diffuseur public, les amener à interagir davantage avec nos contenus afin d'entretenir avec les Canadiens – y compris les enfants et les jeunes – une relation qui durera toute leur vie, et les rejoindre là où ils sont, c'est-à-dire dans leurs collectivités ou dans les communautés d'intérêts qu'ils créent. Nous voulons mieux refléter, dans nos contenus et notre effectif, les réalités changeantes de la population canadienne, et faire rayonner davantage les histoires canadiennes à travers le pays et dans le monde.

C'est ainsi que nous allons accroître la valeur du diffuseur public pour les Canadiens.

RÉINVESTIR DANS LA RADIODIFFUSION PUBLIQUE

Dans son budget 2016, le gouvernement fédéral a effectué un investissement additionnel de 75 millions de dollars dans CBC/Radio-Canada pour 2016-2017, investissement passant à 150 millions de dollars les années suivantes. Comme le mentionne le document sur le budget, « l'annulation des coupures précédentes permettra à CBC/Radio-Canada d'investir dans les priorités décrites dans la *Stratégie 2020 : Un espace pour nous tous*, ce qui mènera à la création de contenu canadien plus numérique, plus local et d'une portée plus ambitieuse² ».

Ce financement continue de nous donner la stabilité et la souplesse dont nous avons besoin pour déployer notre stratégie numérique et investir dans l'avenir.

En 2018-2019, environ la moitié de cet argent a servi à créer de nouveaux contenus pour toutes nos plateformes, et le reste, à continuer sur notre lancée en ce qui a trait aux initiatives stratégiques essentielles et à renforcer les services existants.

Voici concrètement les initiatives que nous avons prises :

POURSUIVRE NOTRE TRANSFORMATION (34 M\$ À COMPTER DE 2017-2018), INCLUANT :

- Offrir aux Canadiens les services en ligne qu'ils attendent en investissant dans le savoir-faire et les créateurs du numérique :
 - Rehausser le service grâce à une compréhension plus fine des besoins des auditoires et resserrer les liens qui les unissent à leur diffuseur.
 - Améliorer l'expérience numérique des utilisateurs et réaliser une meilleure intégration de notre contenu avec les technologies émergentes.
- Accélérer le travail de recherche et développement pour améliorer nos services :
 - Adapter notre contenu aux nouvelles technologies comme les haut-parleurs intelligents et la réalité virtuelle.
 - Maximiser l'information tirée des données fournies par la Boussole électorale de Radio-Canada.
 - Rendre notre contenu et nos plateformes numériques plus accessibles aux Canadiens ayant une déficience physique, notamment auditive ou visuelle.
 - Mettre notre contenu numérique à la disposition des enseignants et des étudiants sur notre portail éducatif Curio.ca.
- Favoriser l'innovation en cultivant nos liens avec de jeunes créateurs et la grande communauté technologique, notamment avec des événements comme les hackathons et la Journée de l'innovation de Radio-Canada.
- Assurer la stabilité du financement de la programmation et des services existants, dont les émissions de radio comme *Unreserved* animée par Rosanna Deerchild et *Out in the Open* avec Piya Chattopadhyay. Nous avons également continué de diffuser encore plus d'émissions originales à la grille d'ICI PREMIÈRE telles que *Les grands entretiens* et *On dira ce qu'on voudra*.



L'avocate Marcie Diggs (Vinessa Antoine) de l'émission dramatique *Diggs Town*, produite à Halifax pour CBC | CBC

² Source : Assurer la croissance de la classe moyenne, Budget 2016, 22 mars 2016, p. 213.

CRÉER DE NOUVEAUX CONTENUS CANADIENS (92 M\$ À COMPTER DE 2017-2018), INCLUANT :

- Enrichir notre programmation télé afin de satisfaire l'appétit de nos auditoires pour du contenu canadien distinctif et de grande qualité. Des émissions comme *La grande traversée*, *Diggstown*, *Canada's Smartest Person Junior* et des séries documentaires voués aux arts comme *In the Making* ont toutes profité de cet investissement. Ce coup de pouce nous a permis d'offrir plus de contenu original canadien, comme une nouvelle saison de la populaire émission *Deuxième chance* sur ICI TÉLÉ.
- Créer des productions canadiennes distinctives numériques, comme *Les bogues de la vie*.
- Intéresser les jeunes auditoires avec des projets numériques comme *Le monde est petit* et leur faire découvrir le journalisme sur la nouvelle plateforme de nouvelles CBC Kids, créée pour les jeunes, par des jeunes.
- Enrichir la programmation offerte sur nos plateformes de télévision par contournement en y ajoutant du contenu sur abonnement comme les émissions *Plan B* et *Le monstre* sur ICI TOU.TV EXTRA, et *Luther* et *Fortitude* sur CBC Gem.
- Faire découvrir aux Canadiens de grands événements culturels et des prestations emblématiques comme le ballet *Casse-Noisette* (interprété par Les Grands Ballets) à Radio-Canada.
- Accorder une place plus grande à la programmation autochtone originale comme les prix Wapikoni et *L'appel du Nord*, et les courts métrages présentés par CBC Short Docs : *Retake*, *I Hold The Dehcho In My Heart* et le documentaire primé *Fast Horse*.
- Mettre à profit le savoir-faire canadien en baladodiffusion pour mettre en ligne de nouveaux contenus originaux comme *Uncover: The Village*, *Front Burner*, *Cavale*, *Radical* et de nouveaux livres audio comme *Paul dans le Nord* sur ICI PREMIÈRE.
- Multiplier les grands événements qui soudent les Canadiens comme *Minuit moins une pour la planète* et le gala des prix Juno.
- Se rapprocher des communautés de partout au pays, notamment des communautés de langue officielle en situation minoritaire, en offrant une programmation culturelle régionale comme *Absolutely Canadian*, la pièce *Dehors*, interprétée sur une scène de Winnipeg, *Conséquences* et *À la valdrague* en provenance de l'Acadie, sans oublier *Vraisemblable* de l'Ontario.
- Multiplier les plateformes de contenu numérique comme la zone Jeunesse d'ICI TOU.TV, Rad, Espaces autochtones, Première PLUS et CBC Indigenous.
- Accroître la diversité du cinéma grâce au Breaking Barriers Film Fund destiné à soutenir les cinéastes canadiens sous-représentés dans l'industrie. Trois projets de longs métrages ont été sélectionnés cette année : *American Woman*, *Clifton Hill* et *Rustic Oracle*.
- Assurer une présence convaincante des films canadiens au TIFF; huit œuvres provenant de CBC Films, nouvellement rebaptisée, dont *Mouthpiece*, *The Grizzlies* et *Falls Around Her*, ont été présentées aux festivaliers.
- Soutenir la production et la promotion de films en français grâce à des investissements dans des films comme *Matthias* et *Maxime*.



Tantoo Cardinal en Mary Birchbark dans *Falls Around Her* | CBC



AMÉLIORER NOS SERVICES EXISTANTS EN INVESTISSANT DANS DES ÉMISSIONS ET DES SERVICES CIBLÉS (24 M\$ À COMPTER DE 2017-2018), INCLUANT :

- Soutenir de manière durable le projet de numérisation de nos archives en langues autochtones, basé à Yellowknife, qui vise à numériser une collection inestimable d'entrevues et de contenus originaux couvrant plusieurs décennies. Depuis le lancement du projet en 2017, onze archivistes ont numérisé et catalogué des dizaines de milliers d'heures de documents en huit langues autochtones.
- Appuyer le projet de numérisation des archives destiné à préserver le patrimoine canadien incarné dans les contenus et les histoires d'ici, et à le rendre plus accessible et facile à consulter via un catalogue plus systématique. Cela permettra aux créateurs de contenus de le consulter immédiatement pour des fins de réutilisation ou autres.
- Continuer à soutenir la musique canadienne et la relève à l'échelle locale en multipliant les captations de prestations d'artistes canadiens et les projets comme la diffusion du Gala du Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens, *les Révélations* – l'événement multiplateforme d'ICI MUSIQUE – et *Music Day on CBC*, une journée consacrée à la musique canadienne sur toutes les plateformes qui a précédé la présentation en direct du gala des prix Juno de 2019.
- Investir dans ICI TOU.TV, ICI TOU.TV EXTRA et CBC Gem pour diversifier notre contenu et accroître sa découvrabilité.
 - Lancer de nouvelles plateformes avec une présentation au goût du jour et de nouvelles fonctionnalités qui séduisent les utilisateurs.
 - Conclure de nouveaux partenariats novateurs entre ICI TOU.TV et des producteurs de contenu vidéo dans l'écosystème médiatique de langue française.
 - Élargir le catalogue de contenu de CBC Gem en optimisant les données et les techniques analytiques afin d'éclairer la prise de décisions relatives aux acquisitions et de planifier les nouvelles sorties.
- Continuer de soutenir des émissions de radio incontournables comme *White Coat*, *Black Art* et assurer l'avenir de l'émission *The Sunday Edition* dans son format de trois heures.
- Enrichir la couverture de la scène internationale sur toutes les plateformes, en recourant à la formule novatrice des bureaux éphémères et en déployant des reporters de manière judicieuse.
- Raffermer notre présence régionale partout au pays en prenant les moyens suivants :
 - Couvrir l'actualité locale sur les plateformes numériques 18 heures par jour, 7 jours par semaine toute l'année.
 - Ouvrir le dialogue avec nos auditoires sur toutes les plateformes en transportant plus souvent nos équipes de production directement dans les communautés locales, surtout dans les collectivités éloignées comme celles du Nord et à l'extérieur des grandes villes (p. ex., le Nunavut, le nord de l'Ontario, le Bas-Saint-Laurent).
 - Former de jeunes professionnels au journalisme numérique à notre centre de formation à Regina, en prenant soin de refléter la diversité culturelle.

Comme on peut le voir, le réinvestissement du gouvernement a été un important facteur de succès dans notre rôle auprès des Canadiens. Au cours de l'exercice 2019-2020, nous aurons le plaisir de communiquer comment cet argent nous aidera à réaliser les cinq grandes priorités de notre nouveau plan stratégique (pour en savoir davantage, voir la section *Regard vers l'avenir : notre nouveau plan stratégique 2019-2022*).

MESURER NOTRE RENDEMENT

Mesurer et évaluer le rendement de CBC/Radio-Canada : voilà deux aspects importants de notre *Stratégie 2020*. Ainsi, c'est en mesurant la perception des Canadiens à l'égard de nos services et en nous assurant que nous atteignons des cibles de réussite mesurables que nous évaluons notre rendement. Notre cadre de mesure du rendement couvre quatre domaines : notre mandat et notre vision (indicateurs provenant d'un sondage de perception), la *Stratégie 2020* (indicateurs stratégiques), nos indicateurs d'impacts du réinvestissement (communiqués annuellement) et nos composantes médias (indicateurs opérationnels).

NOTRE RENDEMENT – MANDAT ET VISION

L'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer les perceptions relativement à notre rendement est essentiel pour démontrer notre responsabilité envers les Canadiens à titre de diffuseur public national du Canada. Le sondage de perception portant sur le mandat et la vision montre comment les Canadiens voient leur diffuseur public, et dans quelle mesure ils jugent que nos services sont conformes au mandat de la Société et à la vision de la *Stratégie 2020*. Les données proviennent d'un sondage mené auprès d'un échantillon représentatif de Canadiens francophones et anglophones³.

Les faits saillants du plus récent sondage de 2018-2019 sont présentés ci-après. Des résultats plus détaillés sont consignés dans notre [tableau de bord interactif](#).

84 %

des Canadiens utilisent au moins un de nos services de télévision, de radio ou en ligne sur une base mensuelle.

81 % des Canadiens croient qu'il est très important pour le Canada d'avoir un diffuseur public national comme CBC/Radio-Canada.

69 % des Canadiens sont fortement en accord avec le fait qu'il existe un besoin et un rôle clairs pour CBC/Radio-Canada dans le futur.

65% OU PLUS DES CANADIENS SONT TOUT À FAIT D'ACCORD POUR DIRE QUE LA PROGRAMMATION DE CBC/RADIO-CANADA...



70 % est de grande qualité



68 % reflète les différentes régions du Canada



66 % est informative



65 % appuie la création de contenu canadien original

³ Source : Sondage Mission Metrics, 2018-2019, TNS Canada (1 000 anglophones et 1 000 francophones par sondage). Les sondages sont effectués chaque année, à l'automne et au printemps. Les pourcentages représentent la proportion de Canadiens qui ont accordé à CBC/Radio-Canada des notes élevées (c.-à-d. 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points).

NOTRE RENDEMENT – STRATÉGIE 2020

Le rapport de performance de la *Stratégie 2020* présente un suivi relatif aux objectifs nationaux de notre plan stratégique actuel. Nous avons déterminé en 2014 et en 2015 des objectifs à long terme. Au cours de la période de cinq ans qui s'est terminée en 2018-2019, nous avons mesuré les progrès accomplis dans l'atteinte de ces objectifs au moyen de cibles annuelles.

Huit indicateurs sont utilisés afin de mesurer nos progrès dans quatre grands domaines : l'auditoire/le marché, l'infrastructure, les personnes et la viabilité financière. Notre objectif est d'accroître notre valeur aux yeux de tous les Canadiens et de resserrer nos liens avec eux. Avec ce but en tête, nous avons réservé quatre de ces huit indicateurs à l'évaluation de nos liens avec l'auditoire/le marché. Lorsque nous avons lancé notre stratégie, nous voulions, d'ici 2020 :

- que trois Canadiens sur quatre (75 %) estiment qu'au moins un de nos services est très important pour eux (indicateur 1);
- que les Canadiens continuent d'être fortement d'accord pour dire que nos émissions d'information reflètent la diversité des opinions, et traitent de manière objective des sujets abordés (indicateur 2);
- augmenter notre portée numérique afin que 18 millions de Canadiens utilisent nos plateformes numériques tous les mois, et accroître le nombre d'interactions numériques que les Canadiens ont avec nos services (indicateurs 3 et 4).

Afin d'atteindre nos objectifs en matière d'auditoire, nous transformons notre infrastructure, notamment en réduisant de 50 % notre empreinte immobilière (indicateur 5). Nous transformons également l'environnement de travail de nos employés, en nous attachant principalement à accroître leur mobilisation (indicateur 6) et le reflet de la diversité canadienne (indicateur 7). Nous réduisons nos coûts pour être plus viables financièrement (indicateur 8).

Les indicateurs de la *Stratégie 2020* sont présentés ci-dessous.

INDICATEURS	RÉSULTATS 2017-2018	CIBLES 2018-2019	RÉSULTATS 2018-2019	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES
Auditoire/marché				
1. Importance pour moi (% très important) ⁴	57,1 %	58,8 %	58,0 %	●
2. Les émissions d'information ont des opinions diversifiées et sont objectives (% fortement en accord) ⁴	52,7 %	55,0 %	53,1 %	○
3. Portée numérique de CBC/Radio-Canada (en millions) ⁵	18,5	18,0	20,2	●
4. Nombre d'interactions numériques avec CBC/Radio-Canada tous les mois (en millions) ⁶	159,1	145,2	163,1	●
Infrastructure				
5. Diminution de l'empreinte immobilière (en millions de pieds carrés de superficie locative) ⁷	3,8	3,7	3,7	●
Personnes				
6. Mobilisation des employés (% qui sont fiers d'être associés) ⁸	85,0 %	87,0 %	87,0 %	●
7. Diversité des employés (% des nouveaux employés) ⁹	27,8 %	25,4 %	29,8 %	●
Finances				
8. Cible de réduction des coûts atteinte (en millions \$)	93,1 \$	104,0 \$	104,0 \$ ¹⁰	●

● Cible atteinte ou dépassée ● Cible partiellement atteinte ○ Cible manquée

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (p. ex., téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et

⁴ Source : Sondage Mission Metrics, TNS Canada. Pourcentage de répondants ayant accordé une note de 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points. Pour l'importance pour moi (indicateur 1), la question posée est « En utilisant une échelle de 1 à 10 où 1 signifie "pas du tout important" et 10 signifie "très important", dans quelle mesure Radio-Canada est-elle importante pour vous? » Pour les émissions d'information (indicateur 2), le résultat correspond à la moyenne des réponses données à deux questions : Les émissions d'information de CBC/Radio-Canada « reflètent une diversité d'opinions sur de nombreux enjeux » et « couvrent les enjeux majeurs de façon équilibrée et équitable ».

⁵ Source : Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC et Radio-Canada. Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques d'avril 2018 à mars 2019, Canada.

⁶ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visites d'avril 2018 à mars 2019, Canada.

⁷ Nos résultats liés à la superficie locative excluent les locaux à l'extérieur du pays (p. ex., les bureaux à l'étranger), les sites d'émetteurs, les stationnements et les baux pour des lieux réservés uniquement à l'entreposage (c.-à-d. ne servant pas aux activités de radiodiffusion).

⁸ Source : Gallup Consulting, sondage Dialogue 2018. Pourcentage des employés qui sont fiers d'être associés à CBC/Radio-Canada. Il s'agit donc de ceux qui ont accordé une note de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5 dans le cadre d'un sondage auprès d'un échantillon représentatif d'employés.

⁹ Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles. Elle correspond au pourcentage de nouveaux employés recrutés à l'externe pour des postes de 13 semaines ou plus.

¹⁰ Représente la réduction budgétaire cumulée sur une base annuelle.

exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.

Auditoire/marché

Indicateur 1 : Les Canadiens continuent d'avoir une perception positive de CBC/Radio-Canada. Six Canadiens sur dix croient fermement que nous sommes importants pour eux; ce résultat a augmenté de près d'un point depuis l'an dernier et se trouve tout près de la cible de 2018-2019.

Indicateur 2 : Les résultats du sondage de perception relatifs aux émissions d'information sont demeurés relativement stables comparativement à l'an dernier. Un Canadien sur deux est convaincu que nos émissions d'information sont objectives et présentent une diversité d'opinions. Le score est toutefois inférieur à la cible.

Indicateur 3 : Notre portée numérique a continué de s'accroître au-delà de la cible annuelle. Chaque mois en moyenne, 20,2 millions de Canadiens accèdent à nos plateformes numériques pour se divertir et s'informer, notamment lorsque surviennent des événements qui marquent l'actualité.

Indicateur 4 : Stimulées par le succès de notre couverture des événements marquants de l'année, comme les élections provinciales, l'accident qui a décimé l'équipe de hockey de Humboldt et la tourmente de SNC-Lavalin, les interactions numériques mensuelles ont continué d'augmenter pour se fixer à 163,1 millions, dépassant la cible annuelle.

Infrastructure

Indicateur 5 : Nous avons atteint notre cible annuelle de décroissance, soit 3,7 millions de pieds carrés de superficie locative après la vente de l'immeuble de Calgary en juillet et la réduction de la superficie occupée à Québec en septembre. De plus, nous devrions considérablement réduire notre empreinte immobilière après le déménagement de la Maison de Radio-Canada dans un immeuble loué sur une partie du terrain occupé actuellement, prévu en 2020.

Personnes

Indicateur 6 : L'indicateur de la mobilisation des employés a atteint la cible annuelle de 87,0 %, un succès attribuable à l'amélioration continue de notre climat organisationnel et de notre environnement de travail.

Indicateur 7 : Avec un résultat de 29,8 % pour 2018-2019 – notre meilleur résultat depuis la création de cet indicateur – la diversité des nouvelles embauches a dépassé la cible annuelle. Sous l'impulsion du [Plan de diversité et d'inclusion](#), nous aspirons à devenir le média le plus représentatif de l'éventail unique des points de vue des Canadiens dans nos contenus, notre effectif et nos lieux de travail.

Finances

Indicateur 8 : Nous avons atteint notre cible de réduction des coûts pour 2018-2019; en tout, nous avons réalisé des compressions de 104,0 millions de dollars à ce jour.

Depuis le lancement de notre *Stratégie 2020* en juin 2014, nous avons réussi à transformer notre façon d'engager la conversation avec les Canadiens. Nous avons fait de CBC/Radio-Canada un diffuseur public beaucoup plus numérique, local et ambitieux dans sa programmation. Nous avons accompli tout cela pour offrir plus de contenus canadiens d'exception à nos auditoires, et les Canadiens sont au rendez-vous. Ils sont plus nombreux que jamais à interagir avec nous et entre eux, d'une manière qu'ils n'auraient pas pu imaginer il y a quelques années. Nous sommes engagés à demeurer un espace public dynamique pour tous les Canadiens. La *Stratégie 2020* est maintenant derrière nous, et nous voyons l'avenir avec beaucoup d'enthousiasme.

Cette année marquant le lancement de notre nouveau plan stratégique, nous mesurerons donc notre rendement en fonction des objectifs de cette nouvelle stratégie. Pour en savoir davantage, voir la section *Regard vers l'avenir : notre nouveau plan stratégique 2019-2022*.

INDICATEURS D'IMPACT DU RÉINVESTISSEMENT

En 2016-2017, nous avons créé deux indicateurs de rendement supplémentaires pour mesurer l'impact différentiel du réinvestissement du gouvernement sur notre présence numérique. Le premier mesure le rendement supplémentaire de nos services numériques à l'échelle nationale, et le second mesure notre rendement supplémentaire dans les marchés locaux. Ces deux indicateurs sont ensuite comparés à un rendement seuil correspondant à la cible établie avant le réinvestissement du gouvernement. Voici les faits saillants de notre rendement dans ces domaines.

INDICATEURS	CIBLE SUPPLÉMENTAIRE 2020	RÉSULTATS 2017-2018	RÉSULTATS 2018-2019
1. Nombre d'interactions numériques supplémentaires avec CBC/Radio-Canada tous les mois ¹¹	+ 5,1 M	+ 15,0 M	+ 18,6 M
2. Service local – nombre d'interactions supplémentaires avec CBC/Radio-Canada tous les mois ¹²	+ 3,8 M	- 10,3 M	- 13,6 M

Note: La mesure de l'auditoire numérique ne permet pas de quantifier le nombre de visites supplémentaires attribuables uniquement au réinvestissement.

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (p. ex., téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.

Nombre d'interactions numériques supplémentaires avec CBC/Radio-Canada tous les mois (indicateur 1) : Nous voulions ajouter 5,1 millions d'interactions numériques tous les mois à notre rendement seuil d'ici 2020. Selon les chiffres les plus récents, en 2018-2019, nous en avons enregistré 18,6 millions de plus que le rendement seuil, dépassant ainsi très largement notre cible supplémentaire de 2020. Nous avons attiré plus de Canadiens et compté plus de visites sur nos services numériques, en grande partie grâce à un intérêt accru des auditoires sur nos plateformes numériques, y compris nos plateformes de nouvelles et les services ICI TOU.TV et CBC Gem.

Nombre d'interactions numériques supplémentaires tous les mois avec les services locaux de CBC/Radio-Canada (indicateur 2) : Nous voulions ajouter à notre rendement seuil 3,8 millions d'interactions numériques tous les mois avec nos services locaux d'ici 2020. Alors que nos services locaux reçoivent encore plus de 60 millions de visites en moyenne chaque mois, nos résultats de 2018-2019 démontrent que notre performance est en deçà de nos visites prévues. Ceci est dû à la baisse du trafic par référencement provenant des médias sociaux, qui a eu des répercussions sur les éditeurs de nouvelles, ainsi qu'à la refonte du site de CBC News au début de 2018, qui a momentanément ralenti le trafic web. Les services aux régions continuent d'être une priorité sous la nouvelle stratégie.

¹¹ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visites uniques. Ne comptabilise que les interactions sur un ordinateur ou par la navigation web mobile.

¹² Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visites uniques, Canada. Adobe Sitecatalyst, moyenne mensuelle de visites. Ne comptabilise que les interactions sur un ordinateur ou par la navigation web mobile.

NOTRE RENDEMENT – COMPOSANTES MÉDIAS

Le compte rendu sur les composantes médias nous sert à mesurer notre rendement et à le comparer à nos cibles opérationnelles. Celles-ci ont essentiellement trait à la portée de nos diverses plateformes, aux parts d'auditoire et aux revenus, tous services confondus.

La Société continue de surveiller le rendement de ses services de télévision facultatifs, mais ne publie pas ses résultats d'abonnement pour des raisons de concurrence.

RADIO-CANADA – FAITS SAILLANTS

EMPREINTE NUMÉRIQUE

En 2018-2019, l'empreinte numérique de Radio-Canada s'est encore étendue.

L'année a été bien remplie pour ICI TOU.TV et son volet EXTRA avec le lancement d'une nouvelle plateforme enrichie de fonctionnalités appréciées des auditoires. Nous avons également conclu des partenariats historiques avec d'importantes entités médias du marché francophone pour enrichir l'offre de contenu offert à tous nos auditoires. Notre stratégie de programmation axée sur du contenu exclusif et des primeurs tels que *Le monstre* est un réel succès, et ICI TOU.TV et l'EXTRA ont enregistré une croissance des abonnements et de l'utilisation cette année.

La présence numérique des contenus de l'Information de Radio-Canada est de plus en plus sentie, grâce à des formats novateurs et, cette année, une version améliorée de l'application Radio-Canada Info. Notre couverture des élections provinciales a ainsi bénéficié du journalisme de données et de l'apport de Rad, le laboratoire de journalisme numérique de Radio-Canada, qui propose un angle original pour les jeunes auditoires. En explorant des sujets sociétaux tels que la décroissance, Rad marque les esprits par sa singularité et son interactivité sur les réseaux sociaux.

Dans le même esprit, la plateforme Podium rayonne de plus en plus grâce à des contenus uniques qui font résonner l'actualité sportive en en présentant la dimension humaine et sociale. À l'occasion de la Journée internationale des femmes, Marie-José Turcotte et Radio-Canada Sports ont réuni plusieurs personnalités du milieu sportif pour échanger sur la place des femmes dans le milieu sportif.





PORTES OUVERTES

Nous sommes allés à la rencontre de nombreuses communautés cette année autour de thèmes divers : innovation, créativité, francophonie. Le hackathon en vue du développement de la personnalisation des produits numériques a été un véritable succès avec plus de 75 candidats de plus de 14 nationalités différentes provenant de 6 provinces et territoire canadiens.

Avec sa 11^e édition, l'événement annuel *Révélation*s d'ICI MUSIQUE a rassemblé, encore une fois, les jeunes talents musicaux de la relève afin de leur offrir une visibilité multiplateforme pour propulser leur carrière. En mars, l'événement Une nuit en pyjama à Radio-Canada a accueilli parents et enfants pour « une nuit de camping à la belle étoile » dans le grand Studio 42 à Montréal, autour des contenus phares de la zone Jeunesse d'ICI TOU.TV dont *Marika* et *L'agent Jean*.

Radio-Canada rassemble la francophonie canadienne, tout particulièrement dans les communautés en situation minoritaire. En novembre, l'assemblée publique de consultation à Ottawa, diffusée en direct sur Facebook, a abordé les enjeux liés aux nouveaux auditoires de l'Ontario, suscitant un réel engouement du public et des producteurs francophones de l'Ontario.

DES CONTENUS POUR TOUS

ICI PREMIÈRE et ICI ONTARIO ont lancé *Vraisemblable*, une série balado qui raconte des histoires de familles francophones en Ontario, tandis qu'ICI ARTV a diffusé *Conséquences*, une nouvelle série de fiction originale tournée et produite en Acadie. Dans le cadre du Mois de la Francophonie, Rad a également collaboré avec les équipes de Toronto, d'Ottawa, de Moncton et de Winnipeg pour réaliser une série de reportages sur les enjeux de la préservation de la langue française au Canada.

Radio-Canada diffuse aussi plus de contenus originaux créés et produits par des Autochtones tels que le documentaire *Du teweiikan à l'électro* diffusé sur ICI TÉLÉ et ICI ARTV. Une toute nouvelle webradio consacrée à la musique autochtone a également été lancée sur ICI MUSIQUE. Finalement, ICI TOU.TV a enrichi son offre avec une série de documentaires brossant un portrait de la pluralité des réalités autochtones. La plateforme CURIO.CA est maintenant disponible dans tous les établissements publics du primaire et du secondaire au Québec, à l'appui de la transformation numérique du milieu éducatif.

RADIO-CANADA – RÉSULTATS DE 2018-2019

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2017-2018	CIBLES 2018-2019	RÉSULTATS 2018-2019	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES
Radio					
ICI PREMIÈRE et ICI MUSIQUE	Part d'auditoire de la journée complète ¹³	24,4 %	23,7 %	26,5 %	●
Télévision					
ICI TÉLÉ	Part d'auditoire aux heures de grande écoute ¹⁴	22,7 %	21,8 %	22,9 %	●
ICI RDI, ICI ARTV, ICI EXPLORA	Part d'auditoire de la journée complète ¹⁵	4,7 %	4,4 %	4,9 %	●
Service régional					
ICI PREMIÈRE	Part d'auditoire des émissions du matin ¹³	21,6 %	19,5 %	22,8 %	●
Téléjournal 18 h	Auditoire moyen par minute ¹⁵	356 k	330 k	354 k	●
Services numériques					
Offre numérique de Radio-Canada	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques ¹⁶	4,1 M	4,1 M	4,8 M	●
Revenus¹⁷					
Services généralistes, facultatifs et en ligne		218 M\$	215 M\$	218 M\$	●

● Cible atteinte ou dépassée ● Cible partiellement atteinte ○ Cible manquée

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents, etc.) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.

Radio

Le solide succès remporté par nos services de radio au cours de l'exercice écoulé est le résultat d'un accroissement de nos auditoires et de la fidélité de nos auditeurs à leurs habitudes. Il s'agit d'une année exceptionnelle pour ICI PREMIÈRE, propulsée par le rendement de ses émissions du matin et des émissions phares de sa grille (*Médium large* et *Midi info*). Les auditoires enregistrés dans les marchés de Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda et Sept-Îles ont pulvérisé des records.

Sur ICI MUSIQUE, les émissions du week-end *C'est si bon* et les deux nouveautés *La chaîne musicale* et *Plus qu'un hit avec Philippe* se sont particulièrement illustrées.

Télévision

La part d'auditoire d'ICI TÉLÉ s'est maintenue grâce au succès de plusieurs de ses propositions, dont la quotidienne *District 31*.

La part d'auditoire combinée de nos services facultatifs a dépassé la cible annuelle. Le positionnement culture et une stratégie de grille renouvelée à ICI ARTV ont contribué à cette bonne performance.

¹³ Source : Numeris, sondage de l'automne (cahier d'écoute), francophones âgés de 12 ans et plus. Marchés desservis par une station de base de Radio-Canada, journée complète. Émissions du matin : du lundi au vendredi, de 6 h à 9 h.

¹⁴ Source : Numeris, audimètres portables, francophones du Québec âgés de 2 ans ou plus, saison régulière d'ICI TÉLÉ (septembre à avril).

¹⁵ Source : Numeris, audimètres portables, francophones du Québec âgés de 2 ans ou plus, avril à mars.

¹⁶ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques d'avril à mars, Canada. Offre numérique de Radio-Canada : Radio-Canada.ca, ici.tou.tv, icimusique.ca, rcinet.ca, ici.artv.ca, ici.exploratv.ca et rad.ca.

¹⁷ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et autres revenus (p. ex., vente de contenu). Les revenus des Jeux d'hiver de Pyeongchang 2018 étaient exclus dans les revenus de 2017-2018.

Service régional

Sur ICI PREMIÈRE, les résultats obtenus par les émissions régionales du matin ont largement dépassé la cible. Les émissions de la chaîne occupent la première place dans quatre marchés cette année, soit à Québec, dans le marché francophone d'Ottawa-Gatineau, à Sherbrooke et à Rimouski.

L'auditoire du *Téléjournal 18 h* a dépassé la cible grâce à une belle tenue dans plusieurs marchés, dont celui de Montréal.

Services numériques

La portée mensuelle moyenne des services numériques de Radio-Canada continue de progresser. Les Canadiens sont de plus en plus nombreux à fréquenter nos services sur un appareil mobile, et nous renforçons notre présence sur les réseaux sociaux.

Revenus

Radio-Canada est parvenue à dépasser sa cible grâce à la performance d'ICI TÉLÉ dans un contexte de resserrement du marché publicitaire. Les revenus d'abonnement d'ICI TOU.TV EXTRA sont également en hausse, confirmant le succès de notre stratégie numérique.



Dans le documentaire *Faire la paix avec la guerre* de Radio-Canada, deux Casques bleus canadiens se revoient pour la première fois 25 ans après leur déploiement en Bosnie. | Radio-Canada

CBC – FAITS SAILLANTS



Tai Poole, animateur du balado *Tai Asks Why* | CBC

DU CONTENU D'EXCEPTION

Plusieurs nouveautés se sont ajoutées à la grille de CBC Television cette année, notamment *Diggstown*, une émission campée à Halifax et dont le rôle principal est tenu par une femme noire, une première dans l'histoire des dramatiques canadiennes. La chaîne propose aussi *In the Making*, une série documentaire vouée aux arts, et *Unspeakable*, qui revient sur le scandale du sang contaminé qui a secoué le pays au début des années 1980. Sous son nouveau nom, CBC Films s'est démarquée au Festival international du film de Toronto en présentant huit longs métrages, dont *Mouthpiece*, *The Grizzlies* et *Falls Around Her*. Ces productions sont aussi offertes au public sur CBC Gem. Notre Breaking Barriers Film Fund continue son œuvre en multipliant les productions canadiennes au grand écran. Cette année, les prix Juno, qui ont été remis à London, en Ontario, ont célébré les grands noms de la scène musicale canadienne par des prestations mémorables d'artistes comme Cœur de Pirate, Bahamas et Corey Hart, qui a fait son entrée au Temple de la renommée de la musique canadienne.

CBC s'est également associée à plusieurs distributeurs et partenaires internationaux pour bâtir, pour les Canadiens, une collection d'émissions savamment choisies parmi ce qui se fait de mieux ailleurs dans le monde. On y trouve des titres comme *Portlandia*, *Luther* et un grand classique, *Coronation Street*.

PLACE AU NUMÉRIQUE

Les balados de CBC continuent de captiver les auditoires. En mars seulement, CBC a enregistré 20,7 millions de téléchargements, et l'entente conclue avec Spotify nous donne encore plus de rayonnement¹⁸. L'équipe de CBC responsable des balados a marqué un grand coup lors des Canadian Podcast Awards de 2019 en remportant cinq prix avec les séries

¹⁸ Source : Sumo Logic (mars 2019).

Someone Knows Something, *Tai Asks Why* et *Alone: A Love Story*. Le balado de CBC News intitulé *Front Burner* a connu un franc succès et a même été signalé parmi les nouveautés à surveiller par le *New York Times*. Les documentaires produits pour CBC Short Docs continuent d'enrichir notre collection de contenus numériques, en capturant des points de bascule de l'existence (*OshKiKiShiKaw: A New Day*), des amitiés qui défient les années (*Finding Fukue*) et des triomphes devant l'adversité (*Prince's Tale*). Les auditoires de contenu diffusé en continu trouvent un choix de plus en plus riche sur CBC Gem, qui s'efforce d'élargir son offre jeunesse. Nous poursuivons nos efforts en vue d'améliorer l'expérience des utilisateurs et de trouver des moyens novateurs de faire découvrir nos contenus sur toutes les plateformes.

LA SOURCE D'INFORMATION DE CONFIANCE DU CANADA

Fidèle à son engagement d'être la source d'information de confiance au pays, CBC/Radio-Canada a encore une fois été nommée marque la plus digne de confiance du Canada dans la catégorie médias/divertissement¹⁹. Dans cet esprit, nous avons revu récemment nos Normes et pratiques journalistiques, pour continuer de respecter les normes les plus strictes et d'adopter des pratiques exemplaires dans tous les aspects de nos reportages, et nous avons confié le poste d'Ombudsman de CBC à un pilier du journalisme, Jack Nagler.

Cette année, CBC a offert son contenu journalistique primé de multiples façons à un auditoire encore plus nombreux. Les Canadiens ont pu regarder un bulletin de nouvelles nationales à la télévision, s'arrêter le temps d'un bulletin de nouvelles locales sur CBC Gem, chercher une entrevue sur YouTube, Alexa ou Google Home, ou regarder du contenu éphémère sur Snapchat. Et ce n'est pas tout, puisque CBC continue à diversifier ses plateformes. Comme nous avons plus que jamais les jeunes dans notre mire, nous avons lancé un nouveau site de nouvelles dans l'espace CBC Kids pour les exposer à du journalisme de qualité dès la plus tendre enfance, et créer ainsi une nouvelle génération qui carburera à l'information. Des nouvelles pour les jeunes, par des jeunes, avec l'aide bienveillante de journalistes chevronnés.



Susan Ormiston, première correspondante à CBC pour la télévision, la radio et les services en ligne, en direct de Russie. | CBC

¹⁹ Indice Gustavson de la confiance envers la marque 2019.



CBC – RÉSULTATS DE 2018-2019

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2017-2018	CIBLES 2018-2019	RÉSULTATS 2018-2019	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES
Radio					
Part de CBC Radio One et CBC Music (5 marchés mesurés par les audimètres portables)	Part d'auditoire de la journée complète dans les 5 marchés mesurés par audimètres portables ²⁰	12,8 %	11,3 %	13,5 %	●
Portée nationale de CBC Radio One	Portée nationale mensuelle moyenne ²¹	7,7 M	7,7 M	7,7 M	●
Portée nationale de CBC Music	Portée nationale mensuelle moyenne ²⁰	4,5 M	4,5 M	4,6 M	●
Télévision					
CBC Television	Part d'auditoire aux heures de grande écoute ²⁰	7,6 %	5,6 %	5,0 %	○
CBC News Network	Part d'auditoire de la journée complète ²⁰	1,4 %	1,2 %	1,4 %	●
Service régional					
Bulletins télévisés de nouvelles locales de 18 h	Auditoire moyen par minute ²⁰	269 k	230 k	319 k	●
Part de CBC Radio One (5 marchés mesurés par audimètres portables)	Part d'auditoire des émissions du matin dans les 5 marchés mesurés par audimètres portables ¹⁹	15,1 %	14,7 %	17,1 %	●
Portée nationale de CBC Radio One	Auditoire des émissions du matin, portée nationale mensuelle moyenne ²⁰	3,5 M	3,5 M	3,6 M	●
Services numériques					
Offre numérique de CBC	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques ²²	16,1 M	15,6 M	17,4 M	●
Revenus²³					
Services généralistes, facultatifs et en ligne		295 M\$	213 M\$	212 M\$	●

● Cible atteinte ou dépassée ● Cible partiellement atteinte ○ Cible manquée

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents, etc.) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.

Radio

CBC Radio a connu une excellente année : sa part d'auditoire a dépassé les cibles grâce au succès des émissions du matin de CBC Radio One, qui ont gagné des auditeurs dans tous les marchés, ainsi qu'à la popularité de la chaîne. Pour ce qui est de la portée, CBC Radio One a atteint sa cible alors que CBC Music a dépassé la sienne.

Télévision

La baisse globale de la part d'auditoire aux heures de grande écoute s'explique par la baisse de l'écoute durant l'été et l'automne, malgré un rebond à l'hiver grâce à une programmation hivernale plus consistante. Comme c'était le cas l'an dernier, CBC News Network a dépassé la cible en raison d'une actualité riche en événements (p. ex., l'affaire SNC-Lavalin).

²⁰ Source : Numeris, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus, dans les marchés anglophones de Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Montréal. Émissions locales du matin : lundi au vendredi, de 6 h à 8 h 30.

²¹ Source : Numeris, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus.

²² Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques d'avril à mars, Canada.

²³ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et autres revenus (p. ex., vente de contenu). Les revenus des Jeux d'hiver de PyeongChang 2018 étaient inclus dans les revenus de 2017-2018.

Service régional

L'auditoire des bulletins de nouvelles locales de 18 h à la télévision s'est accru dans la majorité des marchés et a largement dépassé la cible, en raison surtout du foisonnement de l'actualité tout au long de l'année (p. ex., l'attaque au camion-bélier à Toronto, la fusillade de l'avenue Danforth, les élections).

Services numériques

Les services de CBC ont enregistré de solides résultats, avec une croissance des auditoires découlant de l'intérêt accru suscité par notre offre, notamment sur CBC Gem, CBC.ca et l'application CBC News, qui a même dépassé la cible.

Revenus

Les revenus enregistrés n'ont pas atteint la cible en raison de la performance des services numériques, inférieure aux prévisions, et du déclin des revenus d'abonnement, causé par la tendance à la réduction des services qui se poursuit.



The 410 sur CBC Gem | CBC

MESURE DU CONTENU CANADIEN

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) établit le cadre réglementaire en matière de contenu canadien à la télévision, et fixe les conditions de licence pour ICI TÉLÉ et CBC Television. Le tableau ci-dessous donne les résultats à ce jour pour l'année de radiodiffusion en cours et ceux de l'année précédente. Au cours de ces deux périodes, ICI TÉLÉ et CBC Television ont dépassé les conditions de licence fixées par le CRTC en matière de contenu canadien, tant pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion que pour les heures de grande écoute.

	CONDITIONS DE LICENCE ANNUELLES	RÉSULTATS 1 ^{ER} SEPT. 2016 AU 31 AOÛT 2017	RÉSULTATS 1 ^{ER} SEPT. 2017 AU 31 AOÛT 2018
ICI TÉLÉ			
Journée de radiodiffusion	75 %	82 %	79 %
Heures de grande écoute	80 %	96 %	92 %
CBC Television			
Journée de radiodiffusion	75 %	81 %	82 %
Heures de grande écoute	80 %	87 %	87 %

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Nous continuons de rendre des comptes au Parlement et aux Canadiens par l'intermédiaire du présent rapport et de notre plan d'entreprise; au CRTC, par l'intermédiaire des rapports réglementaires et des renouvellements de licence; aux Canadiens, par la divulgation proactive de nos dépenses, de nos salaires et de nos réponses aux demandes d'accès à l'information; et par l'intermédiaire de plus de 15 rapports et examens affichés sur notre site web, dont des examens du vérificateur général du Canada. C'est ainsi que CBC/Radio-Canada montre aux Canadiens qu'elle gère efficacement ses ressources et qu'elle réalise ses promesses. Le financement supplémentaire que lui a accordé le gouvernement du Canada permettra au diffuseur public de mieux surmonter les défis d'aujourd'hui et de demain, et de poursuivre sa transformation pour s'adapter à un nouvel environnement média. Ce réinvestissement sera utilisé en priorité pour créer plus de contenus qui intéressent les Canadiens et qui sont faciles à trouver et accessibles sur des plateformes fiables, solides et intuitives. Nous serons heureux de continuer de présenter nos réalisations aux Canadiens dans les années à venir.



Marie-Maude Denis d'Enquête et Charles Tisseyre, animateur de *Découverte* | Radio-Canada

REGARD VERS L'AVENIR : NOTRE NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022

Entre nous, c'est pour la vie



Les auditoires au cœur de nos décisions et de nos actions

Entre nous, c'est pour la vie est notre nouvelle stratégie pour les trois prochaines années. Elle s'appuie sur nos succès actuels pour élargir et approfondir l'engagement des Canadiens envers leur diffuseur public. D'abord et avant tout, elle vous place vous, nos auditoires, au cœur de tout ce que nous faisons. Nous sommes là pour vous, avec vous!

Plus on apprend à vous connaître, mieux on peut vous servir.

Vous méritez qu'on vous donne le meilleur de nous-mêmes. Vos histoires nous tiennent à cœur et nous les portons avec créativité et intégrité. Chaque jour, nous aspirons à ce que les histoires que nous racontons soient à la fois inclusives et pertinentes.

Notre promesse : vous garder, vous, nos auditoires, au cœur de nos décisions et de nos actions; toujours être à la hauteur de la confiance que vous placez en nous; et travailler à bâtir, avec le plus grand nombre d'entre vous, une relation pour toute la vie. Au fond, ce que nous voulons vraiment, c'est d'approfondir notre relation avec vous.

Nous allons aussi faire face aux défis économiques qui touchent tous les acteurs de notre industrie. Nous allons innover et explorer toutes les avenues qui nous permettront d'augmenter nos revenus et de consolider le modèle d'affaires du diffuseur public en vue d'assurer son avenir.

Un champion pour notre culture

Plus que jamais, que ce soit en fiction ou en information, les voix et les histoires d'ici ont besoin de rayonner le plus largement possible pour se faire une place dans un univers de plus en plus dominé par les géants du numérique. Nous sommes résolument engagés à propulser et à soutenir la culture d'ici afin qu'elle continue de s'épanouir.

- **Nous offrirons un tremplin aux voix et aux histoires canadiennes** dans un monde où elles ont plus que jamais besoin de se démarquer pour faire leur place.
- **Nous agirons comme rempart contre la désinformation**, les fausses nouvelles et les algorithmes qui menacent le droit à une information crédible et basée sur les faits, une des assises de notre démocratie.
- **Nous allons contribuer à faire de la culture d'ici une force incontournable sur le marché mondial** et proposer des solutions pour faire contrepoids aux géants du numérique qui n'ont pas nécessairement à cœur les intérêts culturels canadiens.
- **Nous continuerons de demander que le cadre réglementaire soit adapté** afin que les entreprises numériques – canadiennes et étrangères – qui profitent de l'attachement des Canadiens pour le contenu contribuent à la création de la culture canadienne, comme le font déjà les entreprises de radiodiffusion traditionnelle.

Mission

CBC/Radio-Canada fait rayonner la culture canadienne et soutient la vie démocratique en offrant un large éventail de contenus diversifiés qui informent, éclairent et divertissent.

Au cours de la durée de vie de cette stratégie, nous prendrons toutes nos décisions en fonction des trois principes fondamentaux suivants :

Placer nos auditoires – les personnes et les communautés – au cœur de nos décisions et de nos actions

À travers nos contenus et nos plateformes, nous allons créer des expériences uniques pour et avec nos auditoires, qui racontent leurs histoires et dans lesquelles ils se retrouveront et se reconnaîtront.

Bâtir une relation avec les Canadiens qui durera toute leur vie

Nous allons renforcer notre engagement envers les publics de tous âges, en commençant par les plus jeunes, à qui nous proposerons plus de contenus à l'image de leurs réalités et de leurs points de vue, qui nourriront leurs rêves et leurs aspirations. Nous allons également renforcer notre offre au niveau régional et auprès des groupes habituellement sous-représentés.

Demeurer la référence comme marque média qui inspire le plus confiance au pays

Nous sommes aujourd'hui la marque média qui inspire le plus la confiance des Canadiens. Il s'agit de notre capital le plus précieux. Nous comptons renforcer ce lien de confiance et l'utiliser comme levier pour mieux informer les communautés et favoriser des échanges éclairés d'idées et de points de vue.

Valeurs

Pertinence **Créativité**
Intégrité **Inclusion**

Mesures clés



- Portée numérique*
- Engagement*
- Valeur de la marque*
- Diversité*
- Revenus*

Notre priorité

- Accroître nos revenus et trouver de nouvelles sources de revenus pour financer les activités qui comptent pour les Canadiens et pour consolider notre modèle d'affaires. *Nous devons saisir les occasions qui s'offrent à nous, remettre constamment en question nos façons de faire et repenser notre modèle d'affaires tout en restant fidèle à notre mandat et à nos valeurs.*

Nos priorités pour mieux servir les Canadiens



Personnaliser nos services numériques

Nous allons créer les expériences personnalisées, pertinentes et engageantes qui fascineront nos auditoires. Notre but : proposer une offre numérique dans laquelle chaque Canadien pourra se reconnaître et mettre en valeur la diversité des voix, des communautés et des points de vue qui font la richesse de notre pays.



Captiver les jeunes auditoires

Nous allons animer la vie des jeunes au pays à travers des univers et des histoires qui les allument et dans lesquelles ils se reconnaissent.



Prioriser nos liens avec les régions

C'est le cœur de la relation que nous tissons avec les Canadiens. Nous allons renforcer cette relation en rehaussant notre offre régionale avec du contenu pertinent et enrichissant pour les citoyens dans leur communauté, et en faisant découvrir aux Canadiens les communautés qui composent leur pays.



Incarner le Canada d'aujourd'hui

Nous continuerons de refléter la diversité de ce pays dans toute sa richesse, en mettant en valeur nos différentes perspectives et tout ce qui nous rassemble. Cette volonté se traduira tant dans nos effectifs que dans nos choix de contenus.



Faire rayonner le Canada dans le monde

Quiconque regarde Netflix ou utilise iTunes sait que nous vivons aujourd'hui dans un marché mondial. Si nous voulons que la culture canadienne soit forte, elle doit faire partie de ce marché, qui séduit de plus en plus les Canadiens. Nous ferons en sorte que notre pays et les créateurs d'ici soient vus et entendus partout dans le monde.

PRODUCTION D'INFORMATION DANS LE CONTEXTE DU NOUVEAU CADRE STRATÉGIQUE

NOS IRC STRATÉGIQUES

Le lancement de notre plan stratégique s'accompagne d'un nouvel ensemble d'indicateurs de rendement clés (IRC), axés sur cinq priorités qui visent à nous positionner pour l'avenir. Ces priorités, résumées à la page précédente, seront à la base de nos initiatives stratégiques des trois prochaines années. Les indicateurs figurant dans le tableau ci-dessous serviront à mesurer et à gérer nos progrès relativement à ces priorités²⁴. Les cibles sont axées sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, et tiennent compte d'un certain nombre de facteurs (p. ex., réalités du marché, concurrence, taux de pénétration).

INDICATEURS	MESURES	CIBLES 2019-2020
Personnaliser nos services numériques		
1. Portée numérique de CBC/Radio-Canada	<i>Moyenne mensuelle, visiteurs uniques</i>	20,4 M
2. Engagement numérique des utilisateurs de CBC/Radio-Canada	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	45 min/vis
Capter les jeunes auditoires		
3. Visites numériques aux contenus jeunesse de CBC/Radio-Canada	<i>Moyenne mensuelle de visites</i>	1 487 k
Prioriser nos liens avec les régions		
4. Engagement numérique des utilisateurs de CBC News/Régions	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	27 min/vis
5. Engagement numérique des utilisateurs de Radio-Canada Info/Régions	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	12 min/vis
Incarner le Canada d'aujourd'hui		
6. Représentation d'équité en emploi	<i>% des nouvelles embauches</i>	30,2 %



L'excellence de la programmation locale à l'honneur à la rentrée d'ICI Ottawa-Gatineau, en septembre 2018 | CBC/Radio-Canada

²⁴ Notre cinquième priorité stratégique – Faire rayonner le Canada dans le monde – sera mesurée à l'interne.

NOS IRC OPÉRATIONNELS

Nos contenus seront toujours au cœur de notre stratégie. Des nouvelles, des contenus d'arts et de divertissement, des sports, de la musique, et des émissions régionales et nationales, entre autres choses : nous devons offrir à nos auditoires une programmation vaste, passionnante et de qualité supérieure, qui renseigne, éclaire et divertit sur toutes les plateformes.

Afin de suivre le rendement de notre programmation, nous avons ajouté plusieurs IRC à nos mesures opérationnelles existantes. Le nouvel ensemble d'IRC, présenté ci-dessous, servira à rendre compte de notre rendement aux Canadiens à compter de 2019-2020.

RADIO-CANADA

INDICATEURS	MESURES	CIBLES 2019-2020
Personnaliser nos services numériques		
Portée numérique	<i>Moyenne mensuelle, visiteurs uniques</i>	4,9 M
Engagement numérique des utilisateurs	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	47 min/vis
Capter les jeunes auditoires		
Visites numériques aux contenus jeunesse	<i>Moyenne mensuelle de visites</i>	287 k
Prioriser nos liens avec les régions		
Engagement numérique des utilisateurs de Radio-Canada Info/Régions	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	12 min/vis
Incarner le Canada d'aujourd'hui		
Représentation d'équité en emploi	<i>% des nouvelles embauches</i>	16,5 %
Télévision et Radio		
ICI TÉLÉ	<i>Part d'auditoire aux heures de grande écoute</i>	22,9 %
ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA	<i>Part d'auditoire de la journée complète</i>	4,7 %
ICI PREMIÈRE et ICI MUSIQUE	<i>Part d'auditoire de la journée complète</i>	26,5 %
Revenus		
Revenus totaux	Services généralistes, facultatifs et en ligne	216 M\$

CBC

INDICATEURS	MESURES	CIBLES 2019-2020
Personnaliser nos services numériques		
Portée numérique	<i>Moyenne mensuelle, visiteurs uniques</i>	17,4 M
Engagement numérique des utilisateurs	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	37 min/vis
Capter les jeunes auditoires		
Visites numériques aux contenus jeunesse	<i>Moyenne mensuelle de visites</i>	1 200 k
Prioriser nos liens avec les régions		
Engagement numérique des utilisateurs de CBC News/Régions	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	27 min/vis
Incarner le Canada d'aujourd'hui		
Représentation d'équité en emploi	<i>% des nouvelles embauches</i>	39,2 %
Télévision et Radio		
CBC Television	<i>Part d'auditoire aux heures de grande écoute</i>	5,3 %
CBC News Network	<i>Part d'auditoire de la journée complète</i>	1,4 %
CBC Radio One et CBC Music	<i>Part d'auditoire de la journée complète dans les 5 marchés mesurés par les audimètres portables</i>	13,1 %
CBC Radio One et CBC Music	<i>Portée nationale mensuelle moyenne</i>	12,3 M
Revenus		
Revenus totaux	Services généralistes, facultatifs et en ligne	210 M\$

PERSONNES ET CULTURE

NOS EFFECTIFS

Au 31 mars 2019, CBC/Radio-Canada comptait 7 459 équivalents à temps plein (ETP), dont 6 497 étaient permanents, 383 étaient temporaires et 579 étaient contractuels.

Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, nous nous engageons à offrir l'égalité d'accès à l'emploi aux membres des quatre groupes désignés dans la *Loi*, tout en veillant à ce que nos efforts pour maximiser la diversité et l'inclusion se traduisent par une plus grande pluralité des visages, des voix, des expériences et des perspectives dans nos contenus et notre environnement de travail.

Au 31 mars 2019, l'effectif de CBC/Radio-Canada comptait :

- 47,5 % de femmes
- 2,2 % d'Autochtones
- 2,8 % de personnes handicapées
- 12,6 % de membres des minorités visibles

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

NOS EMPLOYÉS

Les comités de négociation de CBC/Radio-Canada et le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) – produit de la fusion de trois syndicats – ont conclu en septembre une nouvelle convention collective qui sera en vigueur jusqu'en 2021. En outre, plus de 1 200 membres de la Guilde canadienne des médias (GCM) ont voté à 80 % en faveur de la ratification d'une nouvelle convention collective en mars 2019.

Cette année, on a également assisté à d'importants changements dans l'Équipe de la haute direction de CBC/Radio-Canada, d'abord avec l'arrivée de Catherine Tait au poste de présidente-directrice générale en juillet 2018. Steven Guiton, vice-président principal d'ISTM, est parti à la retraite en décembre et Daniel Boudreau a pris la relève en février 2019. Heather Conway, vice-présidente principale de CBC, a annoncé son départ en décembre 2018; Michel Bissonnette, vice-président principal de Radio-Canada, a assuré l'intérim jusqu'à l'arrivée en poste de Barbara Williams en mai 2019. Claude Galipeau occupe le nouveau poste de vice-président principal du Développement d'entreprise depuis janvier 2019. Finalement, Monique Marcotte, vice-présidente de Personnes et Culture, a annoncé qu'elle prendra sa retraite en juillet 2019, et Marco Dubé, précédemment directeur général du cabinet de la présidente-directrice générale, la remplacera à ce poste.

REFLÉTER NOS VALEURS INSTITUTIONNELLES

À la suite du premier Mois de l'inclusion à CBC/Radio-Canada en juin, Catherine Tait, présidente-directrice générale, a lancé le Plan sur la diversité et l'inclusion 2018-2021 à l'assemblée publique annuelle (APA) de CBC/Radio-Canada qui s'est tenue à Edmonton. Ce plan actualisé constitue une nouvelle feuille de route pour mieux servir tous les Canadiens en présentant toute la gamme des perspectives canadiennes dans nos contenus, notre culture organisationnelle et nos effectifs. Résultat d'une approche collaborative, il est à l'image de ce que nous sommes, de ce que nous voulons accomplir et de ce que nous ferons pour y parvenir. De plus, les résultats du quatrième sondage Dialogue sur la mobilisation des employés de CBC/Radio-Canada ont été publiés en décembre. Ce coup de sonde annuel donne aux employés l'occasion de s'exprimer sur leur environnement de travail, la valeur de leur travail individuel et l'orientation que prend la Société.

RENFORCER NOTRE RESPONSABILISATION

En décembre 2018, nous avons publié nos rapports annuels 2017-2018 sur les langues officielles, le multiculturalisme et l'équité en matière d'emploi, qui soulignent les initiatives que nous avons récemment déployées pour promouvoir nos deux langues officielles partout au pays, sensibiliser les employés aux préjugés inconscients et améliorer nos dossiers d'équité en

matière d'emploi. Ces trois rapports mettent en lumière le dévouement de nos employés, qui continuent de prendre les devants pour faire de CBC/Radio-Canada un diffuseur public plus fort, plus diversifié et plus inclusif.

INDICATEURS DE RENDEMENT DE LA STRATÉGIE 2020

Nos résultats pour l'exercice sont indiqués ci-après :

 INDICATEURS PERSONNES	RÉSULTATS 2017-2018	CIBLES 2018-2019	RÉSULTATS 2018-2019	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES
Mobilisation des employés (% qui sont fiers d'être associés)	85,0 %	87,0 %	87,0 %	●
Diversité des employés (% des nouveaux employés)	27,8 %	25,4 %	29,8 %	●

● Cibles atteinte ou dépassée ● Cible partiellement atteinte ○ Cible manquée

Reportez-vous à la section Notre plan de reddition de comptes pour les explications concernant les résultats des indicateurs Personnes cette année.

PERSPECTIVES

Au cours des trois prochaines années, nous appuierons la transformation de CBC/Radio-Canada au moyen d'une nouvelle Stratégie sur les personnes. Cette stratégie repose sur trois principaux objectifs : offrir plus de souplesse aux membres du personnel, innover en matière de gestion des talents, et continuer de développer la confiance et de favoriser la mobilisation. Ces efforts seront renforcés par le déploiement d'un nouveau Système de gestion de l'information des ressources humaines – une initiative technologique pluriannuelle à grande échelle – et la mise en application des nouvelles conventions collectives conclues avec la GCM et le SCRC.



Assemblée publique annuelle 2018 de CBC/Radio-Canada. De gauche à droite : Michael Goldbloom, Andrew Chang, Padminée Chundunsing, Catherine Tait, Patricia Bitu Tshikudi, Myriam Fehmiu, James Makokis et Paul Sun-Hyung Lee. | CBC/Radio-Canada

TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE

NOS ACTIFS

Avec ses 76 sites de production, son réseau de radiodiffusion (le plus étendu dans le monde avec ses 725 émetteurs radio et 27 émetteurs de télévision numériques répartis sur 529 sites), et son parc immobilier de 3,7 millions de pieds carrés, CBC/Radio-Canada dispose d'actifs totalisant 2,2 milliards de dollars selon une comptabilité au coût historique (pour une valeur comptable nette de 801 millions de dollars) au 31 mars 2019.

CBC/Radio-Canada reçoit du gouvernement du Canada un crédit d'immobilisations de base de 92,3 millions de dollars par an. Pour 2018-2019, nous avons ajouté à ce montant un virement supplémentaire de 16,7 millions de dollars du crédit d'exploitation afin d'effectuer les paiements sur les obligations ayant financé le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Conformément au paragraphe 54(4) de la *Loi sur la radiodiffusion*, nous présentons notre budget d'immobilisations au ministre du Patrimoine canadien dans notre plan d'entreprise, puis nous le soumettons pour approbation au gouvernement.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

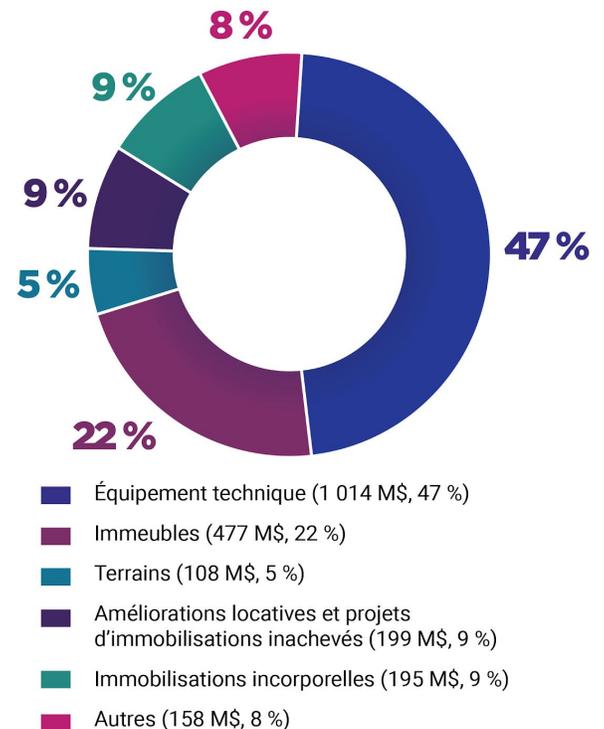
NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL

Steven Guiton a pris sa retraite à titre de vice-président principal d'ISTM en décembre 2018. Daniel Boudreau est entré en fonction à ce poste en février 2019, se joignant ainsi à l'Équipe de la haute direction de CBC/Radio-Canada. Il a établi une nouvelle orientation stratégique pour les équipes des technologies et de l'infrastructure du diffuseur public, qui consiste à miser sur le recrutement ciblé, l'innovation, la sécurité de l'information et les investissements dans la technologie pour répondre à nos besoins de diffusion traditionnelle et numérique.

RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE IMMOBILIÈRE

Outre le projet de la nouvelle Maison de Radio-Canada (MRC) à Montréal, CBC/Radio-Canada a continué de réduire globalement son empreinte immobilière en louant des locaux de taille plus adéquate et en lançant de nouvelles initiatives pour tirer le maximum de nos nouveaux espaces de travail collaboratifs. Le projet de consolidation à Ottawa s'est conclu avec succès par le déménagement de plus de 100 employés de l'immeuble de l'avenue Carling dans les locaux actualisés du centre-ville d'Ottawa. Des travaux de modernisation ont également commencé à Regina et dans d'autres établissements partout au pays. De plus, CBC/Radio-Canada a élargi son partenariat avec BGIS pour adopter une approche nationale des services de gestion des immeubles, ce qui permettra de réinvestir les économies réalisées dans la programmation plutôt que dans l'immobilier.

NOS COÛTS D'INFRASTRUCTURE PAR TYPE D'ACTIF



INDICATEURS DE RENDEMENT DE LA STRATÉGIE 2020

Nos résultats pour l'exercice sont indiqués ci-après:

	INDICATEUR INFRASTRUCTURE ET TECHNOLOGIE	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2018-2019	RÉSULTAT 2018-2019	RENDEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE
Diminution de l'empreinte immobilière (en millions de pieds carrés de superficie locative)		3,8	3,7	3,7	●

● Cible atteinte ou dépassée ● Cible partiellement atteinte ○ Cible manquée

Reportez-vous à la section Notre plan de reddition de comptes pour les explications concernant les résultats de l'indicateur Infrastructure et technologie cette année.

PERSPECTIVES

L'achèvement des travaux et le déménagement du personnel dans la nouvelle MRC en 2020 constitueront une importante réalisation. Nous continuerons également de chercher des occasions d'actualiser nos environnements de travail. Les nouvelles technologies nous permettent de réduire la superficie de nos locaux afin de réduire nos coûts totaux d'occupation et notre risque immobilier partout au pays. Nous poursuivrons les efforts axés sur la modernisation et l'innovation technologiques, l'amélioration du déroulement des opérations et de la collaboration entre les équipes responsables des technologies, et l'équilibre entre l'entretien des infrastructures vieillissantes qui demeurent nécessaires et l'adoption de nouvelles technologies plus efficaces.



La nouvelle MRC à Montréal

VIABILITÉ FINANCIÈRE

CBC/Radio-Canada est à la croisée des chemins et a besoin d'un nouveau modèle financier pour soutenir la culture au Canada. Les perspectives à long terme pour le marché de la publicité demeurent préoccupantes. En effet, les revenus publicitaires de la télévision traditionnelle resteront sous pression, dans un contexte où les annonceurs continuent de se tourner vers les grands acteurs du numérique, et où la concurrence qui s'exerce dans le monde entier pour offrir du contenu de qualité a atteint un sommet.

REVENUS ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Nous disposons de quatre sources de financement direct : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.

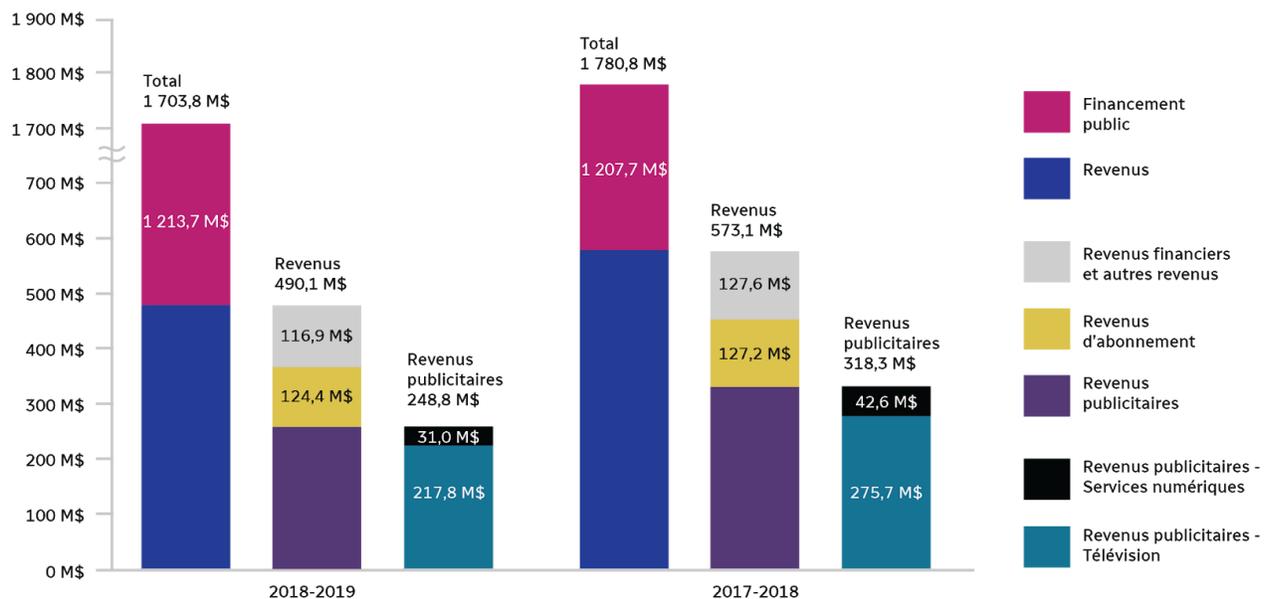
Financement public : Cette année, le financement pour les activités d'exploitation s'est chiffré à 1 098,0 millions de dollars, le financement des immobilisations, à 109,0 millions de dollars et le financement pour le fonds de roulement, à 4,0 millions de dollars.

Revenus publicitaires : Comprennent les revenus tirés de la vente d'espace publicitaire sur nos chaînes de télévision généralistes, sur nos plateformes numériques, sur nos services de télévision facultatifs et sur d'autres plateformes, dans le cadre de nos activités courantes ou encore des Jeux Olympiques. Les revenus publicitaires tirés de la télédiffusion des Jeux Olympiques peuvent avoir un impact significatif sur les revenus de la Société.

La part occupée par les revenus publicitaires des activités courantes dans nos revenus et nos sources de financement rétrécit principalement en raison de la désaffection du marché à l'endroit des véhicules publicitaires traditionnels. La publicité numérique constitue une source émergente de revenus, mais elle ne suffit pas à compenser la contraction des revenus tirés de la publicité à la télévision.

Revenus d'abonnement : Revenus d'abonnement de nos services facultatifs – ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, ICI TOU.TV EXTRA, Curio.ca, CBC News Network, *documentary* et CBC Gem. Les revenus d'abonnement tirés de nos plateformes traditionnelles continuent d'être affectés par les tendances au désabonnement et à la réduction des services, ainsi que par les effets de changements récents à la réglementation instaurés par le CRTC (forfait de télévision de base abordable, petits forfaits de télévision et chaînes de télévision à la carte).

Revenus financiers et autres revenus : Comprennent les revenus tirés des activités courantes et des Jeux Olympiques, pour des activités telles que la location d'actifs immobiliers, la vente de contenus, la location d'espaces aux sites d'émetteurs, les services de diffuseur hôte d'événements sportifs, comme les Jeux Olympiques ou les Championnats du monde, et les contributions du Fonds des médias du Canada.



SITUATION FINANCIÈRE, FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

Pour financer nos activités et nos besoins en capitaux afin d'évoluer dans un environnement à forte composante technologique, nous dépendons des crédits parlementaires que nous recevons du gouvernement et des revenus que nous tirons de nos activités commerciales. Nos principales sources de liquidités sont les crédits parlementaires qui nous sont versés pour financer nos activités d'exploitation, nos immobilisations et notre fonds de roulement, ainsi que nos revenus de provenances diverses, dont la vente de publicité sur l'ensemble de nos plateformes. Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, aux activités de financement et aux activités d'investissement sont résumés ci-dessous.

Notre solde de trésorerie s'élevait à 89,7 millions de dollars au 31 mars 2019, contre 96,0 millions de dollars au 31 mars 2018.

POSITION DE TRÉSORERIE

	Exercice terminé le 31 mars		
	2019	2018	Écart en %
Trésorerie – Début de l'exercice	95 978	131 062	(26,8)
Variations de l'exercice			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	52 066	17 564	N.S.
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(45 256)	(55 231)	(18,1)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(13 091)	2 583	N.S.
Écart net	(6 281)	(35 084)	(82,1)
Trésorerie - Fin de l'exercice	89 697	95 978	(6,5)

N.S. : Non significatif

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les entrées de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation et pour le fonds de roulement.

Les activités d'exploitation ont donné lieu cette année à des entrées de trésorerie de 52,1 millions de dollars, en hausse de 34,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation fluctuent d'un exercice à l'autre en fonction de variations du fonds de roulement. À l'exercice considéré, les entrées de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté, principalement en raison de l'encaissement des créances publicitaires associées à la diffusion des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de 45,3 millions de dollars, soit 10,0 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. Cette diminution est surtout attribuable au fait que notre contrat de location de transpondeurs satellitaires est arrivé à échéance en février 2018. Les sorties de trésorerie affectées à nos activités de financement sont détaillées ci-dessous :

- paiement d'intérêts de 19,3 millions de dollars (22,3 millions de dollars pour 2017-2018);
- remboursement des obligations émises par la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion de 18,0 millions de dollars (15,5 millions de dollars pour 2017-2018);
- paiement d'effets à payer de 7,5 millions de dollars (7,1 millions de dollars pour 2017-2018);
- paiement de l'obligation au titre de contrats de location-financement de 0,6 million de dollars (10,3 millions de dollars pour 2017-2018). Cela représente une baisse de 9,7 millions de dollars, parce que notre contrat de location-financement de transpondeurs satellitaires est arrivé à échéance en février 2018.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent les flux de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour le financement des immobilisations.

Les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 13,1 millions de dollars, un écart de 15,7 millions de dollars par rapport aux entrées de 2,6 millions à l'exercice précédent. Principalement attribuables à une hausse des acquisitions d'immobilisations en 2018-2019, surtout en lien avec la nouvelle MRC, ces sorties ont été en partie compensées par une diminution des investissements dans des obligations hypothécaires du Canada.

Plan d'emprunt

Le paragraphe 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3,1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre plan d'entreprise. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

Lorsque la Société a vendu des créances à long terme en 2009 dans le cadre de son plan de redressement pour réagir au ralentissement de l'économie mondiale et à la baisse des revenus publicitaires de la télévision, elle a donné une garantie aux investisseurs afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour la vente de ces créances. Cette garantie était considérée comme un emprunt. La capacité d'emprunt de la Société s'établit donc comme suit :

Capacité d'emprunt totale disponible :	220 000
Capacité utilisée au 31 mars 2019 :	
Garantie pour la monétisation des créances	(94 874)
Capacité restante	125 126

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. Par conséquent, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.



La série *Le monstre* raconte l'histoire de Sophie (Rose-Marie Perreault) qui, à 18 ans, a vu son rêve de plénitude amoureuse se transformer en véritable cauchemar. | Radio-Canada

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE – NOS RÉSULTATS

RÉSULTAT EN IFRS ET RÉSULTAT BUDGÉTAIRE

Nos résultats financiers sont analysés plus en détail ci-après.

	Exercice terminé le 31 mars		
	2019	2018	Écart en %
Revenus	490 146	573 075	(14,5)
Financement public	1 213 729	1 207 749	0,5
Dépenses	(1 754 102)	(1 830 896)	(4,2)
Résultat avant autres gains et pertes	(50 227)	(50 072)	0,3
Autres gains et pertes	(4 220)	37 508	N.S.
Résultat net de l'exercice en IFRS	(54 447)	(12 564)	N.S.
Éléments non inclus dans notre budget d'exploitation			
Régimes de retraite et autres avantages du personnel	60 860	52 492	15,9
Amortissement et coûts de mise hors service, déduction faite de l'amortissement du financement des immobilisations différé	790	22 412	(96,5)
Autres provisions pour les éléments hors trésorerie	(7 775)	2 964	N.S.
Résultat budgétaire de l'exercice¹	(572)	65 304	N.S.

N.S. : Non significatif

¹ Le résultat budgétaire n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Une explication du résultat budgétaire est présentée ci-après.

Résultat net de l'exercice en IFRS

Le résultat net en IFRS de l'exercice correspond à une perte de 54,4 millions de dollars, un recul de 41,9 millions de dollars principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une diminution des revenus de 82,9 millions de dollars (↓ 14,5 %), surtout parce que nos revenus de l'exercice précédent comprenaient des revenus additionnels tirés de la publicité et des licences associées à la couverture des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018;
- la comptabilisation à titre d'autres gains et pertes, à l'exercice précédent, d'un produit total de 54,5 millions de dollars tiré de la vente de notre participation dans SiriusXM, en partie contrebalancé par une perte hors trésorerie de 8,0 millions de dollars sur la vente de la Maison de Radio-Canada (MRC) à Montréal.

Ces diminutions ont été compensées en partie par :

- une baisse des dépenses de 76,8 millions de dollars (↓ 4,2 %), celles de l'exercice précédent incluant des coûts additionnels de production et d'acquisition de droits associés à la couverture des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018;
- une hausse de 6,0 millions de dollars (↑ 0,5 %) du financement public comptabilisé en résultat.

Résultat budgétaire de l'exercice

Cette année, nous avons modifié la définition de notre mesure non conforme aux IFRS afin d'en exclure les gains et pertes sur la sortie d'immobilisations corporelles ainsi que les résultats de notre filiale. Cette nouvelle mesure s'appelle « résultat budgétaire » et remplace la mesure « résultat d'exploitation sur une base courante ». Nous sommes d'avis que ce changement nous permettra de fournir une information plus utile aux lecteurs externes de nos rapports financiers, puisque cette nouvelle façon de faire est mieux arrimée aux pratiques de gestion du rendement appliquées par la haute direction. Ce changement n'a aucune incidence sur les résultats en IFRS communiqués précédemment.

CBC/Radio-Canada définit le résultat budgétaire comme le résultat net en IFRS diminué des ajustements correspondant aux revenus et aux dépenses qui ne sont pas inclus dans notre budget d'exploitation. La direction emploie cette mesure pour suivre le rendement de la Société et pour tenir le budget de la Société en équilibre constant avec les crédits parlementaires. Nous considérons qu'elle constitue une information complémentaire utile pour les lecteurs de nos rapports financiers, même s'il est vrai qu'elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, et qu'il est peu probable qu'elle puisse être comparée avec les mesures présentées par d'autres entreprises.

Un ajustement est effectué pour éliminer les dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, qui représentent l'excédent des dépenses calculées selon les IFRS sur les cotisations réelles en espèces de

l'exercice. Des ajustements concernent également d'autres éléments hors trésorerie, comme l'amortissement et la mise hors service d'immobilisations corporelles; l'amortissement du financement des immobilisations différé; et les congés annuels non budgétaires.

Notre **résultat budgétaire de l'exercice** affiche une perte de 0,6 million de dollars, un écart défavorable de 65,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique en grande partie par l'inclusion, dans le résultat budgétaire de l'année dernière, du produit de la vente de notre participation dans SiriusXM, établi à 57,6 millions de dollars, et de crédits d'exploitation additionnels reçus pour financer l'inflation salariale.



Voix LGBTQ+, un groupe d'affinité à CBC/Radio-Canada | CBC/Radio-Canada

REVENUS

	Exercice terminé le 31 mars		
	2019	2018	Écart en %
Revenus publicitaires			
Services anglais	112 526	178 103	(36,8)
Services français	136 226	140 179	(2,8)
	248 752	318 282	(21,8)
Revenus d'abonnement			
Services anglais	66 586	68 016	(2,1)
Services français	57 869	59 194	(2,2)
	124 455	127 210	(2,2)
Revenus financiers, produits de placements et autres revenus			
Services anglais	45 333	51 736	(12,4)
Services français	24 242	28 480	(14,9)
Services partenaires	47 364	47 367	(0,0)
	116 939	127 583	(8,3)
TOTAL	490 146	573 075	(14,5)

Nos revenus ont reculé de 82,9 millions de dollars (↓14,5 %), comme il est expliqué ci-dessous.

REVENUS PUBLICITAIRES (↓21,8 %)

Les revenus publicitaires sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice, de l'état général du marché publicitaire et du succès de notre programmation.

La diminution de 69,5 millions de dollars des revenus publicitaires dans l'exercice considéré s'explique comme suit :

Olympiques

La baisse de nos revenus est en grande partie attribuable aux montants additionnels associés à la diffusion des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 comptabilisés à l'exercice précédent.

Activités courantes

Les revenus publicitaires tirés de nos activités courantes ont légèrement augmenté, surtout stimulés par la hausse des revenus tirés de la chaîne généraliste de Radio-Canada.

Radio-Canada a mieux fait que le marché francophone de la publicité, dont la morosité persiste, grâce à de solides cotes d'écoute et à la diffusion de certaines émissions d'ICI TÉLÉ qui devaient être présentées à la fin du dernier exercice. Ce décalage s'explique par la couverture des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 au début de février.

Cette augmentation a été en partie annulée par la baisse des revenus publicitaires de CBC, qui a vu son auditoire diminuer chez les 25-54 ans et ses ventes de publicité numériques reculer durant le premier semestre de l'exercice en raison de la refonte de son site web.

REVENUS D'ABONNEMENT (↓2,2 %)

Nos revenus d'abonnement sont tributaires des taux fixés pour nos services facultatifs et de notre base d'abonnés. Cette dernière a diminué pour nos services de télévision depuis le dernier exercice à cause de la tendance à la réduction des services qui se répercute négativement sur le secteur de la câblodistribution.

Nos revenus d'abonnement ont diminué de 2,8 millions de dollars (↓2,2 %) par rapport à l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées par type de service facultatif :

- les revenus de CBC News Network, d'ICI RDI et d'ICI ARTV ont diminué en raison du rétrécissement de la base d'abonnés au cours de l'exercice;
- les revenus tirés de nos plateformes numériques par abonnement, ICI TOU.TV EXTRA, Curio.ca et CBC Gem, ont augmenté.

REVENUS FINANCIERS, REVENUS DE PLACEMENTS ET AUTRES REVENUS (↓8,3 %)

Les revenus financiers, revenus de placements et autres revenus sont fonction des événements et des transactions qui ont lieu pendant l'exercice, puisqu'ils comprennent les revenus de production rattachés aux services de diffuseur hôte et les produits de la vente de contenu. Ce poste incorpore aussi les revenus tirés de nos activités de location, de nos commandites et des droits de retransmission. Pour plus d'information sur nos sources de revenus, veuillez consulter la note 21, Revenus, de nos états financiers consolidés.

La baisse de 10,6 millions de dollars (↓8,3 %) des revenus financiers, revenus de placements et autres revenus pour l'exercice résulte des facteurs suivants :

Olympiques

Il n'y a pas d'autres revenus liés aux Jeux Olympiques cette année. À l'exercice précédent, les autres revenus étaient plus élevés, car ils comprenaient des revenus liés aux licences de diffusion pour les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

Activités courantes

Les revenus financiers, revenus de placements et autres revenus tirés de nos activités courantes ont diminué cette année, principalement du fait :

- de la baisse de 5,2 millions de dollars (↓13,1 %) des revenus de production, attribuable à l'inclusion, dans les résultats de l'exercice précédent, de revenus provenant de nos services de diffuseur hôte d'événements sportifs, comme les Championnats du monde de gymnastique artistique, tenus à l'automne 2017. De plus, nos activités de location d'installations à des producteurs indépendants ont généré des revenus moindres cette année;
- de la diminution des revenus tirés des droits de retransmission, découlant elle-même de l'inclusion, dans les résultats de l'exercice précédent, d'un règlement favorable chiffré à 4,5 millions de dollars;
- de la baisse de 2,6 millions de dollars (↓60,3 %) des revenus de commandites comparativement à l'exercice précédent, au cours duquel nous avons alors obtenu des commandites pour des événements spéciaux, y compris l'émission *Canada Day 150*.

Cette diminution a été en partie compensée par une hausse de 0,9 million de dollars (↑3,1 %) des revenus de location de l'espace excédentaire dans nos immeubles et par une hausse de 1,0 million de dollars (↑9,5 %) de nos revenus de financement attribuable en partie à une augmentation des taux d'intérêt.

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Exercice terminé le 31 mars

	2019	2018	Écart en %
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques			
Services anglais	901 442	982 189	(8,2)
Services français	760 139	747 870	1,6
	1 661 581	1 730 059	(4,0)
Autres dépenses d'exploitation			
Coûts de transmission, distribution et collecte	61 511	68 332	(10,0)
Administration nationale	10 837	9 690	11,8
Charges financières	20 173	22 815	(11,6)
	92 521	100 837	(8,2)
TOTAL	1 754 102	1 830 896	(4,2)

Nos dépenses d'exploitation totales ont reculé de 76,8 millions de dollars (↓4,2 %) par rapport à celles de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

COÛT DES SERVICES DE TÉLÉVISION, DE RADIO ET DES SERVICES NUMÉRIQUES (↓4,0 %)

Les coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice et de notre grille de programmation courante. Ils correspondent aux coûts engagés pour produire nos émissions, y compris les coûts de la main-d'œuvre et des installations techniques.

La diminution de 4,0 % (↓68,5 millions de dollars) des coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques s'explique comme suit :

Olympiques

À l'exercice précédent, les coûts étaient plus élevés, car ils incluaient les coûts d'acquisition de droits de diffusion et les coûts de production en lien avec la présentation des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

Activités courantes

Nos coûts d'exploitation courants ont légèrement augmenté cette année, surtout en raison des facteurs suivants :

- une augmentation des dépenses liées aux services numériques en lien avec la révision et l'expansion de notre offre numérique, tout particulièrement sur ICI TOU.TV, et l'amélioration continue de nos capacités et de nos services numériques;
- une hausse des dépenses au titre des services locaux, associée à la couverture des élections provinciales au Québec et au Nouveau-Brunswick et des campagnes électorales municipales en Colombie-Britannique et en Ontario, et au lancement de notre Unité de contenu autochtone et de notre projet de numérisation des archives en langues autochtones;
- une augmentation de 8,5 millions de dollars de la charge de retraite en raison d'un changement dans les hypothèses actuarielles.

Ces hausses ont été en partie compensées par une baisse des dépenses de programmation télé, en particulier durant la saison estivale. De plus, à l'exercice précédent, les sommes engagées à ce poste comprenaient les coûts de programmation pour souligner le 150^e anniversaire du Canada et le 375^e anniversaire de Montréal.

AUTRES DÉPENSES D'EXPLOITATION (↓8,2 %)

Les autres dépenses d'exploitation comprennent les coûts de diffusion de la programmation de la Société (« transmission, distribution et collecte » et « paiements aux stations privées »), les coûts de l'administration nationale, les charges financières et la quote-part du résultat de SiriusXM.

Les autres dépenses d'exploitation ont diminué de 8,3 millions de dollars (↓8,2 %), principalement en raison de la **baisse affichée au poste Transmission, distribution et collecte**, traduisant une réduction générale des coûts dans la Société, particulièrement ceux en lien avec nos transpondeurs satellitaires. Conformément à nos attentes, nos **charges financières** ont aussi continué de baisser.

FINANCEMENT PUBLIC

	Exercice terminé le 31 mars		
	2019	2018	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	1 097 822	1 110 262	(1,1)
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	4 000	4 000	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	111 907	93 487	19,7
TOTAL	1 213 729	1 207 749	0,5

Le **crédit parlementaire pour les activités d'exploitation** est comptabilisé en fonction des montants votés par le Parlement.

Le **financement des immobilisations** est comptabilisé à titre de **financement des immobilisations différé**. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.

Le **crédit parlementaire pour les activités d'exploitation** a diminué de 12,4 millions de dollars (↓ 1,1 %) en 2018-2019. Notre crédit de base global est resté stable et inclut le réinvestissement de 150 millions de dollars prévu dans le budget 2016 du gouvernement fédéral. Cette année, nous avons reçu un crédit parlementaire pour les activités d'exploitation de 1 097,8 millions de dollars, soit 1,1 % de moins que celui de l'année dernière, car celui-ci comprenait une somme additionnelle pour financer l'inflation salariale sur deux exercices financiers.

L'**amortissement du financement des immobilisations différé** a augmenté de 18,4 millions de dollars (↑ 19,7 %) principalement en raison d'un changement d'estimation comptable. Pour plus d'informations sur ce changement et son incidence sur nos états financiers, veuillez vous reporter à la note 2.B de nos états financiers consolidés pour l'exercice 2018-2019.

AUTRES GAINS ET PERTES

	Exercice terminé le 31 mars		
	2019	2018	Écart en %
Gain sur la vente d'actions	-	54 462	N.S.
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4 220)	(16 954)	(75,1)
TOTAL	(4 220)	37 508	N.S.

N.S. : Non significatif

Les autres gains et pertes proviennent d'activités périphériques de la Société, comme la vente d'une participation.

Les autres gains et pertes ont diminué de 41,7 millions de dollars. À l'exercice précédent, ils incluaient un gain de 54,5 millions de dollars sur la vente de notre participation restante dans SiriusXM après la privatisation de cette entreprise en mai 2017.

La perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles de 4,2 millions de dollars comptabilisée cette année est principalement attribuable à la radiation de coûts de développement de logiciels totalisant 3,9 millions de dollars.

À l'exercice précédent, la perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles de 17,0 millions de dollars s'expliquait surtout par les facteurs suivants :

- une perte hors trésorerie de 8,0 millions de dollars découlant principalement de la vente de la Maison de Radio-Canada (MRC);
- une perte de 4,8 millions de dollars découlant de la radiation de coûts de développement de logiciels;
- le remplacement de plusieurs composantes du Centre canadien de radiodiffusion de Toronto;
- la vente d'un immeuble à Halifax (Nouvelle-Écosse).

TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL

	Exercice terminé le 31 mars		
	2019	2018	Écart en %
Résultat net de l'exercice	(54 447)	(12 564)	N.S.
Autres éléments du résultat global			
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies	244 965	98 187	N.S.
Total du résultat global de l'exercice	190 518	85 623	N.S.

N.S. : Non significatif

Les réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies surviennent quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles, entraînant d'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de nos régimes de retraite. Les variations sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global dans chaque exercice.

Le résultat global total comptabilisé dans l'exercice considéré s'élève à 190,5 millions de dollars, contre 85,6 millions de dollars dans l'exercice précédent. Outre le résultat net, le total du résultat global comprend des réévaluations de nos régimes de retraite telles qu'elles sont définies ci-dessus.

Des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies ont donné lieu à un gain de 245,0 millions de dollars dans l'exercice. Ce gain est consécutif à une hausse de 453,3 millions de dollars du rendement des actifs du régime par rapport au rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles, hausse en partie contrebalancée par une perte de 208,3 millions de dollars liée à l'obligation au titre des prestations définies, qui elle s'explique surtout par la révision à la baisse de 21 points de base du taux d'actualisation appliqué.

Dans l'exercice précédent, un gain de 98,2 millions de dollars avait été comptabilisé à la suite de réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies. Ce gain est consécutif à une hausse de 281,5 millions de dollars du rendement des actifs du régime par rapport au rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles, hausse en partie contrebalancée par une perte de 183,3 millions de dollars liée à l'obligation au titre des prestations définies, qui elle s'explique surtout par la révision à la baisse de 22 points de base du taux d'actualisation appliqué.



Une scène du film *The Grizzlies* | Shane Mahood, gracieuseté de Mongrel Media

SAISONNALITÉ ET DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau ci-dessous présente un condensé des données financières des huit trimestres précédents. Ces données trimestrielles ne sont pas auditées, mais ont été établies sur la même base que les états financiers consolidés annuels. Nous abordons dans la prochaine section les facteurs à l'origine des variations de nos résultats au cours des huit derniers trimestres.

2018-2019					
	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus	113 383	108 455	137 261	131 047	490 146
Financement public	281 431	286 222	303 846	342 230	1 213 729
Dépenses	(401 177)	(379 645)	(454 661)	(518 619)	(1 754 102)
Résultat avant autres gains et pertes	(6 363)	15 032	(13 554)	(45 342)	(50 227)
Autres gains et pertes	(1 370)	3 438	(38)	(6 250)	(4 220)
Résultat net de la période en IFRS	(7 733)	18 470	(13 592)	(51 592)	(54 447)
Résultat budgétaire de la période¹	9 116	11 033	9 276	(29 997)	(572)

2017-2018					
	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus	113 208	119 194	139 852	200 821	573 075
Financement public	238 767	292 517	303 550	372 915	1 207 749
Dépenses	(395 255)	(389 352)	(458 189)	(588 100)	(1 830 896)
Résultat avant autres gains et pertes	(43 280)	22 359	(14 787)	(14 364)	(50 072)
Autres gains et pertes	53 658	(8 062)	577	(8 665)	37 508
Résultat net de la période en IFRS	10 378	14 297	(14 210)	(23 029)	(12 564)
Résultat budgétaire de la période¹	32 170	21 991	10 638	505	65 304

¹Le résultat budgétaire de la période est une mesure révisée cette année. Non conforme aux IFRS, elle tient uniquement compte des revenus et des dépenses inclus dans notre budget d'exploitation pour l'exercice en cours, et remplace l'ancienne mesure non conforme aux IFRS « Résultats d'exploitation sur une base courante ». Un rapprochement du résultat net avec le résultat budgétaire est présenté à la section Analyse des résultats de ce rapport. Les données de toutes les périodes comparatives ont été mises à jour en fonction de la nouvelle définition de notre mesure non conforme aux IFRS.

Nos résultats d'exploitation sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont des retombées importantes d'un trimestre à l'autre. Le caractère saisonnier de nos **revenus** reflète les conditions du marché, la conjoncture économique et les habitudes d'écoute, comme cela est le cas pour tous les diffuseurs généralistes. Les revenus générés par nos activités courantes au deuxième trimestre de l'exercice sont habituellement les plus faibles en raison de la baisse des cotes d'écoute télévisuelles pendant la saison estivale. Par comparaison, les revenus générés par les activités courantes au troisième trimestre sont plus élevés parce que les auditoires de la télé sont plus nombreux et que plus d'annonceurs achètent du temps d'antenne en prévision de la période des fêtes.

Le **financement public** est comptabilisé dans le résultat de la Société en fonction des dépenses nettes budgétées pour le trimestre. Les budgets mensuels et trimestriels sont établis en s'appuyant sur le budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice, et reflètent le financement attendu pour l'exercice ainsi que les fluctuations saisonnières des dépenses et des revenus.

Les **dépenses** liées aux activités courantes tendent également à suivre un cycle saisonnier en raison des variations de la grille de programmation. Les dépenses d'exploitation ont tendance à être plus élevées au quatrième trimestre, puisque c'est la période de l'année où la Société prépare la saison de radiodiffusion automnale et finalise les projets à livrer avant la fin de l'exercice.

D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur le résultat net d'un trimestre à l'autre, notamment les gains ou les pertes de change, les fluctuations de la juste valeur des instruments financiers dérivés, ainsi que la dépréciation et la vente d'actifs. Le cas échéant, ces variations sont comptabilisées en autres gains et pertes.

COMPARATIF ENTRE 2018-2019 ET 2017-2018 PAR TRIMESTRE

Trimestre	Revenus	Dépenses
T1	Les revenus tirés de nos activités courantes sont demeurés stables (+0,2 %) comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. Les ventes de publicité traditionnelle sur ICI TÉLÉ sont restées vigoureuses. En outre, l'augmentation des revenus de location provenant de tiers a poussé vers le haut nos revenus. Ces hausses en début d'exercice ont été contrebalancées par la baisse des revenus publicitaires de CBC et le déclin persistant des abonnements à nos services facultatifs à l'échelle de l'entreprise.	Les dépenses ont enregistré une hausse de 1,5 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement parce que Radio-Canada a enrichi sa programmation télé et en ligne et que nous avons continué d'investir dans les services locaux et le numérique.
T2	Nos revenus ont chuté de 9,0 % au deuxième trimestre. Nos revenus en provenance des services de télévision généralistes et facultatifs ont continué de subir les effets de la morosité persistante du marché publicitaire canadien et de la tendance au désabonnement et à la réduction des services. De plus, au deuxième trimestre de l'exercice précédent, les revenus comprenaient des redevances de retransmission supplémentaires.	Les dépenses ont diminué de 2,5 % au deuxième trimestre. Cette réduction est surtout attribuable à la baisse des coûts de programmation. En effet, le deuxième trimestre de l'exercice précédent comprenait les coûts de la programmation spéciale liés au 150 ^e anniversaire du Canada et à sa couverture. De plus, certains changements apportés à la grille de programmation au courant de la saison estivale ont entraîné une baisse des coûts comptabilisés à l'exercice considéré.
T3	Nos revenus ont diminué de 1,9 % au troisième trimestre. L'exode des investissements publicitaires vers les plateformes numériques se poursuit, et nos revenus publicitaires tirés de nos plateformes traditionnelles ont continué d'en subir les contrecoups, surtout dans les marchés anglophones.	Les dépenses ont été de 0,8 % inférieures à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette réduction est surtout attribuable à la baisse des coûts de programmation télévisuelle. La réduction de nos dépenses en programmation a été en partie contrebalancée par des investissements continus dans nos contenus et nos initiatives numériques.
T4	Nos revenus ont diminué de 34,7 % au quatrième trimestre, baisse qui s'explique par le fait qu'à la même période de l'exercice précédent, ils comprenaient des revenus additionnels associés à la couverture des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.	Les dépenses ont connu un recul de 11,8 % par rapport à celles du quatrième trimestre de l'exercice précédent qui incluaient les coûts d'acquisition de droits de diffusion et les coûts de production en lien avec la présentation des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

INDICATEURS DE RENDEMENT DE LA STRATÉGIE 2020

Nos résultats pour l'exercice sont indiqués ci-après :

\$ INDICATEUR FINANCES	RÉSULTAT	CIBLE	RÉSULTAT	RENDEMENT
	2017-2018	2018-2019	2018-2019	PAR RAPPORT À LA CIBLE
Cible de réduction des coûts atteinte (en millions \$)	93,1 \$	104,0 \$	104,0 \$	●

● Cible atteinte ou dépassée ● Cible partiellement atteinte ○ Cible manquée

Plus d'explications sur nos résultats financiers de l'exercice sont présentées dans la section Notre plan de reddition de comptes.

PERSPECTIVES

Nos revenus continuent d'être menacés par l'affaiblissement du marché publicitaire dans toute l'industrie et par l'exode des revenus publicitaires vers les plateformes numériques au détriment des services de télévision traditionnelle. La viabilité de notre organisation risque toujours d'être mise à mal avec un marché de la publicité à la télévision traditionnelle qui devrait demeurer sous pression et le bouleversement constant de l'industrie médiatique. De plus, nous ne recevons aucun financement pour compenser les effets de l'inflation des prix des biens et des services budgétés. Si aucune solution n'est trouvée, les dépenses de programmation devront être réduites pour correspondre aux ressources disponibles dans les années à venir, et certains services pourraient être touchés.

Le maintien du financement au titre de l'inflation salariale constitue un élément essentiel de notre stratégie financière. Ce financement n'a pas encore été confirmé pour 2018-2019 et les exercices à venir.

NOUVELLE STRATÉGIE

Au printemps 2019, nous avons dévoilé un plan stratégique triennal. Axé sur nos auditoires et résolument ouvert sur le monde, il repose sur nos cinq grandes priorités : personnaliser nos services numériques, captiver les jeunes auditoires, prioriser nos liens avec les régions, incarner le Canada d'aujourd'hui, et faire rayonner le Canada dans le monde.

CULTURE ET DÉMOCRATIE CANADIENNES DANS L'UNIVERS NUMÉRIQUE

Le 11 janvier 2019, nous avons présenté nos propositions pour renforcer la culture canadienne et la démocratie dans notre mémoire [Culture et démocratie canadiennes dans l'univers numérique](#) au groupe d'experts du gouvernement du Canada chargé d'examiner la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiocommunication*. Nous recommandons entre autres qu'on garantisse au diffuseur public un niveau de financement prévisible et à la hauteur de son rôle qui consiste à soutenir la culture et la démocratie.

JEUX OLYMPIQUES DE 2020 À 2024

Le 21 octobre 2015, le Comité international olympique (CIO) a annoncé qu'il nous accordait les droits de radiodiffusion pour le Canada des Jeux Olympiques d'hiver de Pékin 2022 et des Jeux Olympiques de Paris 2024. Avec Tokyo 2020, nous sommes maintenant le réseau olympique et le diffuseur officiel canadien des trois prochains Jeux Olympiques, avec nos partenaires de radiodiffusion, Bell Média et Rogers Media.



Sounds of the Season – une campagne de charité annuelle en soutien aux banques alimentaires locales – à CBC Toronto | CBC/Radio-Canada

GESTION DE RISQUES ET GOUVERNANCE

GESTION DES RISQUES

Nous occupons une place importante au sein du système canadien de radiodiffusion et faisons face à des risques uniques sur le plan de la planification et de l'exploitation. Comme tous les diffuseurs, nous devons nous adapter aux changements technologiques, à l'évolution démographique et aux exigences changeantes des consommateurs, ainsi qu'aux changements structurels qui surviennent dans l'industrie. Toutefois, comme nous avons en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* le mandat de servir tous les Canadiens, nous devons également composer avec des attentes du public et des défis financiers uniques.

Nous avons pour politique de concevoir, de mettre en œuvre et d'appliquer un solide cadre de gestion des risques afin de nous assurer que les risques et les possibilités qui touchent nos stratégies, nos objectifs et nos activités sont déterminés, évalués et gérés de façon appropriée.

Notre programme de gestion des risques s'inscrit dans un cadre intégré aux processus opérationnels à l'échelle de toute l'organisation. La responsabilité de la gestion des risques est partagée entre les groupes suivants : le Conseil d'administration et son Comité de vérification, l'Équipe de la haute direction et les divisions opérationnelles.



De plus, l'Audit interne planifie les audits qu'il effectue en fonction des résultats du processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan d'audit annuel couvre à tour de rôle les risques les plus importants.

Le tableau suivant présente les principaux risques auxquels nous sommes exposés.



RISQUES PRINCIPAUX

MESURES D'ATTÉNUATION

CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR

1. Viabilité financière

Notre contexte d'exploitation reste difficile : le recul des revenus publicitaires et d'abonnement de la télévision traditionnelle se poursuit, de même que le passage à des modèles d'affaires numériques, mais ces deux phénomènes financiers n'évoluent pas au même rythme.

L'évolution des habitudes de consommation des auditoires, entre autres le phénomène de la réduction des services, entraîne une diminution des revenus des services par câble et satellite.

La présence de services de diffusion étrangers et la fragmentation continue des auditoires grugent nos revenus.

La performance financière des divers groupes médiatiques canadiens entraîne une pression sur les prix et une approche plus énergique pour ce qui est des volumes publicitaires.

Étant donné que notre financement public n'est pas totalement indexé en fonction de la hausse des coûts et que les revenus publicitaires et d'abonnement de la télévision traditionnelle sont en baisse, notre modèle d'affaires actuel n'est plus viable.

Continuer d'investir dans la télévision aux heures de grande écoute, qui constituent toujours le créneau qui génère le plus de revenus pour la Société, tout en gérant le passage des services traditionnels aux services numériques.

Développer de nouvelles émissions intéressantes et typiquement canadiennes.

Tirer le plein bénéfice de notre stratégie multiplateforme/multiécran en matière de diffusion, d'approvisionnement et de distribution de contenu.

Tirer profit de nouveaux partenariats et cibler en priorité les occasions de générer des revenus numériques.

Jouer un rôle de leader pour mener la transformation de l'industrie publicitaire sur les plans de la mesure des auditoires et de l'automatisation, et pour réitérer la valeur et l'efficacité de la publicité à la télévision.

Exercer une surveillance et un contrôle des coûts, et réaffecter les ressources financières disponibles aux priorités stratégiques.

Continuer de promouvoir la valeur et l'importance de la radiodiffusion publique auprès des décideurs du gouvernement.

L'effet combiné de la baisse des revenus et des hausses de coûts réduit les ressources disponibles pour réaliser nos priorités stratégiques.

Ajuster notre plan stratégique, au besoin, pour réagir à une diminution supplémentaire des revenus publicitaires et d'abonnement.



RISQUES PRINCIPAUX

MESURES D'ATTÉNUATION

CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR

2. Transformation du paysage médiatique

La concurrence pour les auditoires s'intensifie. Différents groupes médiatiques, au Canada et à l'étranger, possèdent des ressources financières considérables qu'ils déploient massivement pour conquérir des auditoires en leur offrant des contenus de qualité qu'ils déclinent sur une diversité de plateformes.

Nos cadres applicables au numérique, notamment les méthodes et les plateformes de distribution, doivent être robustes et évolutifs afin de pouvoir supporter l'adoption toujours plus rapide de nouveaux modes de distribution, l'évolution des exigences des auditoires et des partenaires, et les bouleversements qui secouent l'univers médiatique.

Nous devons nous adapter à de nouvelles réalités qui souvent mettent en scène des partenaires non traditionnels.

Continuer à concentrer nos efforts sur le contenu numérique.

Créer un seul service de télévision par contournement harmonisé pour Radio-Canada et CBC offrant un seul et même catalogue de contenus, et proposant aux utilisateurs une expérience et des fonctionnalités concurrentielles.

Adapter le processus d'évaluation du rendement de manière à optimiser la prise de décisions en modelant les indicateurs sur les habitudes des auditoires.

Améliorer nos technologies de manière constante afin de répondre aux attentes des auditoires.

Négocier des ententes pour acquérir les droits sur des contenus populaires selon des modalités économiquement viables.

Poursuivre le développement et le déploiement d'outils et de stratégies de gestion de données afin d'améliorer notre capacité de suivre, de personnaliser et d'adapter le contenu en fonction des auditoires.

Le fait de rejoindre les auditoires sur les plateformes ou les canaux de distribution qu'ils préfèrent aura une incidence sur la consommation globale de nos contenus, sur la valeur de nos services aux yeux du public, sur nos revenus publicitaires et d'abonnement, de même que sur notre pertinence.

RISQUES PRINCIPAUX
MESURES D'ATTÉNUATION
CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
3. Modernisation des politiques culturelles du gouvernement et initiatives relatives à la réglementation

Notre capacité à remplir notre mandat est amoindrie par plusieurs facteurs : déplacement constant de l'auditoire de la télévision traditionnelle vers la télévision spécialisée et les plateformes numériques; évolution rapide des technologies; évolution des habitudes de consommation des médias et fragmentation de l'industrie.

Le gouvernement du Canada examine actuellement la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiocommunication*. En janvier 2019, nous lui avons soumis notre proposition visant à renforcer la culture et la démocratie canadiennes. Le groupe d'experts mandaté pour effectuer cet examen doit faire des recommandations au gouvernement au début de 2020.

Pressé par d'autres priorités, le gouvernement pourrait décider de modifier notre mandat, les paramètres de notre indépendance ou notre modèle d'affaires, ce qui, dans les trois cas, risquerait d'avoir des répercussions profondes sur l'avenir de l'organisation et de nuire à notre capacité de revoir notre modèle d'affaires.

Nos licences expirent le 31 août 2020. Il y a un risque que le CRTC nous impose de nouvelles obligations qui iraient à l'encontre de notre nouvelle stratégie.

Promouvoir notre nouveau plan stratégique auprès des parties intéressées, à l'interne et à l'externe.

Continuer de promouvoir notre valeur et notre pertinence auprès des parties intéressées, et rappeler la nécessité d'offrir au diffuseur public un financement approprié et stable à tous les niveaux du gouvernement.

Élaborer des plans de communications proactives ou réactives, le cas échéant.

Surveiller le déroulement des différents processus lancés par le gouvernement, et y participer.

Développer, mettre en œuvre ou modifier des stratégies et des plans de contingence, au besoin.

Le CRTC a indiqué qu'il lancera le processus de renouvellement des licences de CBC/Radio-Canada cette année. Dans le cadre de la préparation de notre demande de renouvellement, nous élaborons actuellement une stratégie nous permettant de nous appuyer sur nos services traditionnels et sur nos services en ligne pour remplir notre mandat.

Notre nouveau plan stratégique définit ce dont nous avons besoin pour réussir, aujourd'hui et à l'ère de la postradiodiffusion traditionnelle. Il garantira que les services de média public que nous offrons et le modèle d'exploitation sur lequel reposent ces services évoluent au même rythme que les attentes des Canadiens et les transformations au sein de l'industrie.

4. Nouveau plan stratégique

Notre nouveau plan triennal a été présenté au Conseil en mars 2019. Ce plan repose sur des hypothèses prospectives.

Risques présents :

- nous pourrions être incapables de mettre en œuvre efficacement ce plan et d'atteindre les objectifs stratégiques et financiers qu'il contient;
- nous pourrions être empêchés de mettre en œuvre une partie de notre nouvelle stratégie

Mettre en œuvre le nouveau plan stratégique qui a été approuvé par le Conseil en mars 2019.

Élaborer une campagne de communication et de valorisation de la marque pour appuyer le lancement du nouveau plan.

Suivre le débat sur notre avenir et rectifier les faits au besoin.

Réussir la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie pour obtenir l'appui des parties intéressées et accroître notre pertinence.



en raison d'une détérioration accélérée de notre situation financière.

Établir des critères de rendement et des paramètres pour évaluer notre progression par rapport aux cibles établies.

RISQUES PRINCIPAUX

MESURES D'ATTÉNUATION

CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR

5. Gestion de la réputation et de l'image de marque

CBC et Radio-Canada font partie des marques les plus en vue et dont on discute le plus dans le pays. De plus, ce sont des marques au sujet desquelles tous les Canadiens estiment, à juste titre, pouvoir avoir une opinion et l'exprimer. À tout moment, un événement ou un incident, de grande ou de moindre importance, peut toucher une corde sensible et provoquer une controverse d'ampleur nationale.

Il y a un risque qu'une perception négative de notre organisation nuise à notre crédibilité et nous fasse perdre des appuis parmi les parties intéressées.

Continuer de renforcer nos marques en agissant de façon responsable afin d'accroître notre crédibilité et la confiance que nous accordent les Canadiens.

Continuer de promouvoir un environnement de travail sain, respectueux et inclusif grâce à l'application du Code de conduite et l'offre de formations obligatoires sur les questions éthiques, la prévention de l'intimidation et du harcèlement, et les préjugés inconscients.

Mettre en œuvre un système complet de gestion des enjeux qui garantit l'application d'un solide plan de gestion de crise, et qui est axé sur la transparence et les mesures décisives.

Établir des plans d'action clairs et transparents afin d'améliorer notre crédibilité et le soutien des parties intéressées.

6. Sécurité de l'information

Malgré une sensibilisation et une attention accrues à la cybersécurité, le nombre, le coût et la complexité des cyberincidents continuent d'augmenter partout dans le monde. Même si nous investissons dans la gestion des risques liés à la sécurité de l'information, l'évolution des cybermenaces a le potentiel de perturber nos activités (p. ex., accessibilité de la programmation et des services numériques) ou de nuire à notre marque.

Il existe un risque que ces renseignements soient divulgués ou utilisés sans le consentement explicite des intéressés.

Évaluer et surveiller la sécurité des réseaux et des technologies infonuagiques ainsi que les vulnérabilités des systèmes.

Renforcer les règles, lignes directrices et procédures en matière de sécurité de l'information, et faire en sorte que le personnel soit plus sensibilisé aux questions de sécurité de l'information et mieux formé sur ce plan, et que les renseignements personnels soient mieux protégés.

Développer une nouvelle politique sur la gestion documentaire afin d'imposer des obligations de classification tenant compte des renseignements personnels. Former les employés devant appliquer cette nouvelle politique.

Revoir les modalités d'accès et limiter l'accès aux renseignements personnels.

Développer des protocoles et adopter des technologies permettant d'anonymiser les renseignements personnels recueillis pour réaliser notre priorité stratégique qui consiste à personnaliser les contenus offerts sur nos plateformes numériques.

Continuer à appliquer les stratégies définies et les peaufiner.

RISQUES PRINCIPAUX
MESURES D'ATTÉNUATION
CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
7. Mise en œuvre de projets d'envergure
a) Projet de la Maison de Radio-Canada (MRC)

Risques présents :

- le projet pourrait ne pas permettre d'atteindre l'efficacité opérationnelle espérée, ne pas respecter l'échéancier de construction, ne pas être conforme aux exigences techniques ou dépasser le cadre budgétaire établi, entraînant des coûts supplémentaires et des conséquences sur l'atteinte des objectifs stratégiques;
- les employés pourraient ne pas adhérer aux changements instaurés, ce qui pourrait influencer négativement sur leur mobilisation au travail, leur moral et leur désir de rester en poste.

Il y a un risque qu'une perception négative de la transparence avec laquelle le projet est géré nuise à notre crédibilité et nous fasse perdre des appuis parmi les parties intéressées.

Entretenir des relations d'affaires constructives avec les partenaires.

Assurer une gestion de projet serrée : surveiller, évaluer et gérer les risques de manière proactive, établir des échéanciers et des budgets réalistes, préparer des plans de contingence, et effectuer une planification efficace afin de réduire le nombre de changements en cours d'exécution.

Améliorer la consultation et la coordination avec les effectifs afin de les aider à se préparer à déménager dans le nouvel immeuble.

Obtenir des conseils en gestion du changement au gré des besoins, pour appuyer les transformations majeures que nous entreprenons.

Communiquer de façon transparente les avantages économiques du projet aux parties intéressées.

Continuer de faire le suivi du projet, surtout en ce qui a trait à l'infrastructure technique et à la refonte des processus opérationnels et d'aménagement de l'espace.

Continuer de faire preuve de transparence dans les communications avec les parties intéressées.

b) Projet du système de gestion de l'information des Ressources humaines (SGIRH)

Il y a un risque que le nouveau système des RH ne réponde pas aux objectifs fixés, qu'il dépasse le budget établi ou qu'il nuise au processus de paies.

Mettre en place une solide structure de gouvernance pour faciliter le projet de mise en œuvre du nouveau système des RH.

Obtenir une forte adhésion des parties intéressées aux efforts de changement et de transformation.

Préparer un cahier des charges détaillé et lancer le processus de demande de propositions. Sélectionner le fournisseur en 2019-2020.

Faire le suivi de la planification du projet, surtout en ce qui a trait à l'infrastructure technique et à la refonte des processus opérationnels.



Élaborer un plan de gestion du changement pour aligner les projets de modernisation des systèmes de RH.

RISQUES PRINCIPAUX

MESURES D'ATTÉNUATION

CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR

8. Gestion des talents

La conservation et la mobilisation d'une main-d'œuvre solide et diversifiée sont essentielles à l'atteinte de nos objectifs stratégiques.

Il y a un risque qu'une culture négative en milieu de travail générant des incidents, de la controverse et de l'incertitude nuise à la motivation et au moral des employés, ainsi qu'au recrutement et au maintien des effectifs.

La concurrence s'est intensifiée pour attirer les talents du numérique, et un écart entre notre rémunération et les salaires offerts sur le marché nuit au recrutement et à la rétention de ces talents.

Déployer les plans d'action adoptés à la lumière des résultats du sondage annuel sur la mobilisation afin de résoudre les préoccupations.

Préparer un plan d'action et une feuille de route pour décider des initiatives conjointes menées avec les syndicats afin de nous attaquer aux problèmes communs.

Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de rémunération qui vise à effectuer un rattrapage progressif avec le marché.

Exécuter les initiatives prévues pour la deuxième année du Plan sur la diversité et l'inclusion 2018-2021.

Maintenir ce rythme pour former notre personnel à la nouvelle réalité numérique, permettre à nos leaders de mieux soutenir leurs équipes, et continuer de consolider nos compétences professionnelles dans tous les secteurs de la Société.

9. Relations et négociations avec les syndicats

Les négociations débiteront bientôt avec l'Association des professionnels et des superviseurs et l'Association des réalisateurs en vue d'en arriver à de nouvelles conventions collectives.

Il y a un risque que nos activités soient perturbées par :

- des revendications de compétences syndicales, ce qui pourrait réduire notre marge de manœuvre dans nos activités;
- des arrêts de travail.

Continuer de communiquer de manière transparente avec les employés et les syndicats, et solliciter la participation des employés dans l'élaboration des initiatives stratégiques.

Mettre en œuvre des mandats de négociation clairs qui garantissent une souplesse dans les conditions de travail et la réduction des barrières juridictionnelles entre les unités de négociation, le cas échéant.

Élaborer une stratégie pour régler les questions de revendication de compétences de plusieurs syndicats.

Mettre à jour les plans de contingence en cas de conflit de travail.

Poursuivre ou amorcer les négociations selon l'échéancier prévu.

Poursuivre les stratégies ciblées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET STRUCTURE DE LA DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Michael Goldbloom²
Président du Conseil
Lennoxville (Québec)



Catherine Tait²
Présidente-directrice générale
Ottawa (Ontario)



Guillaume Anioré^{2,3,4}
Montréal (Québec)



Edward W. Boyd^{2,4}
Toronto (Ontario)



Harley Finkelstein^{2,3,4}
Ottawa (Ontario)



Suzanne Guèvremont^{2,3,4}
Montréal (Québec)



Rob Jeffery^{1,2}
Halifax (Nouvelle-Écosse)



René Légère^{2,4,5}
Moncton (Nouveau-Brunswick)



Jennifer Moore Rattray^{1,2}
Winnipeg (Manitoba)



François R. Roy^{1,2,5}
Montréal (Québec)



Sandra B. Singh^{1,2,5}
Vancouver
(Colombie-Britannique)



Marie Wilson^{2,3,5}
Yellowknife (Territoires du
Nord-Ouest)

¹ Membre du Comité de vérification

² Membre des Comités sur la radiodiffusion

³ Membre du Comité des technologies et de l'infrastructure

⁴ Membre du Comité de planification stratégique

⁵ Membre du Comité des ressources humaines et de la gouvernance

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



Catherine Tait
Présidente-directrice générale



Michel Bissonnette
Vice-président principal,
Radio-Canada



Daniel Boudreau
Vice-président principal,
Infrastructure et Services
technologiques médias



Sylvie Gadoury
Vice-présidente,
Services juridiques,
avocate-conseil
et secrétaire générale



Claude Galipeau
Vice-président principal,
Développement d'entreprise



Monique Marcotte
Vice-présidente,
Personnes et Culture



Judith Purves
Vice-présidente principale et
chef de la direction financière



Barbara Williams
Vice-présidente principale, CBC

MANDAT DES COMITÉS

Comité de vérification – Aider le Conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance, en surveillant l’intégrité de nos renseignements financiers qui seront communiqués au Parlement et aux autres intervenants, nos systèmes de contrôle interne et de gestion des risques établis par la direction et le Conseil, ainsi que le processus d’audit et notre rendement financier en fonction des plans de gestion.

Comités sur la radiodiffusion – Aider le Conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement à l’exécution de notre mandat de radiodiffusion publique. Les Comités sur la radiodiffusion de langue anglaise et de langue française ont été constitués pour répondre aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*.

Comité des technologies et de l’infrastructure – Aider le Conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement à nos actifs, notamment le portefeuille immobilier, le parc de véhicules, les actifs liés à la transmission, ainsi que les solutions technologiques, de radiodiffusion et de télécommunications.

Comité de planification stratégique – Aider le Conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement à notre rôle de diffuseur public.

Comité des ressources humaines et de la gouvernance – Aider le Conseil d’administration à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement aux stratégies en matière de ressources humaines, à la rémunération, à la gouvernance d’entreprise, à la régie interne du Conseil et à d’autres questions connexes.

RÉTROSPECTIVE DE L’ANNÉE

ACCÈS À L’INFORMATION ET DIVULGATION PROACTIVE

En 2018-2019, nous avons poursuivi nos efforts soutenus concernant le traitement des demandes présentées en vertu de la *Loi sur l’accès à l’information*. Nous avons reçu 127 demandes officielles en vertu de la *Loi*, soit une légère baisse par rapport aux 129 demandes de l’exercice précédent. Notre temps de réponse moyen est passé de 50 à 40 jours depuis l’exercice précédent.

Faits saillants 2018-2019 relatifs à la *Loi sur l’accès à l’information* :

- 9 171 pages communiquées en réponse à 100 demandes officielles;
- 9 558 pages communiquées en réponse à 40 demandes non officielles;
- 2 248 pages communiquées en lien avec les réunions du Conseil d’administration;

Pour un total de 20 977 pages.

Le nombre de pages communiquées en réponse aux demandes non officielles a enregistré une hausse de 26 %, passant de 7 607 en 2017-2018 à 9 558 en 2018-2019.

Le taux de présomption de refus de la Société pour 2018-2019 est de 1,23 %, ce qui demeure dans la fourchette admissible à la note « A » sur l’échelle de notation de la commissaire à l’information.

Au cours de la même période, la Société a poursuivi ses pratiques de divulgation proactive en publiant, à la section [Transparence et engagement](#) de son site web public, 3 556 pages supplémentaires de documents d’intérêt général en réponse à des demandes au titre de la *Loi sur l’accès à l’information*. Le nombre de visites sur cette page est passé de 3 200 en 2017-2018 à 5 369 en 2018-2019.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

Notre assemblée publique annuelle a eu lieu le 25 septembre 2018 au Musée des beaux-arts de l'Alberta et en ligne. Cette année, les discussions ont porté sur l'importance de la diversité et de l'inclusion pour enrichir notre expérience culturelle collective et, par extension, notre démocratie. Catherine Tait, présidente-directrice générale, et Michael Goldbloom, président du Conseil d'administration, ont communiqué leur vision pour CBC/Radio-Canada. La présidente-directrice générale a souligné qu'à la suite de ses conversations avec les Canadiens, il ne fait aucun doute que le mandat de CBC/Radio-Canada, qui consiste à informer, à éclairer et à divertir les Canadiens, est plus pertinent que jamais. En mettant l'accent sur les services numériques, CBC/Radio-Canada pourra aider les Canadiens à tisser des liens entre eux, tout en s'assurant que les auditoires de la télévision et de la radio ne sont pas laissés pour compte. Pour sa part, Michael Goldbloom a soutenu que l'un des rôles les plus importants de CBC/Radio-Canada est de rassembler les citoyens grâce à des plateformes qui servent à renseigner et à divertir, mais aussi à échanger et à découvrir différentes perspectives et points de vue. C'est ce qui distingue le diffuseur public des diffuseurs privés, et c'est ce qui fait de CBC/Radio-Canada un espace public pour l'ensemble des Canadiens.

NORMES ET PRATIQUES JOURNALISTIQUES

CBC/Radio-Canada applique des normes et des pratiques journalistiques très rigoureuses et dispose de solides mécanismes de contrôle éditorial pour guider ses employés et assurer l'équilibre et l'exactitude de l'information présentée dans sa programmation, particulièrement dans le contexte des médias sociaux d'aujourd'hui. Les Normes et pratiques journalistiques de CBC/Radio-Canada sont accessibles sur notre [site web institutionnel](#).

OMBUDSMANS

Les plaintes, expressions de préoccupations ou autres communications du public concernant les émissions d'information et d'affaires publiques sont traitées par les bureaux des deux ombudsmans, soit Guy Gendron, ombudsman de Radio-Canada, et Jack Nagler, qui a remplacé Esther Enkin en janvier 2019 à titre d'ombudsman de CBC. Les plaignants insatisfaits de la réponse obtenue des services de programmation peuvent faire appel aux ombudsmans pour qu'ils révisent leur plainte. Les ombudsmans jouissent d'une indépendance totale par rapport au personnel et aux responsables de la programmation; ils relèvent directement de la présidente-directrice générale et, de ce fait, du Conseil d'administration. Les ombudsmans jouent un rôle central pour renforcer notre responsabilisation et notre transparence à l'égard des Canadiens. Les communications qui ne touchaient pas directement les émissions d'information et d'affaires publiques ont été transmises aux services de programmation concernés ou au service des Relations avec l'auditoire.

	PLAINTES, EXPRESSIONS DE PRÉOCCUPATION ET AUTRES COMMUNICATIONS TRAITÉES	DANS LES LIMITES DU MANDAT DES DEUX OMBUDSMANS	TRAITÉES AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2017-2018)
CBC (Services anglais)	4 069*	3 185	3 170
Radio-Canada (Services français)	1 931	1 349	1 297
TOTAL	6 000	4 534	4 467

* 2 145 des 4 069 plaintes totales reçues par l'ombudsman de CBC consistaient de courriels identiques soutenant que la couverture médiatique sur l'aide médicale à mourir est biaisée et réclamant une réparation à cet égard de la part de CBC.

COMMISSAIRE AUX VALEURS ET À L'ÉTHIQUE

Durant ses deux premières années de mandat, la commissaire aux valeurs et à l'éthique, Diane Girard, a mis l'accent sur la sensibilisation aux enjeux éthiques, comme les conflits d'intérêts, les activités extérieures susceptibles d'être perçues comme des conflits d'intérêts, et le respect en milieu de travail. Elle a rencontré des employés et des gestionnaires de tous les échelons de la Société, partout au pays, et continue de le faire. Ces rencontres visaient à répondre à leurs questions et à prendre connaissance de leurs préoccupations, des enjeux qui les touchent et de leurs suggestions. Elle arrive ainsi à mieux comprendre les défis auxquels font face les employés et les gestionnaires, ce qui lui permet d'identifier certaines sphères d'activités pour lesquelles son bureau peut recommander d'éventuelles améliorations.

NOMBRE DE DEMANDES DE CONSULTATION REÇUES ENTRE AVRIL 2018 ET MARS 2019	216
--	------------

NOMBRE DE PLAINTES INTERNES TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT	17
--	-----------

NOMBRE DE PLAINTES REÇUES DU PUBLIC TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT	13
--	-----------

NOMBRE DE RENCONTRES AVEC DES GROUPES DE DIRIGEANTS OU D'EMPLOYÉS	50
--	-----------

Au cours de l'exercice, la commissaire a également mené des projets axés sur la sensibilisation aux conflits d'intérêts, notamment le lancement d'une nouvelle capsule de formation à l'intention des employés. De plus, elle a établi un nouveau système en ligne pour la déclaration de conflits d'intérêts réels ou perçus, dont le déploiement a commencé à la fin de l'exercice auprès des premiers groupes et se poursuivra tout au long de l'exercice en cours.

CONFORMITÉ À LA LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

CBC/Radio-Canada utilise une stratégie axée sur les risques afin d'assurer la conformité aux articles 67 à 69 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*. Dans le cadre des procédures en place, un chef de projet doit remplir une liste de vérification pour toutes les activités concrètes avant le début du projet. Cette liste précise la portée et la nature du projet, et constitue un outil officiel pour garantir l'examen de tous les dommages possibles sur l'environnement (amiante, hydrocarbures, moisissures, réservoirs de carburant, qualité de l'eau ou de l'air, etc.). Elle permet également de préciser toutes les mesures requises pour en réduire les effets au minimum. Dans le cadre du processus énoncé ci-dessus, il a été déterminé qu'aucun projet réalisé durant l'exercice ne causera de dommages importants du point de vue environnemental. Il faut noter que, par activité concrète, CBC/Radio-Canada entend, par exemple, la démolition d'un mur, le remplacement d'équipement ou des travaux d'excavation pour aménager un parc de stationnement, autrement dit, une activité qui n'est pas de l'entretien courant. Par conséquent, peindre un mur ou entretenir de l'équipement est considéré comme de l'entretien.



REVUE DE LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

En janvier 2019, nous avons présenté, dans un [mémoire](#), des recommandations au groupe d'experts mandaté par le gouvernement en vue de l'examen de la *Loi sur la radiodiffusion*, de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiocommunication*. Les trois volets d'action au cœur de notre mémoire sont les suivants :

- renforcer le rôle de la radiodiffusion publique comme l'une des pierres d'assise de la culture canadienne;
- rehausser la qualité et l'accès à de l'information fiable pour l'ensemble des Canadiens;
- renforcer la culture canadienne en faisant en sorte que toutes les entreprises qui profitent de notre marché contribuent à assurer la pérennité de la culture canadienne.

Pour répondre au problème d'iniquité actuel, nous avons également demandé à ce que les entreprises numériques – canadiennes et étrangères – qui profitent de l'attachement des Canadiens pour le contenu contribuent à la création de la culture canadienne, comme le font déjà les entreprises de radiodiffusion traditionnelle. Le groupe d'experts doit faire des recommandations au gouvernement au début de 2020.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Le président du Conseil d'administration et la présidente-directrice générale sont rémunérés conformément aux modalités du décret en vertu duquel ils sont nommés. La présidente-directrice générale touche un salaire annuel à titre de haute dirigeante de la Société, mais ne perçoit pas de rémunération additionnelle à titre d'administratrice. Le président du Conseil reçoit une rémunération annuelle (entre 14 500 \$ et 17 100 \$) ainsi que des indemnités quotidiennes (entre 565 \$ et 665 \$) pour assister aux réunions, couvrir ses déplacements et remplir d'autres responsabilités de direction, d'analyse et de représentation. Les administrateurs (à l'exclusion du président du Conseil d'administration et de la présidente-directrice générale) touchent des honoraires établis par un règlement administratif approuvé par le ministre du Patrimoine canadien, qui se résume comme suit :

RÉUNIONS		CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE VÉRIFICATION	AUTRES COMITÉS
Réunions ordinaires	Participation en personne (incluant les réunions par vidéoconférence)	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 2 000 \$/jour	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 1 300 \$/jour pour les membres 1 550 \$ pour la présidente	Pour les 4 premiers jours de réunion ordinaire : 1 000 \$/jour pour les membres 1 250 \$ pour la présidente
		Par la suite : 625 \$/jour	Par la suite : 625 \$/jour	Par la suite : 625 \$/jour
	Participation par téléphone	625 \$/jour ou 312,50 \$/demi-journée	250 \$/jour	250 \$/jour
Réunions par vidéoconférence		250 \$/jour	250 \$/jour	250 \$/jour

Les administrateurs n'ont droit qu'aux honoraires de participation à une seule réunion par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion au cours de cette période.

Le résumé de la rémunération versée à nos administrateurs se trouve à la note 29, *Parties liées*, des états financiers consolidés annuels audités.

CONSEIL D'ADMINISTRATION – ASSIDUITÉ

En personne
 Vidéoconférence
 Conférence téléphonique

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMITÉ DE VÉRIFICATION		COMITÉS SUR LA RADIODIFFUSION		COMITÉ DES TECHNOLOGIES ET DES INFRASTRUCTURES		COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE		COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA GOUVERNANCE	
	6	3	4	2	2		3		3	2	5	3
Nombre de réunions												
Michael Goldbloom	6/6	3/3			2/2							
Hubert T. Lacroix ¹	2/2				0/1							
Catherine Tait ²	4/4	3/3			1/1							
Guillaume Anioré	6/6	2/3			2/2		3/3		3/3	2/2		
Edward W. Boyd	6/6	3/3			2/2				3/3	2/2	2/2	
Harley Finkelstein	5/6	3/3			2/2		3/3		2/3	1/2		
Suzanne Guèvremont ³	4/4	2/3			1/1		3/3		3/3	2/2		
Rob Jeffery	6/6	2/3	4/4	2/2	2/2							
René Légère	6/6	3/3			2/2				3/3	2/2	3/3	3/3
Marlie Oden ⁴	2/2				1/1						2/2	
Jennifer Moore Rattray	6/6	2/3	4/4	2/2	2/2						2/2	
François R. Roy	5/6	3/3	4/4	2/2	2/2						4/5	3/3
Sandra Singh	5/6	2/3	2/2	1/1	1/2						3/3	2/3
Marie Wilson	6/6	3/3			2/2		3/3				3/3	3/3

¹ Le mandat d'Hubert T. Lacroix a pris fin le 21 décembre 2017 (prolongé jusqu'au 30 juin 2018).

² Catherine Tait a été nommée le 3 juillet 2018.

³ Suzanne Guèvremont a été nommée le 30 juillet 2018.

⁴ Le mandat de Marlie Oden a pris fin le 29 juillet 2018.

QUESTIONS COMPTABLES

Nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 ont été préparés conformément aux IFRS. Ils ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société le 19 juin 2019. Le compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés.

NOUVEAUTÉS EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ

Deux nouvelles normes comptables (IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*) ont été appliquées à nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. La direction finalise actuellement la mise en application de la nouvelle norme sur les contrats de location (IFRS 16), qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2019 et se reflétera dans nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2020. Vous trouverez des renseignements sur ces prises de position comptables récemment adoptées ou bientôt en vigueur à la note 3 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

Les principales estimations comptables et les jugements importants sont présentés dans les notes pertinentes de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction doit faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs déclarés à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur des revenus et des dépenses déclarés dans la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations comptables et les jugements importants sont régulièrement présentés au Comité de vérification et font l'objet de discussions avec ce dernier.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

Comme il est indiqué à la note 16 des états financiers consolidés, nous avons versé des cotisations à titre d'employeur à nos régimes à prestations définies, auxquels nous avons également fourni des services de gestion et d'administration.



REVUE FINANCIÈRE

CONTRÔLE INTERNE

La Société utilise un programme de contrôle interne inspiré du cadre de travail élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission, qui prescrit des examens périodiques des principaux contrôles appliqués à l'information financière. Ce programme reflète les pratiques exemplaires de l'industrie afin de maintenir et de consolider les politiques et procédés nécessaires pour assurer la fiabilité de l'information financière produite et préserver les actifs de la Société.

Une équipe spécialisée procède sur une base régulière à l'examen et à l'évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière en place. Le programme de contrôle interne a le soutien des auditeurs internes de la Société, qui procèdent à des audits et à des examens (dont certains portent sur les rapports financiers et les activités opérationnelles), déterminés par une stratégie axée sur les risques et approuvée au terme de discussions avec la direction de la Société et le Comité de vérification.

En 2018-2019, la Société a évalué la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes clés à l'égard de l'information financière. Cet exercice n'a mis au jour aucune faiblesse importante dans l'efficacité opérationnelle des contrôles internes, mais a dégagé des améliorations possibles. La direction a déjà défini un plan d'action pour procéder à ces améliorations. La Société profitera des occasions qui se présenteront en cours d'exercice pour poursuivre le renforcement des contrôles.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce Rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Certains renseignements présentés dans ces états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative des opérations. Ces états financiers consolidés ont été préparés avec soin, selon les Normes internationales d'information financière. La direction estime que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société.

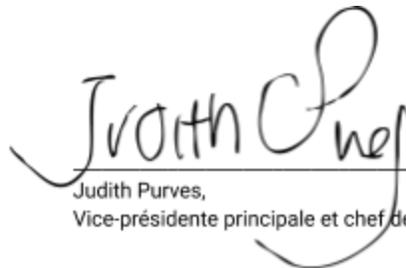
La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les activités de la Société sont menées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe à l'auditeur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant des états financiers consolidés annuels et en fait un compte rendu au ministre du Patrimoine canadien.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui est composé d'administrateurs indépendants, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport afférent du vérificateur général, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités d'audit interne et rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et le vérificateur général pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant l'audit, la comptabilité et les rapports.



Catherine Tait,
Présidente-directrice générale



Judith Purves,
Vice-présidente principale et chef de la direction financière

Ottawa, Canada
19 juin 2019



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Radio-Canada et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019, l'état consolidé du résultat, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi que les règlements administratifs de la Société Radio-Canada.

À notre avis, les opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Société Radio-Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Société Radio-Canada à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,



Riowen Yves Abgrall, CPA, CA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 19 juin 2019



**ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS
2018-2019**

TABLE DES MATIÈRES – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	74
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT	75
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	76
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	76
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	77
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019	78
ACTIVITÉS ET CONTEXTE	78
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	78
PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	79
CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES	84
ACTIFS ET PASSIFS	88
TRÉSORERIE	88
CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	88
PROGRAMMATION	89
BILLETS À RECEVOIR	92
INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT	93
ACTIFS OBLIGATAIRES	93
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	99
ACTIFS SOUS CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT	101
SORTIE DU SITE DE LA MAISON DE RADIO-CANADA	102
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	103
PROVISIONS	104
PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	105
DETTE OBLIGATAIRE	115
OBLIGATIONS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT	116
EFFETS À PAYER	116
REVENUS DIFFÉRÉS	117
REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE	118
REVENUS	118
FINANCEMENT PUBLIC	124
CHARGES FINANCIÈRES	125
GAIN SUR LA VENTE D' ACTIONS	126
IMPÔTS SUR LE REVENU	127
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	129
AUTRES INFORMATIONS	130
INSTRUMENTS FINANCIERS	130
GESTION DU CAPITAL	136
PARTIES LIÉES	137
ENGAGEMENTS	139

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Au 31 mars	
		2019	2018
ACTIF			
Courant			
Trésorerie	4, 27	89 697	95 978
Créances clients et autres créances	5, 27	142 387	205 311
Programmation	6	283 464	259 516
Charges payées d'avance		31 623	34 499
Billets à recevoir	7	3 264	3 448
Investissement dans un contrat de location-financement	8	3 630	3 394
Actifs obligataires	9, 27	163 092	110 712
Instruments financiers dérivés	27	92	-
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	10	133	283
		717 382	713 141
Non courant			
Immobilisations corporelles	10	773 289	746 838
Immobilisations incorporelles	11	21 935	23 799
Actifs sous contrat de location-financement	12	5 414	6 016
Actif au titre du régime de retraite	16	497 601	302 025
Programmation	6	32 892	42 984
Billets à recevoir	7	31 352	34 616
Investissement dans un contrat de location-financement	8	34 224	37 854
Charges différées	13	41 781	38 670
Actifs obligataires	9, 27	-	43 373
		1 438 488	1 276 175
TOTAL DE L'ACTIF		2 155 870	1 989 316
PASSIF			
Courant			
Créditeurs et charges à payer	14	119 257	110 886
Provisions	15	30 401	44 856
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	16	186 063	129 117
Passif de programmation	6	5 659	15 151
Dette obligataire	17	24 380	23 624
Obligations au titre de contrat de location-financement	18	583	570
Effets à payer	19	9 172	8 945
Revenus différés	20	12 332	19 654
		387 847	352 803
Non courant			
Revenus différés	20	10 584	16 820
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	16	245 606	264 178
Passif de programmation	6	-	5 017
Dette obligataire	17	186 724	204 682
Obligations au titre de contrat de location-financement	18	5 177	5 745
Effets à payer	19	71 570	79 329
Financement des immobilisations différé	22	528 170	531 068
		1 047 831	1 106 839
TOTAL DU PASSIF		1 435 678	1 459 642
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		719 556	529 029
Total des capitaux propres attribuables à la Société		719 556	529 029
Participations ne donnant pas le contrôle		636	645
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		720 192	529 674
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		2 155 870	1 989 316

Engagements (NOTE 30)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



ADMINISTRATEUR



ADMINISTRATEUR

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT

		Exercice terminé le 31 mars	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Note	2019	2018
REVENUS	21		
Publicité		248 752	318 282
Revenus d'abonnement		124 455	127 210
Autres revenus		105 833	117 437
Revenus financiers et produits de placements		11 106	10 146
		490 146	573 075
FINANCEMENT PUBLIC	22		
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation		1 097 822	1 110 262
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement		4 000	4 000
Amortissement du financement des immobilisations différé		111 907	93 487
		1 213 729	1 207 749
DÉPENSES			
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques		1 661 581	1 730 059
Coûts de transmission, distribution et collecte ¹		61 511	68 332
Administration nationale		10 837	9 690
Charges financières	23	20 173	22 815
		1 754 102	1 830 896
Résultat net avant les autres gains et pertes		(50 227)	(50 072)
AUTRES GAINS ET PERTES			
Gain sur la vente d'actions	24	-	54 462
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	10, 11	(4 220)	(16 954)
		(4 220)	37 508
Résultat net de l'exercice		(54 447)	(12 564)
Résultat net attribuable :			
À la Société		(54 438)	(12 630)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	(9)	66
		(54 447)	(12 564)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

¹Les Coûts de transmission, distribution et collecte comprennent maintenant les Paiements aux stations privées. Les données comparatives ont été mises à jour en conséquence.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2019	2018
RÉSULTAT GLOBAL			
Résultat net de l'exercice		(54 447)	(12 564)
Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	16	244 965	98 187
Total du résultat global de l'exercice		190 518	85 623
Total du résultat global attribuable :			
À la Société		190 527	85 557
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	(9)	66
		190 518	85 623

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2018		529 029	645	529 674
Variations de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		(54 438)	(9)	(54 447)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	16	244 965	-	244 965
Total du résultat global pour l'exercice		190 527	(9)	190 518
Solde au 31 mars 2019		719 556	636	720 192

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2017		443 472	579	444 051
Variations de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		(12 630)	66	(12 564)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	16	98 187	-	98 187
Total du résultat global pour l'exercice		85 557	66	85 623
Solde au 31 mars 2018		529 029	645	529 674

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

		Exercice terminé le 31 mars	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		2019	2018
		NOTE	
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		(54 447)	(12 564)
Ajustements :			
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	10, 11	4 220	16 954
Gain sur la vente d'actions	24	-	(54 462)
Revenus financiers et produits de placements	21	(11 106)	(10 146)
Charges financières	23	20 173	22 815
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	27	(92)	(186)
Amortissement	10, 11, 12	112 712	115 922
Variation des charges différées	13	(3 111)	(1 617)
Variation nette de l'actif de programmation	6	5 168	1 779
Amortissement du financement des immobilisations différé	22	(111 907)	(93 487)
Variation des revenus différés [non courant]	20	(6 329)	(3 529)
Variation de l'actif du régime de retraite	16	(195 576)	(40 304)
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	16	229 605	99 327
Accroissement des billets à recevoir	7	-	(6)
Amortissement de la prime à l'émission d'actifs obligataires	9	977	994
Variations du fonds de roulement	26	61 779	(23 926)
		52 066	17 564
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement des obligations au titre de contrats de location-financement	18	(555)	(10 278)
Remboursement de la dette obligataire	17	(17 958)	(15 490)
Remboursement d'effets à payer	19	(7 474)	(7 136)
Intérêts payés		(19 269)	(22 327)
		(45 256)	(55 231)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations	22	109 009	107 821
Acquisition d'immobilisations corporelles	10	(134 496)	(81 127)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	11	(9 121)	(10 524)
Acquisition de titres négociables	9	(119 946)	(178 745)
Produit net de la vente d'immobilisations corporelles	10	14 452	45 675
Produit net de la vente d'actions	24	-	57 580
Recouvrement de titres négociables	9	-	26 021
Recouvrement d'actifs obligataires	9	109 844	21 000
Recouvrement des billets à recevoir	7	3 423	2 815
Recouvrement de créances au titre de contrats de location-financement	8	3 202	2 985
Intérêts reçus		10 542	9 082
		(13 091)	2 583
Variation de la trésorerie		(6 281)	(35 084)
Trésorerie, début de l'exercice		95 978	131 062
Trésorerie, fin de l'exercice		89 697	95 978

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

ACTIVITÉS ET CONTEXTE

La présente section contient une description des méthodes comptables de la Société s'appliquant à l'ensemble des états financiers. Toute méthode propre à une note y est décrite dans la note en question. La section présente également les nouvelles méthodes comptables et les modifications futures des méthodes et indique si elles sont en vigueur pour 2019 ou un exercice ultérieur. Nous y expliquons les répercussions que ces changements devraient avoir sur la situation et les résultats financiers de la Société.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CBC/Radio-Canada (la Société) a été constituée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1936. Société d'État fédérale domiciliée au Canada, la Société est un mandataire de Sa Majesté, et tous ses actifs et passifs sont ceux de l'État. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. La Société rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Conformément au paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, elle n'est pas visée par certains articles des sections I à IV de la partie X de cette *Loi*.

À titre de diffuseur public national, la Société offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, des services de télévision et des services numériques présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 19 juin 2019.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

A. Base de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sous le régime des Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par le Conseil des normes comptables (CNC). La Société a appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes considérées, comme si celles-ci avaient toujours été en vigueur. Les présents états financiers consolidés sont établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui font l'objet d'évaluations actuarielles.

Les montants sont exprimés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

B. Base de préparation

La présente section comprend certaines des méthodes comptables appliquées à l'ensemble des états financiers consolidés de la Société, ainsi que des estimations et des jugements faits par celle-ci, accompagnés de leur incidence sur les montants comptabilisés à ces états. Dans l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a fait des estimations et des jugements importants qui pourraient avoir un effet notable sur l'information financière contenue dans les états financiers consolidés, puisque d'importantes variations pourraient survenir selon les critères et les hypothèses retenus. Toute méthode applicable à une note afférente aux états financiers y est décrite dans la note en question, ainsi que les estimations et les jugements qui s'y rapportent.

i) Principes de consolidation

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>La Société intègre dans ses états financiers ceux de sa filiale (The <i>documentary</i> Channel, ou « <i>documentary</i> ») et de ses entités structurées (la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion et la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada) à partir de la date à laquelle elle exerce un contrôle sur elles. La filiale et les entités structurées sont des entités sous le contrôle continu de la Société lorsque les critères suivants sont remplis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la Société détient le pouvoir sur l'entité émettrice du fait qu'elle a le droit de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice; • la Société est exposée ou a droit aux rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice; • la Société a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements de cette dernière. <p>La filiale et les entités structurées appliquent des méthodes comptables compatibles avec celles de la Société. Les transactions, soldes, revenus et dépenses interentreprises sont intégralement éliminés au moment de la consolidation. Les changements dans la participation de la Société dans la filiale qui n'aboutissent pas à une perte du contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres.</p>	<p>La Société consolide la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada et la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, puisqu'elle considère qu'elle contrôle ces entités émettrices, conformément à la définition du contrôle donnée dans IFRS 10 <i>États financiers consolidés</i>.</p>

Informations sur la filiale et les entités structurées de la Société

Filiale

La filiale canadienne de la Société est :

<i>documentary</i>	
PARTICIPATION	2019 : 82 % / 2018 : 82 %
ACTIVITÉ PRINCIPALE	Service de télévision spécialisé dans la diffusion de documentaires
CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS	Participation majoritaire et engagement dans les travaux du conseil d'administration du service et de ses sous-comités.

Étant donné que l'exercice de *documentary* se termine le 31 août, des états financiers supplémentaires correspondant à la période de présentation de l'information financière de la Société sont préparés à des fins de consolidation.

La Société n'est soumise à aucune restriction importante de sa capacité d'avoir accès aux actifs de *documentary* ou de les utiliser, et de régler les passifs de cette filiale. Plus particulièrement, la Société ou sa filiale ne sont assujetties à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à leurs investisseurs.

Entités structurées consolidées

La Société a deux entités structurées, à savoir :

La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (la « FCCR ») – Pour financer la construction du Centre canadien de radiodiffusion (l'immeuble), la FCCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations pour une valeur de 400 millions de dollars, qui viennent à échéance en mai 2027 et sont garanties par les loyers que lui verse la Société pour les locaux occupés par son personnel. Le loyer comprend le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations, ainsi que la totalité des dépenses d'exploitation et du passif de la FCCR. La FCCR est :

- un preneur, du fait qu'elle loue, en vertu d'un contrat de location à long terme passé avec la Société, le terrain sur lequel l'immeuble est érigé à Toronto en contrepartie d'un loyer de un dollar versé le 1er octobre 1988; et
- un bailleur, du fait du contrat de sous-location à long terme de l'immeuble passé avec la Société.

La Société offre aussi en garantie de la dette obligataire les loyers qu'elle verse à la FCCR pour les locaux occupés. Plus de renseignements sont donnés à la note 17.

Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (« FCCR »)	
NATURE DE LA FIDUCIE	Fiducie caritative
CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS	Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la location-financement au nom de CBC/Radio-Canada, la Société ayant les pouvoirs décisionnels finaux sur ses activités pertinentes.
AUTRES INFORMATIONS	Exercice terminé le 31 mars

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada – En 2003, la Société a vendu deux parcelles de terrain à Ontrea Inc. en contrepartie de deux billets à recevoir. La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada a été créée en 2009 et a pour mission d’acquérir la participation de la Société dans les billets à recevoir.

Par l’intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, la Société détient deux billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d’effets à payer. Un complément d’information est présenté aux notes 7, 8 et 19.

Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada

NATURE DE LA FIDUCIE

Fiducie caritative

CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS

CBC/Radio-Canada assume la majeure partie des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie en raison de la garantie qu’elle a fournie.

Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la monétisation des créances à long terme dans le cadre du plan de redressement mis en oeuvre pour gérer les déficits budgétaires de 2009-2010.

Un accord contractuel préétabli confère à CBC/Radio-Canada la majorité des pouvoirs décisionnels sur ses activités pertinentes qui exposent celle-ci à des rendements variables.

AUTRES INFORMATIONS

Exercice terminé le 31 décembre

États financiers supplémentaires préparés à des fins de consolidation

La Société ne détient aucune participation dans des partenariats ou des entités structurées non consolidées.

La Société n’a fourni aucun soutien, financier ou autre, à ses entités structurées consolidées pendant l’exercice, et ne compte pas présentement le faire.

ii) Dépenses d’exploitation

Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques

Les coûts rattachés aux services de télévision, de radio et des services numériques sont comptabilisés aux dépenses lorsqu’ils sont encourus ou amortis et comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d’œuvre et aux installations techniques. Une partie des dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d’émissions, comme les services fournis par les Ressources humaines, les Finances et l’Administration, la Gestion des immeubles et d’autres services partagés de même qu’une tranche de l’amortissement, est également incluse dans les coûts de programmation correspondants. Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques englobent aussi les autres activités associées à la programmation comme les ventes et le marketing, le merchandising et les communications.

Coûts de transmission, distribution et collecte

Les coûts de transmission, distribution et collecte sont comptabilisés aux dépenses lorsqu’ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la diffusion des émissions de la Société, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d’œuvre technique. Une partie des dépenses qui sont attribuables au coût de transmission et distribution, comme les services fournis par les Ressources humaines, les Finances et l’Administration, la Gestion des immeubles, et d’autres services partagés, de même qu’une tranche de l’amortissement, sont également incluses dans les dépenses correspondantes.

iii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre les intervenants du marché, à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 d'une hiérarchie des justes valeurs, selon que les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur sont observables ou non, et selon leur importance. La hiérarchie des justes valeurs appliquée par la Société classe par ordre d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des données d'entrée qui sont directement observables (comme les cours) ou indirectement observables (c.-à-d. obtenues à partir des cours), autres que les données d'entrée de niveau 1.

Niveau 3 – Évaluations de la juste valeur établies au moyen de techniques qui évaluent la juste valeur à partir de données du marché non observables et importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble.

iv) Dépréciations d'actifs

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles, de ses actifs sous contrat de location-financement, ainsi que de ses actifs de programmation à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer s'il existe un indice quelconque de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation, l'UGT est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les actifs sont soumis à un test de dépréciation à l'échelle de l'UGT lorsqu'ils ne peuvent être testés individuellement.

Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Dans le modèle d'affaires de la Société, aucun actif n'est considéré comme un actif qui génère des flux de trésorerie largement indépendants de ceux d'autres actifs et passifs. Tous les actifs participent plutôt à l'« exploitation d'un réseau de radiodiffusion », ce qui inclut les actifs immobiliers, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. L'exploitation d'un tel réseau est financée par des crédits parlementaires, par la publicité nationale et locale ainsi que par d'autres activités commerciales. Les flux de trésorerie globaux sont dictés par les exigences et les décisions en matière de politique publique. Ils correspondent au financement consenti à la Société pour l'ensemble de ses activités. S'il existe des indices qu'un actif ait pu se déprécier, sa valeur recouvrable est évaluée. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

v) Charges différées

Les charges différées ont principalement trait aux services payés d'avance, mais qui seront reçus plus de douze mois après la date de l'État consolidé de la situation financière.

vi) Licences réglementaires

La Société a obtenu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des licences d'exploitation de tous ses services de télévision et de radio généralistes ainsi que de ses services spécialisés. En échange du privilège que constitue la détention de licences de radiodiffusion, la Société est tenue d'honorer des obligations particulières imposées par la réglementation. La Société a choisi de comptabiliser ces subventions non monétaires à leur valeur nominale, soit zéro.

vii) Principales méthodes comptables supplémentaires

Pour faciliter la lecture des présents états financiers consolidés, des méthodes comptables, estimations et jugements supplémentaires (autres que ceux qui sont indiqués à la note 2) sont exposés dans les notes, accompagnés de l'information financière pertinente. Ils sont recensés dans le tableau suivant à des fins de consultation :

POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS	POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Créances clients et autres créances (Note 5)	88	✓	✓	Revenus différés (note 20)	117	✓	✓
Programmation (note 6)	89	✓	✓	Revenus (note 21)	118	✓	
Immobilisations corporelles (note 10)	94	✓	✓	Financement public (note 22)	124	✓	✓
Immobilisations incorporelles (note 11)	99	✓	✓	Charges financières (note 23)	125	✓	
Actifs sous contrats de location-financement (note 12)	101	✓	✓	Impôt sur le revenu (note 25)	127	✓	✓
Créditeurs et charges à payer (note 14)	103	✓		Instruments financiers (note 27)	130	✓	
Provisions (note 15)	104	✓	✓	Parties liées (note 29)	137	✓	
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (note 16)	105	✓	✓	Engagements (note 30)	139	✓	✓

viii) Changement à une estimation comptable importante

Cette année, la Société a modifié la méthode utilisée pour déterminer le montant de financement des immobilisations différé comptabilisé au résultat. Ce changement vise à simplifier son approche, et par conséquent, des changements ont été apportés aux hypothèses connexes.

Par rapport à la précédente, la nouvelle méthode a entraîné une augmentation de l'amortissement du financement des immobilisations différé de 15,8 millions de dollars pour 2018-2019. Cette augmentation est reflétée dans l'État consolidé du résultat et est contrebalancée par une diminution équivalente comptabilisée au poste du financement des immobilisations différé de l'État consolidé de la situation financière. Puisqu'il est impossible d'estimer l'effet de ce changement sur les périodes futures, celui-ci n'est pas quantifié dans le présent rapport.



3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

A. Adoption de normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

La Société a adopté les nouvelles prises de position suivantes publiées par l'IASB ou par l'IFRS Interpretations Committee, et les a appliquées le 1^{er} avril 2018 :

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le 1^{er} avril 2018, la Société a adopté la norme IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* et ses modifications (la « nouvelle norme sur les revenus »). Cette nouvelle norme sur les revenus a été appliquée à tous les contrats selon la méthode de l'application rétrospective intégrale. Son adoption n'a donné lieu à aucun changement important dans les états financiers de la Société, et n'a eu aucun effet financier important sur ces états. Par conséquent, aucun ajustement transitoire n'a été apporté aux résultats non distribués au 1^{er} avril 2017, les informations comparatives n'ont pas été traitées à nouveau et un troisième état de la situation financière au 1^{er} avril 2017 n'a pas été présenté. La Société a actualisé sa méthode de comptabilisation des revenus afin qu'elle reflète les principes fondamentaux de la nouvelle norme, comme il est exposé ci-après. Pour d'autres informations sur les méthodes de comptabilisation des revenus révisées de la Société, se reporter à la note 21, *Revenus*. La nouvelle norme sur les revenus remplace les normes IAS 11 et IAS 18 ainsi que toutes les interprétations portant sur les revenus.

La nouvelle norme a pour principe fondamental de comptabiliser les revenus rattachés au transfert des biens ou des services promis au client, pour un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. De plus, elle prescrit de nouveaux critères pour la comptabilisation des revenus progressivement ou à un moment précis, et pour la présentation d'informations supplémentaires et plus étoffées sur les revenus.

La nouvelle norme sur les revenus définit un modèle pour comptabiliser les revenus comportant les cinq étapes suivantes :

1. Identification du contrat conclu avec le client
2. Identification des obligations de prestation prévues au contrat
3. Détermination du prix de transaction
4. Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation identifiées dans le contrat
5. Comptabilisation des revenus au moment où l'obligation de prestation est remplie

De nouvelles informations qualitatives et quantitatives, qui sont incluses dans les présents états financiers consolidés, éclairent les utilisateurs sur la nature, le montant, la date de comptabilisation et le niveau d'incertitude lié aux revenus et aux flux de trésorerie générés par les contrats avec les clients.

Pour plus d'informations au sujet de la nouvelle norme sur les revenus ainsi que sur nos estimations et jugements afférents, se reporter à la note 21, *Revenus*.

IFRS 9 *Instruments financiers*

Le 1^{er} avril 2018, la Société a adopté la norme IFRS 9 *Instruments financiers*, qui remplace la norme IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, de même que toutes les versions antérieures d'IFRS 9. Les résultats des évaluations sous IFRS 9 déterminent comment un instrument financier donné est comptabilisé et évalué dans les états financiers d'une entité.

L'adoption de la norme IFRS 9 n'a donné lieu à aucun changement dans l'évaluation des actifs et passifs financiers de la Société. L'adoption d'un nouveau modèle de comptabilisation des pertes de crédit attendues, qui s'est surtout répercutée sur le poste « Créances clients et autres créances », n'a pas eu d'effet important sur les états financiers de la Société.

Le classement des instruments financiers a été modifié pour se conformer à IFRS 9, comme le montre le tableau ci-dessous :

ACTIF/PASSIF	CLASSEMENT SELON IAS 39	CLASSEMENT SELON IFRS 9
Trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Créances clients et autres créances	Prêts et créances	Coût amorti
Billets à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Actifs obligataires	Détenus jusqu'à leur échéance	Coût amorti
Investissement dans un contrat de location-financement	Prêts et créances	Coût amorti
Instruments financiers dérivés	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur par le biais du résultat net
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dette obligataire	Autres passifs	Coût amorti
Effets à payer	Autres passifs	Coût amorti
Obligations au titre de contrat de location-financement	Autres passifs	Coût amorti

L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés et aucun ajustement transitoire aux résultats non répartis au 1^{er} avril 2018 n'a été requis.

Pour d'autres informations sur les méthodes de comptabilisation des instruments financiers révisées de la Société, se reporter à la note 27, *Instruments financiers*.



B. Changements futurs de méthodes comptables

L'IASB a publié la nouvelle norme suivante pour remplacer des normes publiées mais non encore entrées en vigueur (et donc non appliquées au 31 mars 2019). Cette nouvelle norme est susceptible d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

NORME	IFRS 16 <i>Contrats de location</i>
DESCRIPTION	<p>Norme remplaçant IAS 17 <i>Contrats de location</i>, et les interprétations afférentes, et qui précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet.</p> <p>Élimination de la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple du point de vue du preneur, pour tous les contrats sauf ceux dont la durée est de douze mois ou moins ou ceux dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. Tous les contrats de location applicables sont comptabilisés d'une façon similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement sous IAS 17. Cette norme devrait entraîner une augmentation des actifs et des passifs financiers à l'État de la situation financière.</p> <p>Du point de vue du bailleur, le traitement comptable demeure essentiellement le même et la distinction entre contrats de location-financement et contrats de location simple reste inchangée.</p>
INCIDENCE	<p>La Société a terminé l'évaluation des différences comptables découlant de l'adoption d'IFRS 16.</p> <p><u>Description des changements apportés aux politiques comptables</u></p> <p>Le principal changement découlant de l'adoption de cette norme touchera la comptabilisation au bilan des actifs au titre de droits d'utilisation détenus dans le cadre de contrats de location simple, et des obligations locatives correspondantes.</p> <p>Nous choisirons les mesures de simplification suivantes et les appliquerons à tous nos contrats de location (que nous en soyons le preneur ou le bailleur) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nous n'allons pas réévaluer les contrats échus ou existants pour déterminer s'ils constituent ou contiennent des contrats de location; • nous n'allons pas inscrire au bilan un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location qui arrivent à échéance dans les douze mois suivant la date de première application de la norme IFRS 16; • nous n'allons pas appliquer IFRS 16 aux contrats de location à court terme (douze mois ou moins) ou à ceux dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. <p>Pour nos contrats de location immobilière, nous ne choisirons pas de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante, de nature locative.</p> <p><u>Évaluation quantitative de l'incidence attendue</u></p> <p>Nous prévoyons qu'à compter du 1^{er} avril 2019, ces changements auront un effet significatif sur les états financiers de la Société, avec la comptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes, pour un total de 159,1 millions de dollars.</p> <p>Aucun impact n'est prévu sur le résultat budgétaire, notre mesure non conforme aux IFRS présentée dans le rapport de gestion (non audité).</p> <p>Les prévisions quant aux effets de l'adoption, en date du 1^{er} avril 2019, de la norme IFRS 16, pourraient changer d'ici à la présentation des premiers états financiers de la Société après l'entrée en vigueur de cette nouvelle norme.</p> <p>Nous n'aurons pas à revoir les contrats de location existants dont nous sommes le bailleur. Nous appliquerons IFRS 16 à nos nouveaux contrats de location à compter de la date de première application de la norme.</p>

ENTRÉE EN VIGUEUR La norme IFRS 16 entre en vigueur le 1^{er} avril 2019, et sera appliquée selon l'approche rétrospective modifiée. L'effet de l'adoption de cette nouvelle norme sera reflété dans les états financiers de la Société au 1^{er} avril 2019, et les données comparatives ne seront pas retraitées.

Informations supplémentaires

En vertu d'IFRS 16, la Société doit dorénavant comptabiliser des obligations locatives pour des contrats de location qui étaient, sous IAS 17, considérés comme des contrats de location simple. Ces obligations ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, calculée selon notre taux d'emprunt marginal. Les taux d'emprunt utilisés aux fins d'IFRS 16 ont été établis à partir d'un taux de référence tenant compte de la qualité du crédit de la Société. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué à ces obligations au 1^{er} avril 2019 est de 2,45 %.

	Au 1er avril 2019 (en millions de dollars)
Engagements découlant de contrats de location simple divulgués au 31 mars 2019	786,4
Moins : Composantes non locatives	(423,4)
Moins : Hors du champ d'application à la date d'entrée en vigueur	(283,9)
Plus : Ajustements pour options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées	109,1
Plus : Contrats en dessous du seuil de divulgation des engagements, mais dans le champ d'application à la date d'entrée en vigueur	12,8
Plus : Loyers minimaux à verser en vertu d'un contrat de location-financement au 31 mars 2019	2,2
Obligations locatives brutes au 1er avril 2019	203,2
Moins : Actualisation	(38,3)
Obligations locatives au 1er avril 2019	164,9
Moins : Valeur actualisée des obligations locatives au titre d'un contrat de location-financement au 31 mars 2019	(5,8)
Obligations locatives additionnelles découlant de la première application de la norme IFRS 16 au 1er avril 2019	159,1

ACTIFS ET PASSIFS

La présente section contient une description des actifs que la Société utilise pour remplir son mandat de diffuseur public et les passifs qui en découlent. Les pages qui suivent contiennent des notes sur le fonds de roulement, l'actif et le passif non courants, la sortie du site de la Maison de Radio-Canada, les provisions et les régimes de retraite.

4. TRÉSORERIE

	31 mars 2019	31 mars 2018
Fonds en caisse	539	748
Soldes bancaires	89 158	95 230
Total de la trésorerie	89 697	95 978

Les revenus d'intérêt provenant des soldes bancaires et inclus dans les revenus financiers et les produits de placements totalisent 3,5 millions de dollars pour l'exercice (2,4 millions de dollars en 2018).

5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances clients et autres créances représentent les montants que la Société s'attend à récupérer d'autres parties. Les créances clients et autres créances de la Société sont essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>Les créances clients et autres créances sont comptabilisées initialement à la juste valeur et, par la suite, évaluées au coût amorti diminué d'une provision pour créances douteuses. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses, évaluée selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'actif, selon la note 27, <i>Instruments financiers</i>.</p> <p>Avant d'accepter tout nouveau client publicitaire, la Société réalise une évaluation du crédit. Elle peut avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé.</p> <p>Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, la Société assure un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de ses clients.</p> <p>Les créances irrécouvrables sont sorties de l'État de la situation financière en contrepartie d'une provision pour créances douteuses. Les montants de créances sorties qui sont recouvrées subséquentement sont crédités à l'État consolidé du résultat, au poste « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ».</p>	<p>La détermination du moment où la Société ne peut plus raisonnablement espérer recouvrer une partie des sommes dues fait appel au jugement.</p>

Informations supplémentaires

	31 mars 2019	31 mars 2018
Créances clients	129 607	191 249
Provision pour créances douteuses	(506)	(1 106)
Autres	13 286	15 168
	142 387	205 311

La diminution des créances clients comparativement à l'exercice précédent est principalement attribuable à la hausse des créances publicitaires perçues en 2018-2019, hausse liée aux Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 qui se sont déroulés en février 2018. Les créances clients sont exposées au risque de crédit (voir la note 27 B).

6. PROGRAMMATION

La programmation comprend les émissions de télévision et numériques nécessitant la participation de la Société pendant la production et les droits acquis pour la diffusion de matériel de programmation.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>La programmation achevée et en cours de production (à l'exclusion des droits de diffusion acquis) est comptabilisée, sur une base individuelle, au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables à la programmation. Une partie des dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions, comme les services fournis par les Ressources humaines, les Finances et l'Administration, la Gestion des immeubles et d'autres services partagés de même qu'une tranche de l'amortissement, est également incluse dans les coûts de programmation correspondants.</p> <p>La programmation comprend les émissions produites avec la participation de la Société (émissions non acquises) et les droits achetés auprès de tiers (émissions acquises).</p> <p>Les paiements effectués selon les modalités des conventions d'achat de droits de diffusion sont constatés comme programmation dans les actifs courants ou les actifs non courants. Les émissions non acquises sont habituellement comptabilisées dans les actifs courants étant donné qu'elles sont disponibles pour diffusion dès qu'elles sont achevées, à moins d'indication contraire. Les conventions d'achat de droits de diffusion sont comptabilisées comme programmation dans les actifs courants si les droits de diffusion peuvent être exercés dans les douze mois suivants, et comme programmation dans les actifs non courants si ces droits ne peuvent être exercés qu'après douze mois. La programmation comptabilisée dans les actifs non courants est virée dans la programmation comptabilisée dans les actifs courants dès qu'elle est censée être diffusée dans les douze mois suivants.</p> <p>Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques à l'État consolidé du résultat, selon le tableau sur la constatation des dépenses présenté dans cette section, ou lorsque la programmation est jugée inutilisable ou est vendue.</p> <p>Les coûts de la programmation sont amortis selon le tableau de constatation des dépenses suivant, qui repose sur l'utilisation prévue. La Société examine l'utilisation qu'elle prévoit faire de sa programmation à la fin de chaque exercice en prenant en considération les contrats de programmation, l'expérience passée des auditoires et les plans de télédiffusion futurs.</p>	<p>La Société doit déterminer un taux d'amortissement approprié pour chaque catégorie de programmation. L'utilisation que la direction prévoit faire de chaque catégorie de programmation est fonction des contrats de programmation, de l'expérience de diffusion, de l'expérience passée des auditoires et des plans de télédiffusion futurs lors de l'établissement du tableau de constatation des dépenses pour la programmation.</p> <p>De nombreuses incertitudes entourent l'estimation de l'utilisation prévisible des actifs de programmation, surtout celles qui sont inhérentes aux hypothèses sur les habitudes d'écoute et de consommation des auditoires. La direction examine périodiquement les taux d'amortissement.</p> <p>Des changements dans les hypothèses pourraient donner lieu à des ajustements des montants comptabilisés à l'État consolidé de la situation financière et à l'État consolidé du résultat.</p> <p>La Société a estimé la valeur de la contrepartie non monétaire de la sous-licence obtenue de Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la diffusion de <i>Hockey Night in Canada</i> pour la durée restante</p>

Les coûts de la programmation qui ne sont pas considérés comme recouvrables sont sortis de l'État consolidé de la situation financière et constatés dans l'État consolidé du résultat comme coûts des services de télévision, de radio et des services numériques.

de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 6 B.

Tableau de constatation des dépenses

Dans le cas des émissions de télévision généraliste comportant plusieurs diffusions, la direction utilise les paramètres de constatation suivants :

CATÉGORIE	DESCRIPTION	CONSTATATION DES DÉPENSES PAR DIFFUSION	
		Taux pour CBC	Taux pour Radio-Canada
Films	Tous les genres de films	50 % / 30 % / 20 %	45 % / 20 % / 20 % / 15 %
Séries	Séries dramatiques en cours (à l'exclusion des séries à créneau fixe ¹)	70 % / 20 % / 10 %	90 % / 10 %
	Séries humoristiques en cours (à l'exclusion des séries à créneau fixe ¹)	75 % / 25 %	70 % / 30 %
	Émissions spéciales, miniséries et longs métrages pour la télévision	70 % / 30 %	70 % / 30 %
	Émissions d'animations	70 % / 30 %	70 % / 30 %
Émissions factuelles	Émissions factuelles, émissions éducatives informelles et jeux-questionnaires (à l'exclusion des séries à créneau fixe ¹)	70 % / 30 %	70 % / 30 %
Documentaires	Tous les genres de documentaire	50 % / 30 % / 20 %	100%
Arts, musique et variétés	Émissions d'arts, de musique et de variétés et émissions humoristiques spéciales	70 % / 30 %	65 % / 35 %
	Émissions humoristiques à sketches (à l'exclusion des séries à créneau fixe ¹)	50 % / 30 % / 20 %	70 % / 30 %
Émissions pour jeunes	Émissions dramatiques pour jeunes et enfants	Uniformément entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions	Uniformément entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
	Autres émissions pour jeunes		
	Émissions pour enfants – émissions d'animation et émissions préscolaires		
Émissions à créneau fixe ¹	Avec l'intention de passer dans le même créneau dès la 1re diffusion	Uniformément entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions	S. O.
Émissions à créneau fixe ¹	Avec l'intention de passer dans le même créneau après la 2e diffusion	50 % / 30 % / 20 %	S. O.
Programmation des chaînes spécialisées	Droits de diffusion pour les périodes allant jusqu'à 2 ans	70 % / 30 %	Uniformément sur la période du contrat jusqu'à un maximum de 3 années
	Droits de diffusion pour les périodes de plus de 2 ans	50 % / 30 % / 20 %	

S. O. - Sans objet

¹ Diffusion d'émissions de manière consécutive.

De plus, les coûts de la programmation numérique sont constatés en totalité dès que l'émission est disponible en ligne. Pendant l'exercice, la Société a modifié le tableau sur la constatation des dépenses relativement aux dramatiques et aux émissions d'arts, de musique et de variétés. Cette modification a touché les catégories Séries et Arts, musique et variétés. Du côté des Services français, les séries dramatiques en cours sont maintenant amorties aux taux de 90 %/10 % (85 %/15 % en

2018), et les émissions d'arts, de musique et de variétés, ainsi que les émissions spéciales d'humour, sont maintenant amorties aux taux de 65 %/35 % (70 %/30 % en 2018).

Ces changements apportés aux estimations sont le résultat d'une analyse des expériences de diffusion des émissions par genre, des cotes d'écoute et des plans de télédiffusion futurs de la direction. L'incidence nette totale de ce changement n'était pas significative au 31 mars 2019. Du fait de la nature des actifs de programmation et de la variabilité de la grille de programmation, il est impraticable d'estimer l'incidence du changement sur des périodes futures.

Informations supplémentaires

A. Programmation par catégorie

	31 mars 2019	31 mars 2018
Émissions achevées	143 227	115 696
Émissions en cours de production	89 414	78 888
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	50 823	64 932
	283 464	259 516
Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	32 892	42 984
	316 356	302 500

B. Variation de la programmation

	31 mars 2019	31 mars 2018
Solde d'ouverture	302 500	326 434
Acquisitions	1 116 210	1 114 224
Émissions diffusées	(1 102 354)	(1 138 158)
Solde à la fin de l'exercice	316 356	302 500

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, les émissions diffusées comprennent des sorties au titre de la programmation de 7,5 millions de dollars (7,9 millions de dollars en 2018). Les sorties au titre de la programmation sont essentiellement le fait de projets abandonnés, d'émissions qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série.

La Société a conclu une entente avec Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à l'émission *Hockey Night in Canada*. En vertu de cette entente, la Société a acquis de Rogers une licence pour la diffusion des matchs de hockey et doit, en contrepartie, fournir à Rogers des installations et des services de production, lui permettre d'utiliser certaines marques de commerce et lui accorder du temps d'antenne pour générer des revenus publicitaires. Cette entente, d'une durée de cinq ans, se terminera en juin 2019.

Comme l'entente prévoit un échange d'effets non monétaires, une estimation de la valeur de la licence de diffusion acquise pour cinq ans a été établie sur la base de la juste valeur des actifs cédés et comptabilisée sous « Programmation » dans l'État consolidé de la situation financière de la Société. La juste valeur des installations, services de production et marques de commerce qu'utilisera Rogers a été établie sur la base des taux du marché. La juste valeur du temps d'antenne mis à la disposition de Rogers a été établie sur la base des tarifs de publicité appliqués par la Société pour les émissions déplacées par les matchs de hockey. Une estimation des coûts correspondants liés à la fourniture d'installations et de services de production ainsi que des revenus différés implicites a été portée au passif dans l'État consolidé de la situation financière. La Société comptabilise ces éléments dans les revenus et dépenses sur la durée de l'entente de cinq ans lorsque les parties de hockey sont diffusées et les services afférents sont rendus.

7. BILLETS À RECEVOIR

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, une entité structurée, la Société détient, au 31 mars 2019, deux billets à recevoir pour des terrains vendus. Ces billets, qui viennent à échéance en mai 2027, portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 % et font l'objet de paiements confondus mensuels égaux, le mois écoulé.

Les billets ont une valeur comptable de 34,6 millions de dollars (37,7 millions de dollars au 31 mars 2018) et sont donnés, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer.

Le billet à recevoir de Sirius XM Canada Holdings Inc. qui ne portait aucun intérêt a été remboursé en totalité au premier trimestre de 2018-2019. Sa valeur comptable était de 0,4 million de dollars au 31 mars 2018.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des billets à recevoir se présentent comme suit :

	31 mars 2019	31 mars 2018
Moins d'un an	3 264	3 448
Plus d'un an mais avant cinq ans	15 589	14 548
Plus de cinq ans	15 763	20 068
Total	34 616	38 064

Les intérêts inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des revenus financiers s'élèvent à 2,4 millions de dollars (2,6 millions de dollars en 2018).

8. INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

L'investissement dans un contrat de location-financement, qui est détenu par la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, a trait à la location de deux terrains à Toronto. Le contrat porte un intérêt annuel implicite de 7,15 % et vient à échéance en mai 2027. Les créances au titre du contrat de location-financement sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer.

	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir
	31 mars 2019		31 mars 2018 ¹	
Moins d'un an	6 050	5 825	6 050	5 825
Plus d'un an mais avant cinq ans	24 199	19 608	24 199	19 608
Plus de cinq ans	21 761	12 421	27 811	15 815
Moins : produits financiers non gagnés	(14 156)	-	(16 812)	-
Total	37 854	37 854	41 248	41 248

¹ La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au 31 mars 2018 a été corrigée.

Les intérêts inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des revenus financiers s'élèvent à 2,5 millions de dollars (2,7 millions de dollars en 2018).

9. ACTIFS OBLIGATAIRES

La Société détient des obligations hypothécaires du Canada. Ces investissements ont été faits en utilisant principalement le produit reçu de la vente de sa participation dans Sirius XM Canada Holdings Inc. et de la vente du site actuel de la Maison de Radio-Canada (MRC).

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des actifs obligataires se présentent comme suit :

	31 mars 2019	31 mars 2018
Moins d'un an	163 092	110 712
Plus d'un an mais avant cinq ans	-	43 373
Total	163 092	154 085

Les revenus d'intérêts liés aux actifs obligataires inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des produits financiers s'élèvent à 2,2 millions de dollars (1,2 million de dollars en 2018).

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société consistent essentiellement en des immeubles et des équipements techniques. Ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité estimée.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p><u>Comptabilisation et évaluation</u></p> <p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Ce coût comprend des coûts directement attribuables à l'acquisition des éléments. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais de main-d'œuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les montants inclus dans les projets d'immobilisations inachevés sont transférés, lorsque complétés, à la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée.</p> <p><u>Amortissement</u></p> <p>Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire et les taux sont fondés sur leur durée d'utilité estimative, dès qu'elles sont prêtes à être utilisées aux fins prévues. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation entière, elles sont séparées de l'immobilisation et amorties selon les principales composantes dont elles font partie. Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de celle-ci s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la partie iront à la Société et s'il est possible de mesurer le coût de la partie de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.</p> <p>Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée des contrats de location ou sur la durée d'utilité de l'actif, selon la durée la plus courte.</p> <p><u>Actifs détenus en vue de la vente</u></p> <p>La Société classe un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit hautement probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. Afin de classer les actifs dont le produit total attendu de la vente est supérieur ou égal à 4 millions de dollars comme actifs destinés à la vente, l'approbation du gouverneur en conseil est requise. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.</p> <p><u>Décomptabilisation</u></p> <p>La Société décomptabilise la valeur comptable d'une immobilisation corporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat.</p>	<p>La Société est tenue d'estimer la durée d'utilité attendue de ses immobilisations corporelles. À cette fin, elle prend en considération son expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.</p> <p>Elle examine à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de ses immobilisations corporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.</p> <p>La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont présentées dans le tableau qui suit.</p> <p>Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de plusieurs éléments pour lesquels il est approprié d'appliquer des méthodes ou des taux d'amortissement différents, il faut exercer son jugement pour déterminer le niveau adéquat de décomposition.</p>

Estimations et jugements comptables importants (suite)

Les durées d'utilité appliquées dans le calcul de l'amortissement sont les suivantes :

Immeubles	15 à 65 ans
Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Équipement électrique	16 ans
Autres	8 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Ordinateurs (matériel)	
Serveurs	5 ans
Ordinateurs personnels	3 ans
Véhicules	
Véhicules spécialisés	20 ans
Camions de reportage de la télévision et de la radio, camions lourds 5 et 10 tonnes	12 ans
Motoneiges, véhicules tout terrain	10 ans
Véhicules utilitaires, fourgons	8 ans
Automobiles et fourgonnettes	5 ans

Informations supplémentaires

A. Coût et amortissement cumulé

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	31 mars 2019	31 mars 2018
Coût	1 948 688	1 924 744
Amortissement cumulé	(1 175 399)	(1 177 906)
	773 289	746 838

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateur, équipement de bureau et autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2018 ¹	111 790	483 295	70 430	1 069 788	155 784	33 657	1 924 744
Acquisitions	-	-	-	10 691	10 492	124 179	145 362
Transferts (note 11)	-	9 108	1 036	23 422	2 759	(35 436)	889
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(313)	(8 011)	-	(426)	-	-	(8 750)
Sorties et amortissements complets	(3 731)	(7 832)	(1 571)	(89 528)	(10 895)	-	(113 557)
Coût au 31 mars 2019	107 746	476 560	69 895	1 013 947	158 140	122 400	1 948 688
Amortissement cumulé au 31 mars 2018 ¹	-	(237 396)	(38 279)	(787 510)	(114 721)	-	(1 177 906)
Amortissement pour l'exercice	-	(27 256)	(3 582)	(61 463)	(13 018)	-	(105 319)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	4 432	-	398	-	-	4 830
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	-	5 777	1 571	86 752	8 896	-	102 996
Amortissement cumulé au 31 mars 2019	-	(254 443)	(40 290)	(761 823)	(118 843)	-	(1 175 399)
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	107 746	222 117	29 605	252 124	39 297	122 400	773 289

¹ Le coût et l'amortissement cumulé pour les terrains et les immeubles au 31 mars 2018, ont fait l'objet d'une révision pour refléter la charge de réévaluation de 36,5 millions de dollars comptabilisée suite à la classification de la Maison de Radio-Canada comme détenue en vue de la vente l'année précédente. La vente a été réalisée et l'actif a été décomptabilisé au cours de la même période.

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateur, équipement de bureau et autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2017	174 118	557 601	65 468	1 051 515	153 758	50 395	2 052 855
Acquisitions	-	64	-	16 366	2 727	63 342	82 499
Transferts (note 11)	8	15 005	6 458	53 948	7 839	(80 009)	3 249
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(57)	(208)	-	(939)	-	-	(1 204)
Sorties et amortissements complets ¹	(62 279)	(89 167)	(1 496)	(51 102)	(8 540)	(71)	(212 655)
Coût au 31 mars 2018	111 790	483 295	70 430	1 069 788	155 784	33 657	1 924 744
Amortissement cumulé au 31 mars 2017	-	(260 831)	(35 503)	(780 043)	(110 571)	-	(1 186 948)
Amortissement pour l'exercice	-	(27 578)	(3 945)	(57 649)	(12 607)	-	(101 779)
Charge de réévaluation ¹	(21 007)	(15 489)	-	-	-	-	(36 496)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	208	-	813	-	-	1 021
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis ¹	21 007	66 294	1 169	49 369	8 457	-	146 296
Amortissement cumulé au 31 mars 2018	-	(237 396)	(38 279)	(787 510)	(114 721)	-	(1 177 906)
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	111 790	245 899	32 151	282 278	41 063	33 657	746 838

¹ Le coût et l'amortissement cumulé pour les terrains et les immeubles au 31 mars 2018 ont fait l'objet d'une révision pour refléter la charge de réévaluation de 36,5 millions de dollars comptabilisée suite à la classification de la Maison de Radio-Canada comme détenue en vue de la vente l'année précédente. La vente a été réalisée et l'actif a été décomptabilisé au cours de la même période. Les postes « Sorties et amortissements complets » et « Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis » ont été ajustés en conséquence.

Pour plus d'information sur les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles, consulter la note 30 A.

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2019	2018
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	88 357	85 633
Coûts de transmission, distribution et collecte	16 482	15 668
Administration nationale	480	478
Total	105 319	101 779



B. Dépréciation et autres charges

Pendant l'exercice, une perte de valeur de 0,1 million de dollars a été comptabilisée au titre d'un actif classé comme détenu en vue de la vente dans l'État consolidé du résultat.

Aucune autre perte de valeur n'a été comptabilisée ou reprise au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, une charge de réévaluation de 36,5 millions de dollars est survenue à la suite du classement de la Maison de Radio-Canada (MRC) comme actif détenu en vue de la vente. Cette charge a été partiellement compensée par le déblocage du financement des immobilisations différé associé de 28,5 millions de dollars. Par conséquent, une charge de 8,0 millions de dollars, après déduction du financement des immobilisations, a été comptabilisée dans l'État consolidé du résultat au 17 juillet 2017. La vente de la MRC a été finalisée le 27 juillet 2017. Se reporter à la note 13 pour plus de détails.

Suite à la vente du site actuel de la MRC à l'exercice 2017-2018, la Société effectue un examen des actifs qui doivent être déménagés au nouveau site de la MRC. Un amortissement accéléré de 4,6 millions de dollars a été comptabilisé au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019 afin de rendre compte de la réduction de la durée d'utilité résiduelle des actifs qui ne seront pas déménagés vers les nouvelles installations. Ces actifs seront entièrement amortis d'ici à ce que le nouvel immeuble soit prêt, puis ils seront comptabilisés.

C. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

En conformité avec le plan financier de la Société qui prévoit notamment la réduction de son empreinte immobilière, plusieurs actifs immobiliers étaient classés, à des fins comptables au 31 mars 2019, comme détenus en vue de la vente, pour une valeur comptable totale de 0,1 million de dollars (0,3 million de dollars au 31 mars 2018). Ces actifs devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

D. Sorties

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

La Société a vendu, pendant l'exercice considéré, des propriétés qu'elle avait au préalable classées comme détenues en vue de la vente. Ces propriétés étaient situées à Calgary (Alberta) et à Kitchener (Ontario). Le produit net de la vente de ces actifs s'est chiffré à 14,0 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 10,0 millions de dollars. Ce gain a été annulé en partie par une réduction de la valeur d'un terrain de 3,7 millions de dollars.

La Société a aussi comptabilisé une perte de 1,4 million de dollars sur la décomptabilisation partielle d'une composante du Centre canadien de radiodiffusion à Toronto, qui a été remplacée, ainsi qu'une perte de 1,9 million de dollars sur un système téléphonique impossible à réparer et une perte de 1,9 million de dollars sur de l'équipement technique désuet.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

Au cours de l'exercice 2017-2018, la Société s'est départie du site de la Maison de Radio-Canada (voir la note 13).

La Société a aussi comptabilisé une perte de 4,4 millions de dollars sur la décomptabilisation partielle de composantes du Centre canadien de radiodiffusion à Toronto, qui ont été remplacées, ainsi qu'un gain de 1,9 million de dollars sur la vente de la propriété d'Halifax (Nouvelle-Écosse).

D'autres pertes et gains nets négligeables pendant l'exercice en cours et les exercices précédents sont attribuables à la sortie ou au remplacement d'équipements dans le cadre du cycle normal de renouvellement des actifs de la Société.

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et sont contrôlés par la Société. Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent les logiciels acquis séparément du matériel et les logiciels développés à l'interne pour les besoins de la Société.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>Les logiciels acquis séparément du matériel sont comptabilisés au coût à la date d'acquisition.</p> <p>Les dépenses pour le développement à l'interne d'applications logicielles sont inscrites à l'actif quand les critères suivants sont remplis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'application est techniquement faisable; • la Société entend achever l'application en vue de la mettre en service; • la Société peut mettre en service l'application; • il est possible d'évaluer les coûts de développement de façon fiable; • la Société dispose de ressources appropriées techniques, financières et autres, pour achever le développement de l'application et l'utiliser; • il est probable que l'application générera des avantages économiques futurs. <p>Dans le cas des logiciels développés à l'interne, le montant initialement comptabilisé représente la somme des dépenses engagées à compter de la date où l'immobilisation incorporelle répond pour la première fois aux critères de constatation énumérés ci-dessus. L'intégration de dépenses à l'actif cesse lorsqu'une immobilisation incorporelle est prête à être mise en service.</p> <p>Les dépenses engagées à l'égard d'une immobilisation incorporelle après son acquisition ou son achèvement sont comptabilisées aux dépenses lorsqu'elles sont engagées, à moins qu'il soit probable qu'elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs supérieurs au niveau de performance apprécié à l'origine, et qu'elles puissent être mesurées et attribuées à l'actif de façon fiable. En l'absence d'un logiciel développé à l'interne à comptabiliser, les dépenses de développement sont constatées dans l'État consolidé du résultat dans la période où elles ont été engagées.</p> <p>Après leur comptabilisation initiale, les logiciels acquis séparément du matériel et développés à l'interne sont constatés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles (de trois à cinq ans) et la charge d'amortissement est répartie aux fins de présentation entre les différentes fonctions dans l'État consolidé du résultat.</p> <p>La Société décomptabilise la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation incorporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat.</p>	<p>La Société exerce son jugement pour déterminer si les dépenses engagées à l'égard d'immobilisations incorporelles répondent aux critères de la comptabilisation à l'actif. Comme les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leurs durées d'utilité estimatives, la Société doit estimer ces durées.</p> <p>À cette fin, elle prend en considération son expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs internes particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.</p> <p>Elle examine à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de ses immobilisations incorporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.</p> <p>La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations.</p>

Informations supplémentaires

	31 mars 2019	31 mars 2018
Coût	194 802	192 141
Amortissement cumulé	(172 867)	(168 342)
	21 935	23 799

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2018	146 885	44 157	1 099	192 141
Acquisitions	-	1 884	7 974	9 858
Transferts (note 10)	959	1 897	(3 745)	(889)
Sorties et amortissements complets	(5 533)	(1 115)	340	(6 308)
Coût au 31 mars 2019	142 311	46 823	5 668	194 802
Amortissement cumulé au 31 mars 2018	(140 370)	(27 972)	-	(168 342)
Amortissement pour l'exercice	(1 151)	(5 640)	-	(6 791)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	1 186	1 080	-	2 266
Amortissement cumulé au 31 mars 2019	(140 335)	(32 532)	-	(172 867)
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	1 976	14 291	5 668	21 935

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2017	141 452	37 550	14 116	193 118
Acquisitions	-	159	10 543	10 702
Transferts (note 10)	5 823	7 949	(17 021)	(3 249)
Sorties et amortissements complets	(390)	(1 501)	(6 539)	(8 430)
Coût au 31 mars 2018	146 885	44 157	1 099	192 141
Amortissement cumulé au 31 mars 2017	(138 904)	(24 197)	-	(163 101)
Amortissement pour l'exercice	(1 857)	(5 276)	-	(7 133)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	391	1 501	-	1 892
Amortissement cumulé au 31 mars 2018	(140 370)	(27 972)	-	(168 342)
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	6 515	16 185	1 099	23 799

Pour plus d'informations sur les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, consulter la note 30 A. Nous avons décomptabilisé des coûts de développement de logiciels pour un montant de 3,9 millions de dollars pendant l'exercice terminé le 31 mars 2019 (6,5 millions de dollars en 2018).

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée ni reprise pendant l'exercice terminé le 31 mars 2019 (néant en 2018).

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la Société comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2019	2018
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	6 531	6 560
Transmission, distribution et collecte	226	536
Administration nationale	34	37
Total	6 791	7 133

12. ACTIFS SOUS CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Les actifs sous contrats de location-financement sont composés d'un contrat pour des améliorations locatives d'une durée initiale de sept ans. Au cours de l'exercice 2018-2019, le contrat pour des transpondeurs satellitaires comptabilisé comme un contrat de location-financement est arrivé à échéance. Les actifs correspondants ont été décomptabilisés au cours de l'exercice financier, et ne sont plus utilisés depuis la fin du mois d'août 2018.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p><u>Comptabilisation et évaluation</u></p> <p>Les actifs acquis au moyen d'un contrat de location-financement sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur de l'actif ou, si elle lui est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée au commencement du contrat de location, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives.</p> <p><u>Amortissement</u></p> <p>Les actifs sous contrat de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus en propre ou, si elle est moindre, sur la durée du contrat, à moins qu'il soit raisonnablement certain que la Société en deviendra propriétaire à la fin du contrat.</p>	<p>La Société a déterminé qu'un accord concernant les améliorations locatives constitue un contrat de location en vertu d'IFRIC 4 <i>Déterminer si un accord contient un contrat de location</i>, et que ce contrat de location répond aux critères d'un contrat de location-financement. Ce contrat est considéré comme un contrat de location-financement parce que la Société a le droit d'utiliser les améliorations locatives en vertu de l'accord pendant presque toute la durée d'utilité estimée des actifs loués.</p>

Informations supplémentaires

	31 mars 2019	31 mars 2018
Coût – améliorations locatives	7 821	7 821
Coût – transpondeurs satellitaires	-	119 897
Amortissement cumulé – améliorations locatives	(2 407)	(1 805)
Amortissement cumulé – transpondeurs satellitaires	-	(119 897)
Valeur comptable nette	5 414	6 016

L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 s'élève à 0,6 million de dollars (7,0 millions de dollars en 2018).

13. SORTIE DU SITE DE LA MAISON DE RADIO-CANADA

Le 27 juillet 2017, la Société a finalisé les ententes conclues pour les deux principales composantes du projet de redéveloppement de la Maison de Radio-Canada (MRC) : la vente de l'immeuble actuel de la Maison de Radio-Canada (la « MRC actuelle »), et la vente du terrain situé sur le boulevard René-Lévesque Est (le « lot »), à Montréal, pour la construction du nouveau centre de radiodiffusion (la « nouvelle MRC »).

La Société a vendu la MRC actuelle et la partie ouest du lot au Groupe Mach pour un montant net de 42,2 millions de dollars. CBC/Radio-Canada est maintenant locataire de la MRC actuelle, propriété du Groupe Mach, jusqu'à ce que la nouvelle MRC soit construite.

La Société a vendu la partie est du lot au groupe Broccolini pour un dollar dans le cadre d'une transaction globale pour la construction et la location de la nouvelle MRC sur ce terrain. En échange de cette transaction, la Société a reçu une contrepartie non monétaire d'une valeur de 16,6 millions de dollars sous la forme de réductions futures du loyer de la nouvelle MRC. Cette contrepartie non monétaire est comptabilisée en charges différées dans l'État consolidé de la situation financière. En vertu de l'entente signée avec le groupe Broccolini, CBC/Radio-Canada a conclu un bail de 30 ans qui débutera dès la livraison de la nouvelle MRC.

Les tableaux suivants présentent en détail les répercussions comptables de ces deux transactions pour l'exercice de comparaison, terminé le 31 mars 2018. En entreprenant ces transactions, la Société a, en date du 14 juillet 2017, classé la MRC actuelle comme un actif détenu en vue de la vente et réévalué sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente. Cette réévaluation a donné lieu à une perte (diminuée du financement des immobilisations) de 8,0 millions de dollars incluse sous la ligne « Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles » de l'État du résultat de la Société pour l'exercice de comparaison, terminé le 31 mars 2018.

Perte découlant de la réévaluation d'actifs vendus à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente :

<i>Comptabilisé dans l'exercice terminé le 31 mars 2018</i>	Vente de l'immeuble au Groupe Mach ¹	Vente du terrain à Broccolini ²	Total
Produit de la vente	42 208	16 592	58 800
Coûts associés à la vente	(250)	(1 535)	(1 785)
Valeur comptable réévaluée des actifs vendus	41 958	15 057	57 015
Valeur comptable d'origine des actifs vendus	78 019	15 491	93 510
Déblochage du financement des immobilisations différé	(28 500)	-	(28 500)
Valeur comptable d'origine des actifs et des passifs vendus	49 519	15 491	65 010
Perte nette sur la réévaluation des actifs vendus	(7 561)	(434)	(7 995)

Gain net tiré de la vente de la MRC :

<i>Comptabilisé dans l'exercice terminé le 31 mars 2018</i>	Vente de l'immeuble au Groupe Mach ¹	Vente du terrain à Broccolini ²	Total
Contrepartie reçue	42 208	-	42 208
Contrepartie non monétaire différée	-	16 592	16 592
Valeur comptable réévaluée des actifs vendus	(41 958)	(15 057)	(57 015)
Coûts associés à la vente	(250)	(1 535)	(1 785)
Gain net (perte nette) sur la sortie du site de la MRC	-	-	-

¹ La transaction finale a été signée par l'entité légale Faubourg de la Gauchetière Inc.

² La transaction finale a été signée par l'entité légale Société en commandite La Nouvelle Maison.

14. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créiteurs et charges à payer consistent essentiellement en des montants dus à des fournisseurs et à des employés qui ont été facturés ou qui sont courus.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les créiteurs et autres charges à payer sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués par la suite au coût amorti.	Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux créiteurs et charges à payer.

	31 mars 2019	31 mars 2018
Fournisseurs	59 892	49 796
Charges à payer	53 416	59 174
Autres	5 949	1 916
	119 257	110 886

15. PROVISIONS

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>Une provision est comptabilisée quand :</p> <ul style="list-style-type: none"> la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé; il est probable que la Société devra éteindre l'obligation; le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. <p>Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses requises pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes se rattachant à l'obligation. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie.</p>	<p>Lorsque la direction conclut qu'une provision doit être comptabilisée, il y a lieu d'établir une estimation fiable de l'obligation de la Société à partir d'hypothèses quant aux sorties de ressources qui seront nécessaires pour éteindre l'obligation, ainsi qu'à la probabilité et à l'échéance de ces sorties. Les hypothèses sont notamment fondées sur la nature de la provision, la connaissance du montant de la réclamation, les avis de conseillers juridiques et les opinions d'autres conseillers, l'expérience de situations semblables et toute décision de la direction sur les mesures que la Société entend prendre au regard de son obligation.</p>

Informations supplémentaires

	Légal et autres	Environnemental	Total
Solde d'ouverture	44 489	367	44 856
Provisions supplémentaires comptabilisées	14 758	-	14 758
Provisions utilisées	(24 931)	(15)	(24 946)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(4 267)	-	(4 267)
Solde à la fin de l'exercice	30 049	352	30 401

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables, sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Les réclamations pour lesquelles il est peu probable que des sorties de trésorerie seront effectuées sont également réputées être des éventualités.

Au 31 mars 2019, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 30,0 millions de dollars (44,5 millions de dollars au 31 mars 2018) au chapitre des litiges et autres éventualités. La diminution enregistrée est principalement attribuable au fait que les réclamations salariales passées du Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) sont maintenant comptabilisées dans le passif lié au personnel, une entente de principe ayant été conclue entre la Société et le SCRC à la fin de septembre 2018. Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classées comme courantes, puisque la Société s'efforce de résoudre ces cas dans les douze prochains mois.

16. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre des régimes de retraite et des avantages de retraite à long terme fondés sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière, de même que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme l'assurance vie postérieure à l'emploi.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (AAPE)

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p><u>Régime de retraite contributif à prestations définies</u></p> <p>Le coût des régimes de retraite à prestations définies est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et tient compte des meilleures hypothèses de la direction (concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants). Par ailleurs, des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque exercice.</p> <p>Les éléments des coûts des régimes de retraite à prestations définies sont classés comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût des services – Comprend le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés. La Société comptabilise ce coût en résultat net de la période. Le coût des services passés, qui résulte généralement d'un changement dans les prestations à payer pour des services passés en vertu d'un régime de retraite existant, est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat dans la période où le régime a été modifié. • Revenus ou charges d'intérêts nets – La Société comptabilise les revenus ou les charges d'intérêts nets en résultat net de la période. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation déterminé au début de la période au passif net ou à l'actif net au titre des prestations définies. <p>Ces deux éléments pris globalement sont répartis entre les diverses fonctions de la Société dans l'État consolidé du résultat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réévaluations – Comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des intérêts). Elles sont immédiatement présentées dans l'État consolidé de la situation financière par la comptabilisation d'un débit ou d'un crédit dans les autres éléments du résultat global dans la période où elles sont effectuées. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ne sont jamais reclassées ultérieurement dans le résultat net. La Société a pour politique de les virer directement aux résultats non distribués. <p>Le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière, diminuée de la juste valeur des actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies est déterminée chaque année par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Sa valeur actualisée est obtenue par actualisation des sorties de trésorerie futures estimées en appliquant un taux d'intérêt déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, des obligations de sociétés canadiennes de première qualité dont les échéances correspondent à peu près à l'échéance de l'obligation.</p> <p>Quand le calcul actuariel donne un actif au titre des prestations au profit de la Société, l'actif comptabilisé se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs par le régime ou</p>	<p>La comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE) exige la formulation d'hypothèses qui facilitent l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime.</p> <p>Les principales hypothèses et estimations comprennent les taux d'actualisation, les taux d'évolution du coût des soins de santé, les taux de croissance de la rémunération à long terme, les augmentations futures des prestations de retraite et la mortalité des participants. L'horizon à long terme de ces hypothèses est compatible avec la nature des avantages postérieurs à l'emploi.</p> <p>La Société se réfère à la courbe de Fiera Capital (« courbe de l'ICA ») pour déterminer le taux d'actualisation à utiliser dans le calcul de l'obligation au titre des prestations définies.</p> <p>Des changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés en résultat net et en autres éléments du résultat global, selon le cas. Une analyse de sensibilité de la modification des hypothèses principales est présentée à la note 16 C.</p>



de diminutions des cotisations futures au régime. La valeur actualisée des avantages économiques tient compte des exigences en matière de financement minimal applicables à tout régime de la Société. Un avantage économique est disponible s'il peut être réalisé pendant la durée de vie du régime ou lors du règlement des passifs du régime.

AAPE ET AVANTAGES DU PERSONNEL AUTRES QUE LES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

AAPE

Des montants sont comptabilisés au passif pour les autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE) de la manière suivante :

- lorsque l'événement donnant naissance à l'obligation de la Société se produit, pour l'invalidité à long terme et l'indemnisation des accidents du travail;
- pour assurer le versement continu des indemnités d'invalidité de longue durée et pour le régime non contributif d'avantages à long terme, la provision est déterminée sur une base actuarielle au moyen de taux d'actualisation et d'hypothèses compatibles avec celles qui sont utilisées pour les avantages postérieurs à l'emploi, et les dépenses s'y rapportant sont comptabilisées pendant la période où l'employé rend les services. Les gains (pertes) actuariels et le coût des services passés sont comptabilisés immédiatement dans l'État consolidé du résultat dans la période où ils surviennent.

Avantages du personnel autres que les avantages postérieurs à l'emploi

La Société comptabilise la charge liée aux avantages à court terme, y compris les absences à court terme rémunérées, aux moments suivants :

- dans la période où les employés rendent les services, pour ce qui est des salaires, des cotisations de sécurité sociale, des primes et des congés annuels;
- dans la période où les frais sont engagés, pour ce qui est des régimes de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance vie;
- dans la période où l'absence se produit, pour ce qui est des absences à court terme rémunérées non cumulatives, comme les congés de maladie, les congés parentaux, l'invalidité de courte durée et l'indemnisation des accidents du travail.

Les avantages du personnel à court terme sont passés aux dépenses au moment où le service afférent est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que la Société s'attend à payer si celle-ci a une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce paiement parce que l'employé lui a rendu des services dans le passé et qu'il est possible d'estimer l'obligation de façon fiable.

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux avantages du personnel autres que ceux se rapportant aux principales hypothèses actuarielles décrites plus haut.

INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : (a) la date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités; et (b) la date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.</p> <p>Dans le cas d'un départ volontaire, la Société ne peut plus retirer son offre d'une indemnité de cessation d'emploi dès que l'employé accepte l'offre ou qu'une restriction limitant sa capacité de retirer son offre prend effet. Dans le cas de départs involontaires, la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités de cessation d'emploi quand elle a communiqué un plan de licenciement aux employés concernés.</p>	Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux indemnités de cessation d'emploi.

Informations supplémentaires

A. Actif/passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

Les actifs et les passifs liés au personnel comptabilisés et présentés à l'État consolidé de la situation financière sont les suivants :

	Courant		Non courant	
	31 mars 2019	31 mars 2018	31 mars 2019	31 mars 2018
Actif au titre du régime de retraite	-	-	497 601	302 025
Passif au titre du régime de retraite	-	-	123 026	117 520
AAPE	-	-	122 580	117 814
Indemnités de vacances	62 194	60 080	-	-
Indemnités de cessation d'emploi	7 555	7 527	-	-
Passifs liés aux salaires	116 314	61 510	-	28 844
Total des régimes de retraite et autres avantages du personnel	186 063	129 117	245 606	264 178

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé de la situation financière est le suivant :

	31 mars 2019			31 mars 2018		
	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime	7 566 902	-	-	7 071 998	-	-
Obligation au titre des prestations définies	7 069 301	123 026	122 580	6 769 973	117 520	117 814
Actif (passif) net lié à l'obligation au titre des prestations définies	497 601	(123 026)	(122 580)	302 025	(117 520)	(117 814)

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations définies et à des régimes non contributifs d'avantages à long terme :

Régime de retraite contributif à prestations définies

Le Régime de retraite de Radio-Canada couvre la quasi-totalité des employés de la Société. Le Régime est administré par le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, qui gère également les actifs du Régime et le paiement des prestations dues aux participants et à leurs survivants. Étant sous réglementation fédérale, le Régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les normes de prestation de pension* (la *Loi*) et aux règlements qui en découlent.

Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. Les montants inclus dans les présents états financiers consolidés reflètent la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2018. Bien qu'achevée, cette évaluation n'a pas encore été déposée auprès des autorités compétentes.

Les actifs du Régime de retraite et l'obligation au titre des prestations définies sont évalués au 31 mars 2019.

Le régime de retraite à prestations définies de la Société est exposé aux risques suivants :

- **Risque de capitalisation** : Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du régime de retraite de la Société provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que le régime de retraite obtienne un taux de rendement à long terme qui lui permet d'atteindre ses objectifs de capitalisation et d'assumer la croissance constante de ses obligations.

- **Autres risques** : Les actifs du régime sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite ainsi que du passif au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être parfois important et fluctuant.

Régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés

La Société souscrit aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles annuelles.

Régimes non contributifs d'avantages à long terme

La Société fournit à ses employés les avantages sociaux à long terme suivants :

- Un régime non contributif d'avantages à long terme qui est destiné à certains employés engagés avant les différentes dates de fermeture du régime, qui varient entre le 1er avril 2005 et le 1er octobre 2007 selon la catégorie professionnelle des employés. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité en espèces ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et du taux de rémunération en mars 2005, en juillet 2005 ou à la date de retraite ou de décès, selon la catégorie professionnelle des employés.
- D'autres avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieure à l'emploi.

Les dernières évaluations actuarielles du régime non contributif d'avantages à long terme et du régime garantissant le maintien des protections remontent au 31 décembre 2018.

B. Hypothèses actuarielles importantes

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses - taux annuels	31 mars 2019	31 mars 2018
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	3,53 %	3,75 %
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation – régime de retraite	3,32 %	3,53 %
Taux d'actualisation – indemnité pour longs états de service	2,97 %	3,24 %
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	2,97 %	3,24 %
Taux d'actualisation – assurance vie	3,26 %	3,47 %
Mortalité	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM B	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM B
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	1,40 % en 2019 et 2020 2,75 % par la suite	1,40 % en 2018 et 2019 2,75 % par la suite
Taux d'évolution du coût des soins de santé	4,82 % pour 2019 à 2024, avec une décroissance linéaire à 4,36 % en 2029 et une diminution à un taux ultime de 3,39 % par année en 2040	6,90 % en 2018 en baisse à 4,50 % sur 10 ans
Indexation des prestations en cours de versement	1,86 %	1,86 %

C. Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles importantes ferait ressortir les variations suivantes dans la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2019	31 mars 2018	31 mars 2019	31 mars 2018
Sensibilité du taux d'actualisation				
hausse de 100 points de base	-13,6 %	-13,4 %	-7,5 %	-7,3 %
baisse de 100 points de base	17,5 %	17,3 %	8,9 %	8,6 %
Taux attendu d'augmentation future des salaires				
hausse de 100 points de base	2,6 %	2,6 %	4,7 %	6,3 %
baisse de 100 points de base	-2,3 %	-2,3 %	-4,3 %	-5,6 %
Taux attendu d'augmentation future				
hausse de 100 points de base	13,9 %	14,1 %	0,9 %	0,5 %
baisse de 100 points de base	-11,4 %	-11,5 %	-0,8 %	-0,4 %
Sensibilité de la mortalité				
Retraités vivent un an de plus	3,3 %	3,2 %	-1,5 %	-1,5 %
Retraités vivent un an de moins	-3,3 %	-3,3 %	1,8 %	1,7 %
Sensibilité du taux d'évolution du coût des soins de santé				
hausse de 100 points de base	S. O.	S. O.	1,7 %	1,7 %
baisse de 100 points de base	S. O.	S. O.	-1,4 %	-1,4 %

S. O. - Sans objet

Il se peut que l'analyse de sensibilité ci-dessus ne présente pas fidèlement la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies. En effet, il est peu probable que les changements dans les hypothèses surviennent isolément, car certaines hypothèses peuvent être corrélées.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux hypothèses actuarielles importantes a été déterminée au moyen de la même méthode que celle qui a servi à calculer le passif de retraite comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière, soit la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Pour le régime de retraite contributif à prestations définies, des évaluations de l'appariement de l'actif et du passif sont effectuées régulièrement. Elles consistent notamment à soupeser le risque en fonction du rendement produit par la composition de l'actif à long terme en vigueur, à analyser le profil risque-rendement d'autres compositions possibles et à étudier les répercussions de différentes conjonctures économiques sur l'actif et le passif (obligation au titre des prestations définies). L'évaluation la plus récente date de 2017.

En voici les principales recommandations :

- préserver la pertinence de la stratégie de placement en fonction du passif¹ du Régime qui est axée sur la réduction du décalage entre le risque de taux d'intérêt et le risque d'inflation dans l'actif et le passif du Régime;
- mettre en place une structure pour ajuster systématiquement le ratio de couverture des taux d'intérêt du régime à l'évolution des taux d'intérêt;
- maintenir à leur niveau actuel les placements dans des instruments plus productifs, comme les actions, les placements privés et les placements immobiliers; et
- quantifier la tolérance au risque du régime.

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés doivent cotiser selon un pourcentage de leur salaire-pension. La Société complète la capitalisation, au besoin, selon les évaluations actuarielles.

D. Taux de cotisation

Les taux de cotisation des employés à temps plein sont les suivants :

	2018-2019	2017-2018
Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État ¹		
1er avril au 30 juin	8,37 %	7,68 %
1er juillet au 31 mars	8,37 %	8,37 %
Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État ¹		
1er avril au 30 juin	11,00 %	10,10 %
1er juillet au 31 mars	11,00 %	11,00 %

¹ En 2019, ce maximum est de 57 400 \$ (55 900 \$ en 2018, 55 300 \$ en 2017).

E. Total des paiements

La Société a effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2019	2018
Prestations versées directement à des bénéficiaires	12 671	12 482
Cotisations habituelles de l'employeur aux régimes de retraite	54 794	53 824
Total des paiements pour les régimes à prestations définies	67 465	66 306

¹ Cette stratégie implique la gestion de l'actif d'un régime de retraite en fonction de son passif dans le but de réduire au minimum la volatilité de l'excédent du régime. Ainsi, l'actif total du régime est divisé en actifs appariés et non appariés. Les actifs appariés (à revenu fixe) présentent la même sensibilité aux taux d'intérêt et d'inflation que les passifs du régime. Les actifs non appariés (actions et placements non traditionnels) évoluent différemment.

F. Profil des échéances

Le profil des échéances de l'obligation au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi de la Société est le suivant :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2019	31 mars 2018	31 mars 2019	31 mars 2018
Durée moyenne de l'obligation de retraite	15,4 ans	15,2 ans	8,1 ans	8,1 ans
Participants actifs	22,4 ans	22,0 ans	8,1 ans	8,1 ans
Participants - prestations différées	20,7 ans	20,6 ans	S. O.	S. O.
Retraités	11,0 ans	10,9 ans	7,5 ans	7,9 ans

S. O. - Sans objet

La Société compte cotiser 53,5 millions de dollars à ses régimes de retraite à prestations définies au cours du prochain exercice. Le ratio de partage des coûts entre les employés et l'employeur pour les cotisations de retraite versées par tous les participants est actuellement de 50:50.

G. Obligation au titre des prestations définies

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2019	31 mars 2018	31 mars 2019	31 mars 2018
Obligation au titre des prestations définies, solde d'ouverture	6 887 493	117 814	6 579 699	132 772
Coût des services rendus	113 280	5 105	106 230	5 523
Coût financier	240 744	3 849	244 017	4 124
Cotisations des employés	56 690	-	57 278	-
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	-	(488)	(73 510)	(10 566)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	196 424	2 418	217 793	(2 592)
Écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	6 667	6 553	52 016	1 035
Prestations versées	(308 971)	(12 671)	(296 030)	(12 482)
Obligation au titre des prestations définies, fin de l'exercice	7 192 327	122 580	6 887 493	117 814

H. Juste valeur des actifs du régime

Les variations de la juste valeur des actifs du régime ont été les suivantes :

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 mars 2019		31 mars 2018	
Juste valeur des actifs du régime, solde d'ouverture	7 071 998	-	6 733 325	-
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	(7 100)	-	(6 600)	-
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	246 174	-	248 727	-
Rendement des actifs du régime de retraite, à l'exclusion des revenus d'intérêts	453 317	-	281 474	-
Cotisations des employés	56 690	-	57 278	-
Cotisations de la Société	54 794	12 671	53 824	12 482
Prestations versées	(308 971)	(12 671)	(296 030)	(12 482)
Juste valeur des actifs du régime, fin de l'exercice	7 566 902	-	7 071 998	-

La juste valeur des actifs du régime peut être répartie entre les catégories suivantes :

		Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 3)	Total
		31 mars 2019			
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	516 535	10 004	-	526 539
	Obligations canadiennes	-	2 172 890	941 972	3 114 862
	Titres à revenu fixe	-	-	24 013	24 013
Actions	Canadiennes	360 584	240 793	-	601 377
	Internationales	1 448 505	322 985	-	1 771 490
Placements stratégiques	Placements immobiliers	32 676	-	648 524	681 200
	Placements privés	-	-	736 147	736 147
	Fonds spéculatifs	-	-	41 554	41 554
Autres	Dérivés	(1 221)	98 006	-	96 785
	Titres vendus en vertu de conventions de rachat	-	-	-	(55 807)
Total des actifs de placement		2 357 079	2 844 678	2 392 210	7 538 160
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs					28 742
Juste valeur des actifs du régime		2 357 079	2 844 678	2 392 210	7 566 902

		Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 3)	Total
					31 mars 2018
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	80 761	219 724	-	300 485
	Obligations canadiennes	-	2 003 166	874 276	2 877 442
	Titres à revenu fixe	-	-	13 246	13 246
Actions	Canadiennes	411 003	395 253	-	806 256
	Internationales	1 427 860	259 395	-	1 687 255
Placements stratégiques	Placements immobiliers	36 988	-	567 463	604 451
	Placements privés	-	-	669 846	669 846
	Fonds spéculatifs	-	-	45 755	45 755
Autres	Dérivés	(547)	40 451	-	39 904
Total des actifs de placement		1 956 065	2 917 989	2 170 586	7 044 640
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs		-	-	-	27 358
Juste valeur des actifs du régime		-	-	-	7 071 998

Les justes valeurs des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres sont pour la plupart établies en fonction du cours sur un marché actif, ce qui n'est pas le cas des justes valeurs des placements stratégiques et des dérivés. Le rendement réel des actifs du régime pour l'exercice est de 764,7 millions de dollars, soit 11,02 % (574,3 millions de dollars en 2018, soit 8,68 %).

I. Coûts du régime à prestations définies

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés au titre des régimes de retraite à prestations définies dans l'État consolidé du résultat et dans l'État consolidé du résultat global :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2019	2018
Coût des services rendus	118 385	111 753
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	7 100	6 600
Coût financier de l'obligation au titre des prestations définies	244 593	248 141
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	(246 174)	(248 727)
Autres	3 222	889
Charge comptabilisée en résultat net	127 126	118 656
Moins :		
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	(244 965)	(98 187)
Total	(117 839)	20 469

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 912,9 millions de dollars au 31 mars 2019 (gains de 668,0 millions de dollars au 31 mars 2018).

La charge totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé du résultat de la Société :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2019	2018
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	122 041	113 909
Coûts de transmission, distribution et collecte	3 814	3 560
Administration nationale	1 271	1 187
Total	127 126	118 656

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, la charge totale au titre des avantages du personnel, qui comprend tous les salaires et coûts afférents, s'élève à 999,1 millions de dollars (997,3 millions de dollars en 2018).

17. DETTE OBLIGATAIRE

La Fiducie du CCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations garanties pour une valeur de 400 millions de dollars qui viennent à échéance en mai 2027. De par sa relation avec la Fiducie du CCR, la Société offre en garantie de la dette obligataire les loyers qu'elle verse pour les locaux occupés par son personnel à Toronto.

Les obligations sont garanties par les actifs du Centre canadien de radiodiffusion, dont la valeur comptable est de 145,6 millions de dollars (160,8 millions de dollars au 31 mars 2018). Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 % par an et exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16,5 millions de dollars.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable de la dette obligataire se présentent comme suit :

	31 mars 2019	31 mars 2018
Moins d'un an	24 380	23 624
Plus d'un an mais avant cinq ans	86 707	80 529
Plus de cinq ans	100 017	124 153
Total	211 104	228 306

La charge d'intérêts liée à la dette obligataire comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 15,8 millions de dollars (17,1 millions de dollars en 2018).

18. OBLIGATIONS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Au 31 mars 2019, l'obligation au titre d'un contrat de location-financement porte exclusivement sur des améliorations locatives, le contrat pour les transpondeurs satellitaires étant arrivé à échéance au cours de l'exercice précédent. Les paiements au titre du contrat de location-financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Le contrat de location-financement porte intérêt au taux de 3,23 % au 31 mars 2019, et arrivera à échéance en juin 2022.

	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location
	31 mars 2019		31 mars 2018	
Moins d'un an	706	583	705	570
Plus d'un an mais avant cinq ans	5 406	5 177	6 097	5 745
Moins : charges financières futures	(352)	-	(487)	-
Total	5 760	5 760	6 315	6 315

La charge d'intérêts liée à l'obligation au titre d'un contrat de location-financement comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 0,1 million de dollars (0,4 million de dollars en 2018).

19. EFFETS À PAYER

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada détient des effets à payer qui viennent à échéance en mai 2027 et portent un taux d'intérêt annuel de 4,688 %. Des paiements semestriels du capital et des intérêts sont effectués chaque année, en mai et en novembre.

Les effets sont remboursables au gré de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, en totalité ou en partie, occasionnellement avant échéance moyennant un préavis de 30 à 60 jours. Le prix de remboursement est la somme la plus élevée entre le capital impayé des effets concernés et la valeur actualisée nette de tous les paiements semestriels prévus entre la date du remboursement et la date d'échéance, le taux d'actualisation utilisé à cette date équivalant au rendement des obligations du Canada majoré de 0,30 %, somme à laquelle s'ajoute dans chaque cas l'intérêt couru, mais impayé jusqu'à la date du remboursement exclusivement. Les effets à payer sont garantis par les billets à recevoir et l'investissement dans un contrat de location-financement comme il est décrit aux notes 7 et 8.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des effets à payer se présentent comme suit :

	31 mars 2019	31 mars 2018
Moins d'un an	9 172	8 945
Plus d'un an mais avant cinq ans	34 984	33 363
Plus de cinq ans	36 586	45 966
Total	80 742	88 274

La charge d'intérêts liée aux effets à payer et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 3,9 millions de dollars (4,3 millions de dollars en 2018).

20. REVENUS DIFFÉRÉS

Les revenus différés sont des revenus reçus à l'avance pour des installations et des services de production non encore fournis. Les revenus différés ont également trait aux périodes de location gratuites accordées dans des baux dans lesquels la Société est locataire, et aux paiements reçus pour des services qui n'ont pas encore été rendus.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les revenus relatifs à des services tels la fourniture d'installations et la production qui n'ont pas encore eu lieu et les paiements reçus pour des services qui n'ont pas encore été rendus sont comptabilisés dans la période où les services sont rendus. Les revenus différés relatifs aux périodes de location gratuites accordées dans des contrats de location sont comptabilisés à l'État consolidé du résultat selon la méthode linéaire tant que le contrat de location est en vigueur.	La Société a estimé le montant des revenus différés pour les services dus à Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la sous-licence de diffusion de <i>Hockey Night in Canada</i> pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 6 B.

Informations supplémentaires

	31 mars 2019	31 mars 2018
Solde d'ouverture	36 474	43 074
Différés durant l'exercice	22 403	24 437
Comptabilisés au résultat net durant l'exercice	(35 961)	(31 037)
Solde à la fin de l'exercice	22 916	36 474

REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE

La présente section contient les résultats et les flux de trésorerie de la Société. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des explications sur les revenus et le financement public de la Société pour l'exercice, les charges financières et les impôts sur le revenu ainsi que des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

21. REVENUS

Comme nous l'avons indiqué à la note 3 A, nous avons mis en œuvre la nouvelle norme sur les revenus, IFRS 15, le 1^{er} avril 2018. Les informations qui suivent correspondent à l'obligation d'information complète sous IFRS 15.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>Les revenus sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens et des services promis est transféré aux clients de la Société à un montant reflétant la contrepartie attendue en échange de ces biens et ces services. Les principales sources de revenus de la Société sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la publicité; • les revenus d'abonnement; • la production; • les ventes d'émissions et de droits de diffusion; • les droits de retransmission. <p>Le prix de transaction d'un contrat pour toutes sources de revenus ci-dessus peut être constitué de montants de contrepartie déterminés ou variables. Peu souvent, il peut aussi comprendre une contrepartie non monétaire évaluée à sa juste valeur. Si la Société ne peut estimer de manière raisonnable la juste valeur de la contrepartie non monétaire, elle évalue la contrepartie reçue indirectement, en utilisant le prix de vente spécifique des biens ou des services transférés.</p> <p>À l'instar des autres entreprises de diffusion, la vente de temps d'antenne publicitaire se fait principalement par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement de ces agences est habituellement de 90 jours et moins. Pour les autres sources de revenus, les paiements sont généralement perçus dans un délai de 30 jours, soit le délai de paiement moyen appliqué par la Société.</p> <p>La méthode comptable utilisée pour chaque source de revenus principale de la Société est détaillée ci-dessous.</p> <p><u>Accords relatifs à des obligations de prestation multiples</u></p> <p>Les contrats conclus entre la Société et ses clients peuvent renfermer de multiples obligations de prestation. Dans ces cas, la Société affecte à chaque obligation de prestation identifiée le prix de transaction qui reflète son prix de vente spécifique. Elle détermine généralement les prix de vente spécifiques en se fondant sur les prix demandés aux clients de la même catégorie pour des transactions similaires.</p> <p><u>Mesures de simplification</u></p> <p>La Société a décidé d'utiliser les mesures de simplification suivantes :</p>	<p>Il faut porter un jugement pour identifier les obligations de prestation découlant de chacune des sources de revenus principales.</p> <p>Il faut également porter un jugement pour déterminer le prix de vente spécifique associé à certaines obligations de prestation en vue de répartir le prix de transaction.</p> <p>Tout ce qui précède peut avoir une incidence sur la date de comptabilisation des revenus selon les estimations et les jugements adoptés.</p> <p>Pour plus de détails sur nos jugements importants par source de revenus, se reporter aux tableaux ci-dessous.</p>

- La Société a décidé de ne pas traiter à nouveau les contrats qui se trouvaient achevés au début de la première période présentée. L'effet de cette mesure de simplification est non significatif.
- La Société ne présente pas la valeur des obligations de prestation non remplies pour les contrats dont la durée initiale attendue était d'une année ou moins.
- La Société n'ajuste pas le montant de la contrepartie pour tenir compte des effets d'une composante financement importante, puisqu'il s'écoule habituellement au plus un an entre le moment où la Société fournit le service et celui où elle reçoit le paiement d'un client.

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
Publicité – télévision ¹ ²	217 748	275 693
Publicité – services numériques ²	31 004	42 589
Revenus d'abonnement	124 455	127 210
Production ³	34 693	39 906
Ventes d'émissions et de droits de diffusion	25 020	28 071
Droits de retransmission	5 398	8 752
Commandites d'émission	1 681	4 232
Autres services	4 582	4 416
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	444 581	530 869
Gain (perte) sur taux de change	421	(194)
Gain (perte) net provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	92	(4)
Revenus de location ⁴	28 984	28 120
Revenus financiers et produits de placements	11 106	10 146
Autres gains et pertes	4 962	4 138
Autres sources de revenus*	45 565	42 206
	490 146	573 075

* Hors du champ d'application d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

¹ Pour l'exercice terminé au 31 mars 2019, le poste « Publicité – télévision » comprend des revenus provenant d'échange de services de 2,2 millions de dollars (3,0 millions de dollars en 2018).

² La diminution des revenus publicitaires par rapport à l'exercice précédent est principalement due aux ventes publicitaires liées aux Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 en février 2018.

³ Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, le poste « Production » comprend des revenus provenant d'échange de service de 12,0 millions de dollars (13,7 millions de dollars en 2018).

⁴ Source de revenus anciennement intitulée « Location d'immeubles et de pylônes de transmission ».

Changement de présentation

La norme IFRS 15 a été appliquée rétroactivement, ce qui a donné lieu à un changement dans le classement de sources de revenus qui étaient auparavant traités comme des revenus, mais qui sont hors du champ d'application de cette norme. Par conséquent, le poste « Revenus de location » (auparavant « Location d'immeubles et de pylônes de transmission ») a été déplacé sous « Autres sources de revenus » pour l'exercice terminé le 31 mars 2018. De plus, pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, 3,1 millions de dollars ont été reclassés de « Ventes d'émissions et de droits de diffusion » à « Autres gains et pertes » et une somme de 1,0 million de dollars auparavant classée sous « Autres services » a également été reclassée à « Autres gains et pertes ».

MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS PUBLICITAIRES

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION

La Société offre des services de publicité à la télévision et sur ses plateformes numériques. Elle tire des revenus de ventes publicitaires quand elle vend des placements publicitaires pour lesquels elle reçoit une contrepartie monétaire et/ou non monétaire, en fonction des taux négociés avec les agences et les annonceurs directs.

Aux termes des contrats de vente de publicité, chaque placement publicitaire représente une obligation de prestation. Un placement peut être effectué en échange d'une contrepartie monétaire ou être offert gratuitement dans le cadre d'un incitatif de vente.

MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS PAR LA SOCIÉTÉ

Les revenus tirés de la **fourniture de services publicitaires** sont comptabilisés au moment où la publicité est diffusée et où les niveaux garantis de cotes d'écoute ou d'auditoire sont atteints.

Quand ce niveau garanti de cote d'écoute ou d'auditoire n'est pas atteint, l'obligation de prestation est considérée comme non remplie tant qu'une repasse compensatoire n'a pas eu lieu et que les chiffres d'auditoire garantis n'ont pas été atteints.

Le prix de vente spécifique d'une publicité est basé sur les intrants observables comme ceux listés dans les grilles de tarifs publiées.

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
Revenus publicitaires		
Marché anglophone	112 526	178 103
Marché francophone	136 226	140 179
Total des revenus publicitaires	248 752	318 282

MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS D'ABONNEMENT

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION

MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS PAR LA SOCIÉTÉ

La Société offre en permanence sa programmation :

- aux câblodistributeurs, aux entreprises nationales de distribution par satellite de radiodiffusion directe ou aux fournisseurs de services de télévision IP (appelés communément les « entreprises de distribution de radiodiffusion » ou « EDR ») par l'intermédiaire d'abonnements à des chaînes spécialisées;
- à des clients individuels qui ont des abonnements mensuels à des services en ligne.

Dans les contrats d'abonnement, les obligations de prestation sont constituées du droit d'accès à la programmation sur une base mensuelle.

Pour plus d'informations sur les abonnements à nos services de télévision facultatifs, se reporter à la section *Viabilité financière* de notre rapport de gestion (non audité).

Revenus tirés des abonnements à des chaînes spécialisées

La Société remplit l'obligation de prestation au moment où elle transmet à l'EDR un signal de qualité de sa chaîne de télévision spécialisée, conformément aux conditions du contrat.

La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la durée de l'abonnement et parfois de frais variables en fonction de l'utilisation. Les frais fixes sont comptabilisés en revenus de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement. Les frais variables sont comptabilisés en revenus dans la période d'utilisation.

Abonnements à des services en ligne

L'obligation de prestation est remplie au moment où la Société donne accès à son contenu aux clients en ligne.

La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la période d'abonnement, et les revenus sont comptabilisés de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement.

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
Revenus d'abonnement		
Marché anglophone	66 586	68 016
Marché francophone	57 869	59 194
Total des revenus d'abonnement	124 455	127 210



MÉTHODES COMPTABLES – AUTRES REVENUS

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION	MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS PAR LA SOCIÉTÉ
<p>Les revenus de production sont générés principalement par les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La <u>location d'installations et de services</u> à des producteurs indépendants en échange d'une contrepartie monétaire et/ou non monétaire. Les ententes de services portent généralement sur la fourniture d'installations, d'équipements et de personnel (selon un nombre d'heures). • Les <u>services de diffuseur hôte</u> – La Société passe des contrats de vente de signaux de diffusion à des réseaux tiers, plus particulièrement pendant la tenue d'événements sportifs d'envergure comme les Jeux Olympiques. <p>Les services fournis dans le cadre d'un contrat de location d'installations et de services ou d'un accord de services de diffuseur hôte sont comptabilisés comme une obligation unique puisque les services sont fournis simultanément au client sur la durée du contrat.</p>	<p>Les revenus de production sont comptabilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • progressivement, lorsque le producteur indépendant reçoit et consomme les avantages de la <u>location des installations et des services</u> fournis par la Société. La Société est rémunérée pour chaque jour de service en fonction des taux journaliers convenus. La contrepartie pour tout service supplémentaire fourni est comptabilisée en tant que revenu dans la période au cours de laquelle le service est fourni. Les revenus sont comptabilisés selon le tarif fixé par jour où le service de location d'installations et de services est fourni. • progressivement, lorsque le signal de diffusion est fourni au client conformément aux conditions du contrat. La contrepartie pour les services de diffuseur hôte consiste en des prix fixes indiqués dans le contrat.
<p>La Société tire des revenus de la vente de licences de diffusion quand elle conclut des contrats de licences pour vendre du contenu dans le marché canadien et à l'étranger.</p> <p>Ces licences donnent à de tierces parties le droit d'utiliser les émissions de CBC/Radio-Canada qui ne sont plus diffusées (communément appelées « contenu souscrit ») ou qui sont en production (communément appelées « contenu courant »).</p> <p>Pour les contrats de licence de contenu souscrit et de contenu courant d'une saison d'émissions, l'ensemble des droits de licence d'épisodes individuels représente une seule obligation de performance combinée puisque les licences sont délivrées simultanément et que le droit d'utilisation a commencé pour l'ensemble des licences.</p>	<p>Les revenus tirés de la vente de licences de diffusion sont comptabilisés au moment où le contenu est remis et où la licence entre en vigueur.</p> <p>La contrepartie est constituée des prix déterminés dans le contrat pour le contenu ou la licence.</p>
<p>La Société tire des revenus de contrats de location quand elle passe avec des tiers des contrats pour louer de l'espace excédentaire dans ses immeubles et/ou ses pylônes de transmission.</p>	<p>Les revenus tirés des contrats de location sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée du contrat et conformément à IAS 17 <i>Contrats de location</i>.</p>

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
Autres revenus		
Production		
Marché anglophone	18 226	21 378
Marché francophone	16 467	18 528
Total des revenus de production	34 693	39 906
Ventes d'émissions et de droits de diffusion		
Marché anglophone	17 806	19 233
Marché francophone	7 214	8 838
Total des ventes d'émission et de droits de diffusion	25 020	28 071
Revenus de location*	28 984	28 120
Droits de retransmission	5 398	8 752
Commandites d'émission	1 681	4 232
Autres services	4 582	4 416
Autres gains et pertes*	4 962	4 138
Gain (perte) sur taux de change*	421	(194)
Gain (perte) net provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers*	92	(4)
	46 120	49 460
Total des autres revenus	105 833	117 437

* Hors du champ d'application d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

Soldes contractuels

Les **actifs sur contrat** représentent le droit à la contrepartie de la Société en échange de services déjà fournis à un client lorsque ce droit est subordonné par autre chose que le passage du temps. Les actifs sur contrat ont essentiellement trait aux redevances issues d'ententes de retransmission liées à des obligations de prestations déjà fournies. À titre de titulaire de droits d'auteur d'émissions de radio et de télévision, la Société a droit à des revenus issus de droits de retransmission à mesure que des signaux éloignés sont retransmis au Canada ou à l'étranger. Le droit de la Société à la contrepartie dépend du tarif fixé par la Commission du droit d'auteur du Canada et de la part de la Société au sein des diverses sociétés de gestion de droits de retransmission.

Les actifs sur contrat sont présentés sous « Créances clients et autres créances » dans l'État consolidé de la situation financière. Les créances clients et autres créances comprennent 11,1 millions de dollars d'actifs sur contrat au 31 mars 2019 (6,8 millions de dollars au 31 mars 2018). Il n'y a pas eu de perte de valeur liée aux actifs sur contrat pour les périodes considérées.

Les **passifs sur contrat** concernent principalement les paiements reçus d'un client avant que nous ayons fourni les services afférents. Ils proviennent principalement de revenus de diffuseur hôte et de revenus de commandites d'émission. Les passifs sur contrat sont présentés à titre de passifs courants sous « Revenus reportés » dans l'État consolidé de la situation financière. Les revenus reportés comprennent un passif de 2,1 millions de dollars au 31 mars 2019 (2,1 millions de dollars au 31 mars 2018).

Prix de transaction associé aux obligations de prestation restantes

Au titre des sources de revenus comme les revenus d'abonnement, les revenus associés aux obligations de prestation qui restent à remplir correspondent aux revenus contractés qui n'ont pas encore été comptabilisés, diminués de la contrepartie variable entièrement attribuée à des services ou obligations de prestation distincts à pourvoir ultérieurement. La Société a choisi d'appliquer la mesure de simplification qui consiste à exclure les sommes associées aux contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an.

22. FINANCEMENT PUBLIC

La Société reçoit une partie importante de son financement du gouvernement du Canada.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>Les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et le fonds de roulement sont comptabilisés dans le financement public à l'État consolidé du résultat de l'exercice pour lequel ils ont été approuvés.</p> <p>Les crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles qui sont amortissables sont comptabilisés comme financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière, et le revenu est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat sur les mêmes durées d'utilité moyennes que celles des actifs qu'ils ont permis d'acquérir.</p> <p>Les crédits parlementaires pour l'achat de terrains sont comptabilisés dans l'État consolidé du résultat.</p>	<p>La Société doit estimer le montant de financement public à comptabiliser en résultat pour les dépenses en immobilisations.</p> <p>Le montant comptabilisé chaque exercice reflète les durées d'utilité estimatives et la proportion des immobilisations corporelles et incorporelles de la Société acquises au moyen du financement public pour les dépenses en immobilisations.</p>

Informations supplémentaires

A. Financement public reçu

Les crédits parlementaires approuvés et les sommes reçues par la Société sont ventilés comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2019	2018
Financement des activités d'exploitation		
Financement de base	1 114 500	1 125 752
Virement au financement des immobilisations	(16 678)	(15 490)
Financement des activités d'exploitation reçu	1 097 822	1 110 262
Financement des immobilisations		
Financement de base	92 331	92 331
Virement du financement des activités d'exploitation	16 678	15 490
Financement des immobilisations reçu	109 009	107 821
Financement du fonds de roulement	4 000	4 000
	1 210 831	1 222 083

Les virements au financement des immobilisations et les virements du financement des activités d'exploitation sont conformes aux propositions d'affaires soumises pour des projets d'immobilisations portés au crédit pour les activités

d'exploitation. Ils sont généralement compensés en partie par le virement du produit de la vente d'immobilisations lorsqu'il a été jugé que ce produit sera affecté aux activités d'exploitation.

Le financement total approuvé et remis à la Société pour l'exercice ne correspond pas au financement public total présenté à l'État consolidé du résultat.

B. Financement des immobilisations différé

Au cours de l'exercice 2018-2019, la Société a changé de méthode pour déterminer le montant du financement des immobilisations différé à comptabiliser en résultat. La note 2, *Principales méthodes comptables*, présente plus d'informations à cet égard.

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière, et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte.

	31 mars 2019	31 mars 2018
Solde d'ouverture	531 068	545 234
Financement public au titre des immobilisations	109 009	107 821
Amortissement du financement des immobilisations différé	(111 907)	(93 487)
Déblocage du financement des immobilisations différé en lien avec la MRC ¹	-	(28 500)
Solde à la fin de l'exercice	528 170	531 068

¹ Se référer à la note 13 *Sortie du site de la Maison de Radio-Canada*.

23. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières comprennent les intérêts versés sur la dette obligataire, les effets à payer, les obligations au titre de contrats de location-financement et la désactualisation de passifs.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les charges financières sont constatées dans l'État consolidé du résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la période où elles ont été engagées.	Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux charges financières.

Informations supplémentaires

Les charges financières de la Société sont les suivantes :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2019	2018
Intérêts sur la dette obligataire (note 17)	15 837	17 063
Intérêts sur les effets à payer (note 19)	3 941	4 293
Intérêts sur l'obligation au titre de contrats de location-financement (note 18)	190	450
Autres charges financières sans décaissement	205	1 009
	20 173	22 815

24. GAIN SUR LA VENTE D' ACTIONS

Le 25 mai 2017, la Société a vendu au prix de 4,50 \$ l'action la totalité de sa participation dans son unique entreprise associée, Sirius XM Canada Holdings Inc., une entreprise de radio par satellite située et domiciliée au Canada, qui offre à la population canadienne des contenus diversifiés par abonnement, dont six chaînes qui diffusent la programmation de la Société.

Cette vente ayant généré un produit net de 57,6 millions de dollars, la Société a comptabilisé un gain à l'État consolidé du résultat de comparaison pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, comme suit :

Produit net de la vente des actions	57 579
Moins : Valeur comptable de l'investissement vendu	(3 117)
Gain comptabilisé	54 462

Le produit de la vente a été placé dans des obligations hypothécaires du Canada. Se reporter à la note 9 et à la note 27 B.

La Société n'a aucun passif éventuel ni engagement en ce qui a trait à son entreprise associée.

25. IMPÔTS SUR LE REVENU

CBC/Radio-Canada est une société d'État prévue par règlement en vertu de l'article 7100 du *Règlement de l'impôt sur le revenu* et est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en tant que société d'État prévue par règlement aux fins du paragraphe 27(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices provinciaux.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>La direction applique la méthode des actifs et passifs d'impôt différé pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé reflètent les effets fiscaux estimatifs de différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans les états financiers et leurs bases fiscales respectives.</p> <p><u>Impôt exigible</u></p> <p>Le résultat net imposable diffère du résultat net comptabilisé dans l'État consolidé du résultat, car il exclut des éléments de revenus ou de dépenses qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices ou des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est établi au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.</p> <p><u>Impôt différé</u></p> <p>À titre de société d'État recevant une partie importante de son financement du gouvernement du Canada, la Société est dotée d'une structure d'exploitation qui apparie ses dépenses ayant un effet sur la trésorerie aux ressources dont elle dispose, et qui vise l'équilibre à long terme. La Société prélève des fonds sur ses crédits parlementaires uniquement pour financer ses dépenses d'exploitation, et ne peut contracter d'emprunt pour résorber un déficit de son fonds de roulement. Par conséquent, la Société ne compte pas produire de résultat net imposable ni de pertes déductibles significatifs au cours de périodes où les différences temporaires devraient s'inverser. Pour cette raison, les montants prévus à titre d'actif ou de passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés tant que ces conditions d'exploitation sont rencontrées à la fin de la période de présentation de l'information financière.</p>	<p>La direction s'est fiée à son jugement pour déterminer que, à la date de présentation de l'information financière, les impôts différés ne devraient pas être comptabilisés parce que la Société ne compte pas produire de revenus imposables ni de pertes significatifs au cours des périodes pendant lesquelles on s'attend à ce que les différences temporelles s'inversent en raison de la structure d'exploitation propre à la Société.</p>

Informations supplémentaires

A. Impôt sur le revenu comptabilisé en résultat net

La charge d'impôt de l'exercice peut être rapprochée avec la charge d'impôt qui résulterait de l'application du taux d'imposition fédéral de la Société de 25,00 % (25,00 % en 2018) au bénéfice comptable, comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2019	2018
Provisions pour impôts au taux d'imposition fédéral	(13 612)	(3 141)
Différences permanentes	(350)	(6 581)
Augmentation en raison de l'ajustement pour refléter l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles	13 962	9 722
Impôt sur le revenu comptabilisé en résultat net	-	-

Le taux d'imposition utilisé pour le rapprochement avec les montants de 2019 ci-dessus est le taux d'imposition s'appliquant aux sociétés d'État visées par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, et qui sont assujetties aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le tableau ci-dessus reflète l'ajustement apporté à l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles.

B. Différences temporaires

	31 mars 2019	31 mars 2018
Les sources déductibles (imposables) des différences temporaires pour lesquelles aucun actif ou passif d'impôt différé n'a été reconnu sont les suivantes :		
Charges à payer	36 067	50 419
Revenus différés	8 142	-
Régime de retraite	(374 575)	(184 505)
Passifs liés au personnel	122 580	117 836
Report de pertes prospectif	13 454	5 103
Créances et placements à long terme	974	1 058
Revenus reportés pour les impôts liés à la vente de créances	(29 091)	(32 607)
Immobilisations corporelles	(130 860)	(119 961)
Autres	(17 978)	(17 361)
Total	(371 287)	(180 018)

Le report de pertes prospectif commencera à expirer en 2037.

26. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

A. Variations du fonds de roulement

Exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
Les variations du fonds de roulement sont composées de :		
Créances clients et autres créances	63 636	(79 462)
Actif de programmation (courant)	(23 948)	8 811
Charges payées d'avance	2 876	8 114
Créditeurs et charges à payer	(3 235)	23 087
Provisions	(14 455)	14 276
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (courant)	53 719	4 779
Passif de programmation (courant)	(9 492)	-
Revenus différés (courant)	(7 322)	(3 531)
	61 779	(23 926)

B. Variations des passifs issus des activités de financement

	1er avril 2018	Flux de trésorerie		Variations non monétaires	
		Capital	Intérêts et autres variations	Autres variations	31 mars 2019
Remboursement des obligations au titre de contrats de location-financement	6 315	(555)	(189)	189	5 760
Remboursement de la dette obligataire	228 306	(17 958)	(15 081)	15 837	211 104
Remboursement d'effets à payer	88 274	(7 474)	(3 999)	3 941	80 742
Distributions aux actionnaires sans contrôle	645	-	-	(9)	636
Total du passif provenant d'activités de financement	323 540	(25 987)	(19 269)	19 958	298 242

AUTRES INFORMATIONS

La présente section contient des informations de la Société sur les instruments financiers, la gestion du capital, les parties liées et les engagements.

27. INSTRUMENTS FINANCIERS

Cette section traite des instruments financiers de la Société et des risques financiers associés, ainsi que des politiques et objectifs de la gestion des risques financiers de la Société, de son exposition et de sa vulnérabilité aux risques financiers.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p><u>Comptabilisation</u></p> <p>Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés quand la Société devient partie au contrat qui donne naissance à l'instrument financier.</p> <p>Classement et évaluation des instruments financiers : Les actifs financiers sont classés selon qu'ils sont évalués ultérieurement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction à la fois du modèle économique suivi par la Société pour la gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers de la Société sont classés et mesurés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les actifs financiers détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels (« détenus aux fins de la perception ») qui sont uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (« RPVI ») sont classés et évalués au coût amorti; • les actifs financiers qui ne sont pas uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués (voir tableau ci-dessous) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN); • les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. <p>Les instruments financiers dérivés sont classés et évalués à la JVRN.</p> <p>Dépréciation des actifs financiers : Le nouveau modèle de dépréciation est fondé sur les pertes de crédit attendues (PCA). Il repose sur la comptabilisation antérieure des pertes de valeur et la présentation, en temps opportun, de plus d'informations prospectives. En outre, une perte de valeur peut être comptabilisée même en l'absence d'un événement générateur de cette perte.</p> <p>La méthode simplifiée s'applique aux créances clients et aux actifs sur contrat qui découlent de transactions entrant dans le champ d'application d'IFRS 15. Selon cette méthode simplifiée, une provision sur créances douteuses basée sur les PCA pour l'ensemble de la durée de vie est fondée sur les taux de pertes historiques, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. La valeur des PCA de tout autre actif financier est déterminée par la valeur actualisée des déficits de trésorerie sur douze mois.</p>	<p>Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux instruments financiers.</p>

Informations supplémentaires

A. Classement et risques – aperçu

Dans l'exercice de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché. Sa stratégie globale de gestion des risques se fonde essentiellement sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets néfastes que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur sa performance financière. Un cadre de gestion financière, allié à de bonnes pratiques de gouvernance, est mis en place pour gérer les risques, sous la supervision du Conseil d'administration.

Le tableau suivant présente les instruments financiers selon leur nature et leur classement, et précise les risques auxquels ils peuvent être exposés :

	Classement	Risques			
		Risques du marché			
		Crédit	Liquidité	Devise	Taux d'intérêt
Instruments financiers évalués au coût amorti :					
Créances clients et autres créances	Coût amorti	X		X	
Billets à recevoir	Coût amorti	X			X
Investissement dans un contrat de location-financement	Coût amorti	X			X
Actifs obligataires	Coût amorti	X			X
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti		X	X	
Dette obligataire	Coût amorti		X		X
Obligations au titre de contrat de location-financement	Coût amorti		X		X
Effets à payer	Coût amorti		X		X
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) :					
Trésorerie	JVRN	X		X	X
Instruments financiers dérivés	JVRN	X		X	

B. Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses pour les pertes de crédit possibles en application du modèle des PCA prescrit par IFRS 9. Dans le passé, les pertes réelles n'ont pas dépassé les attentes de la direction. Son exposition maximale correspond à la valeur comptable de ces éléments d'actif au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018.

Trésorerie

La Société a déposé la trésorerie dans des institutions financières jouissant d'une bonne réputation (tout membre de l'Association canadienne des paiements, toute coopérative locale membre d'une société coopérative de crédit centrale qui fait partie de l'Association canadienne des paiements ou, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, toute institution financière étrangère) et estime qu'il est donc peu probable qu'elle subisse des pertes.

Créances clients et autres créances

La concentration du risque de crédit en ce qui concerne les créances clients et autres créances est limitée et gérée grâce à la mise en place d'un programme d'évaluation du crédit et au moyen, si nécessaire, du plafonnement du crédit accordé à un client. La direction n'estime pas être exposée à un risque de crédit inhabituel ou élevé.

La Société a établi une provision pour créances douteuses qui reflète les PCA sur la durée de vie de ses créances clients, comme le permet l'approche simplifiée de la norme IFRS 9. Elle s'est dotée d'une politique de crédit et de recouvrement qui comprend des directives sur l'établissement de la provision. Celle-ci est fondée sur les taux de pertes historiques de la Société par type de client, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. Pour chaque période de présentation de l'information financière, le montant de la PCA est mis à jour afin de tenir compte de tous changements importants au risque de crédit au titre des créances clients et autres créances depuis la consignation du risque en question. La Société effectue cette évaluation en tenant compte des données quantitatives et qualitatives raisonnables et pouvant être corroborées, y compris les PCA antérieures, les retards dans les paiements qui dépassent les durées moyennes de crédit par type de client, et l'information prospective, par exemple celle contenue dans des rapports économiques.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, la Société comptabilise des créances clients et autres créances essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. Par conséquent, une partie importante des créances clients de la Société est en souffrance, mais n'est pas dépréciée, et la période de recouvrement n'est pas nécessairement une indication du risque de crédit.

Comme l'essentiel de son financement provient du crédit parlementaire, la Société juge qu'elle n'est pas exposée au risque de concentration du risque de crédit qui menace généralement les diffuseurs ayant principalement des revenus commerciaux. La Société n'a pas de risque important de crédit lié à un seul client et atténue le risque de crédit lié aux créances publicitaires en procédant à des évaluations de crédit au début de la relation d'affaires et de façon continue par la suite.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des créances clients et autres créances en fonction de leur ancienneté ainsi que des informations supplémentaires sur la provision pour créances douteuses.

	31 mars 2019	31 mars 2018
31 à 60 jours	25 965	95 961
61 à 90 jours	15 461	19 411
Plus de 90 jours	19 032	8 004
Total	60 458	123 376

	31 mars 2019	31 mars 2018
Solde d'ouverture	(1 106)	(1 240)
Montants irrécouvrables sortis pendant l'exercice	713	689
Reprises de pertes de valeur comptabilisées sur les créances	(56)	227
Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(57)	(782)
Solde à la fin de l'exercice	(506)	(1 106)



Billets à recevoir et investissement dans un contrat de location-financement

La Société détient des billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain réalisées en 2003 avec une filiale en propriété exclusive du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. À l'époque, elle s'était assurée de la conformité de la contrepartie avec ses critères concernant la solvabilité et le risque, eu égard, particulièrement, à l'échéance lointaine des billets à recevoir. La Société surveille le recouvrement des billets à recevoir et des paiements de location associés à l'investissement dans un contrat de location-financement, mais délègue la responsabilité du recouvrement mensuel à la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada.

Actifs obligataires

La *Loi sur la radiodiffusion* autorise la Société à placer les fonds qu'elle gère dans des obligations ou autres titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. C'est pourquoi les actifs obligataires de la Société sont des obligations hypothécaires du Canada, dont le risque de crédit est faible. Aucune des obligations détenues jusqu'à leur échéance n'est en souffrance ni dépréciée.

Instruments financiers dérivés

Selon la politique de la Société sur la gestion du risque de change, tous les contrats à terme, options et autres instruments d'une valeur importante qui sont utilisés pour couvrir sur le plan économique le risque de change doivent être négociés avec des fournisseurs dont la cote de crédit est égale ou supérieure à celle des grandes banques canadiennes. La Société effectue les opérations de couverture du risque de change auprès de différentes contreparties qui remplissent ce critère.

C. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ait de la difficulté à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

La Société gère ce risque en faisant en sorte, dans la mesure du possible, de disposer de liquidités suffisantes pour remplir ses engagements le moment venu, dans des circonstances normales ou difficiles, sans subir de perte. De plus, elle surveille continuellement ses flux de trésorerie réels et prévus. Par ailleurs, le Conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute transaction significative.

La Société n'est pas habilitée à obtenir une ligne de crédit ou à contracter une dette non courante sans l'approbation préalable du ministre des Finances.

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des passifs financiers de la Société en fonction des flux de trésorerie prévus de la date de l'État consolidé de la situation financière jusqu'à l'échéance contractuelle. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2019	Flux de trésorerie contractuels			
		1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dette obligataire (note 17)	211 104	280 829	33 039	132 155	115 635
Effets à payer (note 19)	80 742	97 520	11 473	45 892	40 155
Contrats de location-financement (note 18)	5 760	6 112	706	5 406	-
	297 606	384 461	45 218	183 453	155 790

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2018	Flux de trésorerie contractuels			
		1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dette obligataire (note 17)	228 306	313 868	33 039	132 155	148 674
Effets à payer (note 19)	88 274	108 993	11 473	45 892	51 628
Contrats de location-financement (note 18)	6 315	6 802	705	6 097	-
	322 895	429 663	45 217	184 144	200 302

D. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Dans l'exercice considéré, l'exposition de la Société au risque de marché, de même que les objectifs, politiques et procédures qu'elle a établis pour gérer ce risque, demeurent inchangés.

E. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Société est exposée à un risque de change limité du fait de ses revenus et de ses dépenses libellés en monnaies étrangères. La majorité des transactions en monnaies étrangères sont conclues en dollars américains, en euros et en livres sterling. La Société a pour politique de réduire au minimum le risque de change de façon à protéger la valeur de ses flux de trésorerie en monnaies étrangères, tant engagés que prévus, contre les effets négatifs des fluctuations de change.

La Société atténue ce risque en concluant des contrats de change à terme. En conséquence, elle est peu touchée par une évolution défavorable des cours du change sur les marchés.

L'exposition nette de la Société au risque de change au 31 mars 2019 est non significative (non significative en 2018).

F. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Comme les billets à recevoir, les actifs obligataires, les placements dans des contrats de location-financement, la dette obligataire, les obligations au titre de contrats de location-financement et les effets à payer de la Société portent des taux d'intérêt fixes, ils sont sensibles au risque de taux d'intérêt, car toute fluctuation des taux du marché se répercutera sur la juste valeur des instruments financiers. Cependant, une variation de la juste valeur sera sans effet sur le résultat net de la Société.

La Société a pour politique de maximiser les revenus d'intérêts tirés de ses soldes de trésorerie à court terme. La Société peut déposer ses liquidités dans des comptes productifs d'intérêts auprès de banques canadiennes de l'annexe I. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt associé à ses soldes de trésorerie est directement lié aux variations du taux de financement à un jour (ou taux directeur) de la Banque du Canada et des taux préférentiels des banques. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Société fait affaire avec de nombreuses banques, ce qui lui permet d'obtenir des taux concurrentiels et de réduire son exposition à un instrument de placement particulier.

G. Juste valeur

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers de la Société :

	31 mars 2019		31 mars 2018		Méthode ¹	Note
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
<i>Instrument financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sur une base récurrente :</i>						
Trésorerie	89 697	89 697	95 978	95 978	Niveau 1	(a)
Instrument financiers dérivés	92	92	-	-	Niveau 2	(c)
Actifs financiers	89 789	89 789	95 978	95 978		
<i>Instrument financiers évalués au coût amorti :</i>						
Actifs obligataires (courant)	163 092	163 976	110 712	111 068	Niveau 2	(b)
Créances clients et autres créances	142 387	142 387	205 311	205 311	Niveau 2	(a)
Billets à recevoir (courant)	3 264	3 264	3 448	3 448	Niveau 2	(a)
Investissement dans un contrat de location-financement (courant)	3 630	3 630	3 394	3 394	Niveau 2	(a)
Actifs obligataires (non courant)	-	-	43 373	43 440	Niveau 2	(b)
Billets à recevoir (non courant)	31 352	35 160	34 616	38 659	Niveau 2	(c)
Investissement dans un contrat de location-financement (non courant)	34 224	39 833	37 854	43 519	Niveau 2	(c)
Actifs financiers	377 949	388 250	438 708	448 839		
Créditeurs et charges à payer	119 257	119 257	110 886	110 886	Niveau 2	(a)
Dette obligataire (courant)	24 380	24 380	23 624	23 624	Niveau 2	(a)
Obligations au titre de contrat de location-financement (courant)	583	583	570	570	Niveau 2	(a)
Effets à payer (courant)	9 172	9 172	8 945	8 945	Niveau 2	(a)
Dette obligataire (non courant)	186 724	230 475	204 682	253 557	Niveau 2	(d)
Obligations au titre de contrat de location-financement (non courant)	5 177	5 177	5 745	5 745	Niveau 2	(d)
Effets à payer (non courant)	71 570	78 480	79 329	86 152	Niveau 2	(d)
Passifs financiers	416 863	467 524	433 781	489 479		

¹ La méthode renvoie à la hiérarchie décrite à la note 2 B. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant l'exercice terminé le 31 mars 2019.

(a) La juste valeur de ces instruments avoisine leur valeur comptable en raison de leurs échéances rapprochées.

(b) La juste valeur des obligations négociées sur des marchés qui ne sont pas considérés comme des marchés actifs est établie en fonction de cours déterminés par le marché, des courtiers ou d'autres sources de valorisation et qui sont appuyés par des données d'entrée observables.

(c) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(d) La juste valeur des divers passifs financiers de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité de la Société.

28. GESTION DU CAPITAL

La Société est assujettie à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui impose des restrictions à l'emprunt et nécessite l'autorisation du Parlement et l'approbation du ministre des Finances.

Le capital de la Société correspond à ses capitaux propres, soit la somme des résultats non distribués.

Dans la gestion de son capital, la Société a pour objectifs de :

- préserver sa capacité à assurer la continuité de son exploitation;
- financer ses actifs;
- remplir la mission et atteindre les objectifs que lui a conférés le gouvernement du Canada afin de servir les intérêts des Canadiens.

À cette fin, la Société effectue régulièrement des analyses formelles pour comparer les résultats réels et prévus, et en communique les conclusions au Comité de vérification et au Conseil d'administration. Sa stratégie globale de gestion du capital comprend l'établissement, sur une base annuelle, d'un équilibre entre ses activités d'exploitation et ses activités d'investissement en immobilisations d'une part, et son financement d'autre part. La Société rajuste cette stratégie à la lumière de la conjoncture économique générale, de la nature des risques associés aux actifs sous-jacents et des besoins de son fonds de roulement.

Les objectifs, politiques et procédures établis par la Société pour gérer son capital n'ont pas changé depuis le 31 mars 2018.

La Société n'est pas soumise à des règles extérieures concernant son capital.

29. PARTIES LIÉES

Les parties liées à la Société sont principalement les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, les filiales de la Société, les principaux dirigeants de la Société ou les membres de leur famille proche, les entreprises privées sur lesquelles la Société exerce une influence notable et le Régime de retraite de la Société. En vertu du principe de la propriété commune, la Société est liée avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions avec ces parties liées conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises ainsi qu'aux prix du marché. Elle les comptabilise à la juste valeur.</p> <p>La Société a choisi de se prévaloir d'une exemption des obligations d'information prévue par IAS 24 <i>Information relative aux parties liées</i>, qui limite les informations à fournir aux transactions entre parties liées conclues avec l'État et d'autres entités liées à des autorités publiques.</p>	<p>Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux parties liées.</p>

Informations supplémentaires

La Société comptabilise ces transactions à leur juste valeur. Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées :

A. Transactions avec des parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

	Exercice terminé le 31 mars			
	Prestation de services		Réception de services	
	2019	2018	2019	2018
Entreprise associée	-	193	-	-
Autres entités liées ¹	111	113	1	-
	111	306	1	-

¹ Les transactions avec les autres entités liées correspondent essentiellement à la prestation de services administratifs au Régime de retraite de la Société.

En outre, les paiements en espèces pour les contributions de la Société aux régimes à prestations définies sont décrits à la note 16 E.

Les sommes à recevoir des parties liées s'établissaient comme suit à la fin de l'exercice et étaient incluses dans les Créances clients et autres créances dans l'État consolidé de la situation financière :

	Sommes dues par les parties liées	
	2019	2018
Autres entités liées ¹	(4)	-
	(4)	-

¹ Les transactions avec les autres entités liées correspondent essentiellement à la prestation de services administratifs au Régime de retraite de la Société.

La Société ne devait aucune somme à des parties liées au 31 mars 2019 (aucune au 31 mars 2018). Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM) n'est plus une entreprise associée depuis le 25 mai 2017, lorsque la Société a vendu sa participation dans cette entreprise.

Aucune dépense n'a été comptabilisée dans l'exercice considéré ou dans des exercices antérieurs relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

Transactions avec des entités liées à des autorités publiques

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à des autorités publiques »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à des autorités publiques, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Obligations hypothécaires du Canada

Comme il est décrit à la note 9, nous avons investi 163,1 millions de dollars dans des obligations hypothécaires du Canada (OHC) au cours de l'exercice (154,1 millions de dollars au 31 mars 2018), dont 127,3 millions de dollars proviennent du produit de la cession de notre participation dans SiriusXM et de la vente du site de la Maison de Radio-Canada (125,5 millions de dollars au 31 mars 2018). Les OHC sont émises par la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une fiducie à vocation spéciale garantie par la SCHL, une autre société d'État, et soutenue par le gouvernement du Canada.

B. Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, à savoir la présidente-directrice générale, les vice-présidents et les membres du Conseil d'administration.

La présidente-directrice générale et les vice-présidents ont touché, pendant l'exercice, la rémunération suivante :

	31 mars 2019	31 mars 2018
Avantages à court terme ¹	4 200	4 567
Avantages postérieurs à l'emploi ²	1 883	1 968
Autres avantages ³	1 129	403
	7 212	6 938

¹ Les avantages à court terme désignent les salaires, les cotisations sociales, les congés annuels payés, l'invalidité de courte durée, la rémunération incitative (si elle est payable dans les douze mois suivant la fin de la période), ainsi que d'autres régimes d'avantages (soins de santé, assurance vie, soins dentaires, assurance accidents) dont bénéficient les membres actifs du personnel.

² Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les pensions et l'assurance vie postérieure à l'emploi.

³ Les autres avantages désignent la rémunération incitative à long terme, l'invalidité de longue durée, l'indemnisation des accidents du travail et les indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi désignent les indemnités payables à la suite de la décision de la Société de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel avant l'âge normal de départ à la retraite, ou de celle d'un membre du personnel d'accepter une offre de départ volontaire. Elles comprennent les indemnités de cessation d'emploi et l'indemnité pour longs états de service.

La rémunération versée aux membres du Conseil d'administration, à l'exclusion de la présidente-directrice générale, pendant l'exercice totalise 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars en 2018).

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit :

- Les **membres du Conseil d'administration**, à l'exclusion de la présidente-directrice générale, touchent des honoraires pour chaque réunion du Conseil et des comités selon un barème déterminé dans les règlements administratifs de la

Société (approuvés par le ministre du Patrimoine canadien). Le président du Conseil reçoit aussi une rémunération annuelle.

- La rémunération versée aux **vice-présidents** est approuvée par le Conseil d'administration, sur la base d'une recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance. Cette rémunération est fondée sur le rendement individuel et les tendances du marché.
- La **présidente-directrice générale** est rémunérée conformément aux modalités du décret en vertu duquel elle est nommée.

30. ENGAGEMENTS

Un engagement est un consentement exécutoire et juridiquement contraignant à faire ou à recevoir un paiement futur pour acquérir ou fournir des biens et des services. Les engagements ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, puisque la Société n'a pas encore reçu ou fourni les biens ou les services convenus par contrat.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<p>La Société est partie à de nombreux contrats de location pour lesquels la direction doit déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple.</p> <p>Les contrats de location aux termes desquels la Société assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location-financement. Les paiements au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.</p> <p>Les contrats de location aux termes desquels la Société n'assume pas la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre d'un contrat de location simple sont comptabilisés aux dépenses sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat. Les incitatifs à la location reçus sont comptabilisés comme étant constitutifs de la charge de location totale sur la durée du contrat de location.</p>	<p>Une entente portant sur la location d'une partie d'un immeuble appartenant à la Société répond aux critères d'un contrat de location simple et la partie louée n'est pas considérée comme un immeuble de placement selon IAS 40 <i>Immeubles de placement</i>.</p>

A. Engagements liés aux émissions et autres

Cette note présente les montants pour lesquels la Société s'est engagée contractuellement, mais qui ne répondent pas aux critères d'inclusion dans l'État consolidé de la situation financière.

	31 mars 2019	31 mars 2018
Gestion des installations	25 549	69 354
Programmation	197 356	215 206
Transmission et distribution	11 807	17 948
Soutien et maintenance	54 880	31 291
Immobilisations corporelles et incorporelles ¹	39 324	81 383
Autres	25 165	27 499
	354 081	442 681

¹ Les immobilisations corporelles et incorporelles comprennent un montant de 3,0 millions de dollars relié aux engagements contractuels pour l'acquisition d'actifs incorporels au 31 mars 2019 (0,9 million de dollars au 31 mars 2018).

Les paiements futurs s'établissent comme suit :

	31 mars 2019	31 mars 2018
Moins d'un an	189 125	205 076
Plus d'un an mais avant cinq ans	158 701	212 442
Plus de cinq ans	6 255	25 163
	354 081	442 681

Les engagements liés à la dette obligataire et aux effets à payer sont présentés à la note 27 C.

B. Contrats de location non résiliables

Des contrats de location simple sont passés pour des biens immobiliers, la distribution réseau et de l'équipement. Leur durée varie de 1 à 30 ans. Certains contrats renferment des clauses de renouvellement ou de prolongation de la période de location initiale au taux du marché. La Société ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers, de la distribution réseau ou de l'équipement à l'expiration des périodes de location.

Le contrat de location-financement porte exclusivement sur des améliorations locatives, le contrat pour les transpondeurs satellitaires étant arrivé à échéance au cours de l'exercice précédent. Les engagements liés au contrat de location-financement sont présentés à la note 27 C.

Les paiements minimaux futurs à effectuer en vertu de contrats de location non résiliables se présentent comme suit :

	31 mars 2019	31 mars 2018
Moins d'un an	40 322	21 142
Plus d'un an mais avant cinq ans	164 283	162 748
Plus de cinq ans	581 783	628 105
	786 388	811 995

Les montants présentés ci-dessus incluent un montant total de 423,4 millions de dollars (425,7 millions de dollars au 31 mars 2018) pour les coûts d'exploitation et les impôts fonciers exigibles.

Les paiements minimaux au titre de la location passés en charges en 2019 s'élèvent à 28,3 millions de dollars (23,1 millions de dollars en 2018).

C. Contrats de location générateurs de revenus

Des contrats de location simple sont passés pour des immeubles et des pylônes de transmission appartenant à la Société. Leur durée varie de 1 à 91 ans. Tous les contrats renferment des clauses de revue du marché au cas où le preneur exercerait son option de renouvellement. Le preneur ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers à l'expiration de la période de location.

Les paiements minimaux futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

	31 mars 2019	31 mars 2018
Moins d'un an	10 371	9 290
Plus d'un an mais avant cinq ans	50 342	39 331
Plus de cinq ans	336 881	345 100
	397 594	393 721

Outre les montants présentés ci-dessus, la Société s'attend à recevoir des montants liés aux coûts d'exploitation et aux impôts fonciers afférents à la location de locaux. Ces créances s'élèvent à 78,1 millions de dollars (77,3 millions de dollars au 31 mars 2018).

BC1-0708-9392
BC1F-PDF-1493-3950

Publication et distribution :

Communications institutionnelles

CBC/Radio-Canada

181, rue Queen

C.P. 3220, succ C

Ottawa (Ontario) Canada K1Y 1E4

613 288-6000

cbc.radio-canada.ca/fr/nous-joindre

cbc.radio-canada.ca